Ministère des Relations internationales

Rapport annuel 1984-1985

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par
le ministère des Relations internationales

Cette édition a été produite par
la Direction générale des publications gouvernementales

Dépôt légal — 2e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-06966-1
ISSN 0711-947X

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 1984-1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gil Rémillard

Québec, juin 1986

Monsieur Gil Rémillard
Ministre des Relations internationales
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 1984-1985.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Léo Paré
Sous-ministre, a.i.

Québec, juin 1986

Table des matières

Introduction 9

1. La structure administrative 11

1.1 Les services 11

1.2 Les directions générales 13

2. La Direction générale de l'administration 15

2.1 La Direction du personnel 15

2.2 La Direction du budget et des services auxiliaires 16

2.3 La Direction de l'organisation et des pratiques administratives 16

2.4 Le Service de vérification interne 16

2.5 Le Service de voyage et d'accueil 16

3. La Direction générale de la planification 19

3.1 La Direction de la coordination sectorielle 19

3.2 La Direction des affaires multilatérales et de la francophonie 24

3.3 La Direction des études et politiques 30

3.4 La Direction de la programmation 30

3.5 La Direction des systèmes d'information 31

3.6 Le Sommet sur le Québec dans le monde 31

4. La Direction générale des affaires internationales 33

4.1 La Direction des affaires françaises 33

4.2 La Direction des affaires américaines 42

4.3 La Direction des affaires européennes 52

4.4 La Direction des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient 60

4.5 La Direction des affaires d'Amérique latine 63

4.6 La Direction des affaires d'Asie et d'Océanie 68

5. Les communications 71

5.1 Les publications 71

5.2 La documentation 72

5.3 L'information audiovisuelle 72

5.4 Les relations publiques 73

Annexes

Annexe I Les ressources budgétaires et leur utilisation 75

Annexe II L'évolution des dépenses du Ministère 75

Annexe III Le tableau des effectifs globaux au 31 mars 1985 75

Annexe IV L'évolution des effectifs du Ministère 77

Annexe V Le tableau comparatif des effectifs à l'extérieur du Québec 79

Annexe VI La liste des ententes internationales (1984) 81

Annexe VII La liste des principales manifestations et visites organisées par le Protocole, du 1er avril 1984 au 31 mars 1985 83

Organigramme du ministère des Relations internationales (31 mars 1985) 44

Introduction

Ce rapport annuel est le premier produit par le ministère des Relations internationales depuis sa création lors du remaniement ministériel du 5 mars 1984, conformément à la loi 15 du 21 décembre 1984 modifiant la Loi sur le ministère des Affaires intergouvernementales en une Loi sur le ministère des Relations internationales. Le plan d'organisation administrative supérieure entré en vigueur à la fin du dernier exercice financier a permis de renforcer les fonctions de planification et de coordination des activités internationales du Québec par la création d'une Direction générale de la planification comprenant notamment une Direction de la coordination sectorielle et une Direction des études et politiques.

Le premier chapitre du rapport présente la structure administrative du Ministère et il esquisse brièvement les mandats de chaque unité administrative. Les chapitres suivants décrivent les principales activités réalisées par les directions générales et par la Direction des communications. Quelques annexes, portant en particulier sur l'évolution des ressources du Ministère, sur les principales activités internationales et sur les ententes internationales, complètent le rapport.

Au cours de cette première année, le ministère des Relations internationales a contribué à la réalisation d'activités qui ont donné une impulsion certaine au développement des relations internationales du Québec: la convocation d'un Sommet sur le Québec dans le monde et la préparation d'un énoncé de politique en concertation avec les intervenants gouvernementaux et privés oeuvrant sur la scène internationale; la consolidation du réseau des représentations à l'étranger par l'ouverture de trois bureaux à vocation économique à Bogota, Singapour et Stockholm; le développement des relations avec l'Asie notamment par une mission importante du Premier ministre, suivie de missions ministérielles; la collaboration à des événements internationaux importants au Québec, tels la visite du pape Jean-Paul II et les fêtes du 450e anniversaire, et à de nombreux colloques, conférences et festivals, en particulier dans les secteurs de la culture et des affaires sociales.

1. La structure administrative

1.1 Les services

1.1.1 Le Bureau du sous-ministre et le Secrétariat du Ministère

Rattaché au Bureau du sous-ministre, un sous-ministre adjoint est chargé principalement d'évaluer les représentations du Québec à l'étranger. L'objet de ce mandat est de mesurer la qualité, l'activité et le rayonnement de nos délégations et représentations à l'étranger. En relation avec ce mandat, le sous-ministre adjoint a également été chargé de procéder à une étude globale sur la mise en place d'une véritable carrière en matière de relations internationales.

Le Secrétariat du Ministère contribue à la coordination générale de l'activité du Ministère et, plus précisément, est chargé d'assurer le support administratif requis pour l'exécution des opérations courantes du Bureau du sous-ministre. En plus de préparer les documents d'information émanant de ce bureau, d'assurer le suivi des demandes devant être traitées par les différentes unités administratives du Ministère et d'analyser certains dossiers requérant une action particulière, il fournit le soutien technique nécessaire à la préparation de réunions du Comité de direction du Ministère.

1.1.2 Le Commissariat général à la visite du Pape et le Bureau des événements internationaux

Le Commissariat général à la visite du Pape avait pour but de coordonner, en liaison avec l'Église du Québec, les efforts gouvernementaux nécessaires à la préparation de la visite du pape Jean-Paul II. Il a mis en oeuvre une organisation dont la diversité des moyens se reflète dans un rapport déposé en décembre 1984 à l'Assemblée nationale.

Par la suite, le Ministère a créé, à Montréal, un Bureau des événements internationaux chargé de coordonner la participation du gouvernement du Québec aux événements internationaux d'envergure majeure et de nature exceptionnelle, se déroulant au Québec ou à l'étranger. Le chargé de mission conseille les autorités du Ministère concernant l'éventuelle participation du Québec aux événements internationaux intéressants et il collabore, avec les autres directions, à la cueillette et à la diffusion des informations pertinentes sur ces événements.

1.1.3 Le Service juridique

Le Service juridique du ministère des Relations internationales veille à la légalité de l'ensemble des gestes posés par le ministre, le sous-ministre et leurs agents. Les conseillers juridiques sont appelés à appliquer les normes de droit interne et international. Ils s'assurent de la cohérence des actes juridiques du Gouvernement en matière internationale, tout spécialement en matière de conclusion d'ententes internationales.

En 1984-1985, le Service juridique a participé à la négociation et à la conclusion d'une vingtaine d'ententes de réciprocité en matière de droits de scolarité et d'une dizaine d'accords de réciprocité en matière d'immatriculation automobile avec des États américains. Des négociations en matière de sécurité sociale se sont poursuivies avec plusieurs partenaires, notamment avec la République française et la République hellénique. Une entente a été conclue avec la Communauté française de Belgique en vue de créer l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse; quatre nouvelles ententes ont été signées avec la République française, l'une créant une revue biomédicale, une autre relative au Centre interuniversitaire franco-québécois, une troisième visant à modifier l'entente franco-québécoise de 1979 en matière de télévision et enfin une quatrième entente concernant le jumelage de deux parcs nationaux. Deux ententes en matière de santé ont été signées, une avec le gouvernement du Liban, l'autre avec le gouvernement de la Tunisie. Enfin, une entente de coopération culturelle est intervenue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Mexique. Une liste de l'ensemble des ententes conclues par le gouvernement du Québec au cours de 1984 se retrouve en annexe VI, page 81.

Vingt ans après la signature de la première entente du gouvernement du Québec avec le gouvernement de la République française, le Service juridique a conçu le premier numéro du *Recueil des ententes internationales du Québec* qui couvre la période de 1964 à décembre 1983. Il s'agit d'un outil fréquemment réclamé par les chercheurs, les universitaires et plus généralement tous ceux qui, au Québec ou à l'étranger, portent un intérêt aux activités internationales du Québec.

L'année 1984 fut celle de l'adoption d'une nouvelle loi créant le ministère des Relations internationales. En effet, le 21 décembre 1984 a été sanctionné

le projet de loi 15 qui, par ses articles 70 et suivants, modifiait la Loi sur le ministère des Affaires intergouvernementales en une Loi sur le ministère des Relations internationales.

Enfin, l'année 1984 fut une année de rapprochement intense entre les conseillers juridiques du Gouvernement en matière internationale et les internationalistes québécois du milieu universitaire. En effet, en mai 1984, eut lieu le premier Congrès annuel de la Société québécoise de droit international. À cette occasion, le directeur du Service juridique du ministère des Relations internationales fut appelé à présenter dans un forum très spécialisé la pratique et les revendications québécoises en matière de conclusion d'ententes internationales. (On peut retrouver le texte de cette communication dans le premier numéro de la *Revue québécoise de droit international*, Montréal, Éditions Thémis, 1984).

1.1.4 Le Protocole

Conformément aux usages internationaux, le service du Protocole agit, sous l'autorité du sous-ministre, comme intermédiaire entre le gouvernement du Québec et l'ensemble des représentations officielles des gouvernements étrangers. Il fournit à ces représentations et à leur personnel les services matériels, techniques, administratifs et diplomatiques qui leur sont utiles.

Ce service est également chargé de la préparation des visites au Québec des membres des gouvernements étrangers. Il organise également les visites à l'étranger du Premier ministre et il contribue à la préparation des séjours officiels à l'étranger des autres membres du Gouvernement.

Le Protocole est également reponsable de l'application sur le territoire québécois des Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires; cette responsabilité est surtout de nature administrative. Son mandat l'amène souvent à conseiller d'autres administrations aux paliers régionaux et municipaux et dans les secteurs paragouvernemental et privé.

Un tableau des activités et des visites importantes qui se sont déroulées au Québec au cours de l'année est présenté en annexe. Il convient de souligner, parmi les plus importantes, la visite du pape Jean-Paul II, les célébrations commémorant le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier en Nouvelle-France, de même que la venue à Québec du président américain, monsieur Ronald Reagan, du Secrétaire général des Nations unies, monsieur Xavier Pérez de Cuellar, du Premier ministre de France, monsieur Laurent Fabius, et du président du Portugal, monsieur Antonio Ramalho Eanes. Quarante-trois ministres étrangers sont venus au Québec au cours des douze derniers mois et parmi ces ministres une quinzaine étaient titulaires de ministère à vocation surtout économique. En outre, trente-six ambassadeurs ou hauts-commissaires et onze consuls ont effectué des visites officielles à Québec au cours de l'année. Plusieurs groupes de législateurs ou parlementaires français, américains et suédois ont également visité le Québec.

Enfin, le Protocole a été associé à la réalisation d'événements importants, notamment la réunion de la Commission mixte internationale canado-américaine de Montréal en mai 1984, la réception à l'occasion de la fête nationale, l'assemblée générale de l'Association des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones, la rencontre du conseil d'administration de l'Association mondiale des femmes journalistes et écrivains, le onzième Congrès mondial des villes jumelées et cités unies, la 10e Assemblée générale annuelle du Club de Dakar, le Congrès mondial des jeunes chambres de commerce international, les Journées d'information annuelles du corps consulaire, la troisième Conférence internationale de droit constitutionnel sur les droits des minorités, la visite à Québec de représentants de la Conférence panafricaine sur la coopération et celle des représentants de la Los Angeles Society of Financial Analysts. La liste des principales manifestations et visites organisées par le Protocole se retrouve en annexe VII.

1.1.5 La Direction des communications

Cette direction coordonne les diverses activités de diffusion de l'information auprès de la clientèle québécoise et internationale. Au Québec, elle diffuse les ententes, programmes de coopération et multiples activités réalisées par le Ministère et les divers intervenants gouvernementaux et privés. À l'étranger, elle réalise plusieurs opérations de diffusion visant à assurer la promotion globale du Québec et à appuyer les programmes et activités du Ministère; elle coordonne l'action des conseillers en communications oeuvrant dans la plupart des représentations du Québec. Les principales réalisations de cette direction au cours de la dernière année sont décrites au chapitre cinq de ce rapport.

1.1.6 Le Service de coordination des relations avec le gouvernement fédéral

Dans le traitement des dossiers internationaux, le ministère des Relations internationales entretient des relations quotidiennes avec le gouvernement canadien. Il appartient au Service de coordination des relations avec le gouvernement fédéral de coordonner les différentes demandes émanant des directions géographiques et sectorielles du Ministère où le gouvernement fédéral est associé et d'assurer les suivis nécessaires pour la plupart de ces dossiers auprès du ministère canadien des Affaires extérieures. Ce service, qui

relève de l'autorité directe du sous-ministre, traite de dossiers très variés allant de la présence du Québec aux conférences internationales multilatérales ou aux commissions bilatérales jusqu'aux visites de dignitaires étrangers au Québec ou de personnalités politiques québécoises à l'étranger.

À la suite de l'élection d'un nouveau gouvernement à Ottawa, le ministre des Relations internationales, M. Bernard Landry, a tenu à rencontrer son homologue fédéral, M. Joe Clark, pour faire avec lui un tour d'horizon des principales questions d'intérêt mutuel en matière internationale. Cette rencontre a eu lieu le 11 janvier 1985. Auparavant, lors de la deuxième étape du Sommet sur le Québec dans le monde, les 10, 11 et 12 décembre 1984, M. Landry s'était réjoui de la présence, pour la première fois depuis le début de la ronde des sommets socio-économiques organisés par le gouvernement du Québec, de représentants du gouvernement canadien. Pas moins de cinq ministres fédéraux avec, à leur tête, le président du Conseil du trésor, M. Robert René de Cotret, se sont présentés à la table des discussions.

1.1.7 Le Service de la comptabilité

Sous l'autorité du Contrôleur des finances, ce service tient la comptabilité générale du Ministère. Conformément à la Loi de l'administration financière, il enregistre les engagements financiers imputables sur les crédits autorisés et voit à ce que ces engagements et les paiements qui en découlent n'excèdent pas ces crédits et leur soient conformes.

Ce service prépare les états financiers mensuels et annuels du Ministère ainsi que les données nécessaires à la publication des comptes publics.

1.2 Les directions générales

1.2.1 La Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration comprend trois directions et deux services et a pour principale responsabilité d'assurer le soutien requis à l'ensemble des unités administratives du Ministère ainsi qu'à l'ensemble des délégations et bureaux du Québec à l'étranger en matière de ressources humaines, matérielles et financières.

Elle exerce également un rôle central de communication vis-à-vis les organismes centraux de gestion notamment le Conseil du trésor, l'Office des ressources humaines et la Société immobilière du Québec. Elle comprend la Direction du personnel, la Direction du budget et des services auxilaires, la Direction de l'organisation et des pratiques administratives, le Service de vérification interne et le Service de voyage et d'accueil.

1.2.2 La Direction générale de la planification

Afin d'améliorer la cohésion des orientations prises par les différentes directions générales du Ministère et pour assurer la cohérence de ces orientations avec celles des autres ministères qui mènent une action à l'extérieur du Québec, le Ministère a dégagé certaines responsabilités qu'il a placées sous cette nouvelle direction générale.

Cette unité assume principalement des fonctions de coordination, d'analyse, de planification et de programmation ainsi que la gestion de l'information. Elle regroupe à ces fins cinq directions.

a) La Direction de la coordination sectorielle

Comme son nom l'indique, cette direction assure la coordination des opérations sectorielles et/ou transgéographiques qui étaient jusqu'à maintenant confiées aux directions sectorielles. À cette fin, elle est chargée d'évaluer les programmes et les projets de coopération selon les missions principales (économique, culturelle, éducative, sociale) et les domaines majeurs d'intervention (coopération linguistique, science et technologie, etc.). Elle veille également à appuyer, en fournissant les contenus appropriés, les actions de coordination interministérielle que doit assurer le Ministère dans le domaine international.

b) La Direction des affaires multilatérales et de la francophonie

Cette direction est chargée d'identifier les moyens d'action qui s'offrent au Québec auprès des organismes gouvernementaux internationaux et de coordonner les activités qui en découlent. Elle est également chargée d'élaborer, de réaliser et d'évaluer les programmes de coopération avec les organismes de la francophonie.

c) La Direction des études et politiques

Cette direction a la responsabilité d'élaborer des politiques et des stratégies d'intervention générales (politique internationale du gouvernement du Québec), spécifiques (sectorielles, régionales, selon des problématiques particulières) et fonctionnelles. À cette fin, elle réalise les études et analyses requises pour assurer la planification et le développement des activités internationales du Québec.

d) La Direction de la programmation

Cette direction a pour mandat d'élaborer et d'implanter un processus continu de programmation adapté aux objectifs et priorités du Ministère ainsi

qu'aux missions de l'État. Elle veille à coordonner les interventions des divers services et à assurer le suivi des opérations découlant de la programmation.

e) La Direction des systèmes d'information

Cette direction est chargée de mettre en place et de développer un système central, intégré et supporté par les équipements bureautiques appropriés, pour la gestion de l'information. Plus spécifiquement, elle procède à l'intégration fonctionnelle des différents systèmes documentaires existants. Cette direction établit un système de captage, d'analyse et d'enregistrement de l'information endogène et exogène et veille à implanter un système de circulation interne et de contrôle de l'information ainsi gérée.

1.2.3. La Direction générale des affaires internationales

La Direction générale des affaires internationales a pour mandat de mettre en oeuvre les politiques de relations internationales arrêtées par le Gouvernement pour répondre aux besoins et aux aspirations de la société québécoise.

Pour ce faire, elle établit, maintient et développe les relations que le Gouvernement entretient avec les pays étrangers. Elle veille notamment à la négociation et au respect des ententes internationales conclues avec des gouvernements étrangers. De plus, avec les ministères sectoriels, la Direction générale conçoit et réalise des programmes de coopération qui contribuent au rayonnement du Québec à l'étranger.

Enfin, elle coordonne l'ensemble des activités du Gouvernement à l'étranger principalement à travers le réseau de délégations et de bureaux que le Québec a ouverts à travers le monde.

Pour réaliser ce mandat, la Direction générale des affaires internationales comprend six directions géographiques.

— Les directions géographiques

Elles correspondent aux six entités géographiques suivantes: États-Unis, Europe (à l'exclusion de la France), France, Afrique/Moyen-Orient, Amérique latine et Asie-Océanie. Elles intègrent les divers responsables des actions du Québec dans les pays avec lesquels nous entretenons des relations.

Les directions géographiques ont pour mandat général de rassembler toutes les informations utiles sur chaque pays ou chaque région qui offre un intérêt particulier pour le Québec, de contribuer à la définition des objectifs et à l'élaboration et l'application des stratégies opportunes, de réaliser les actions appropriées notamment en matière de relations et de coopération internationales et de mener à bonne fin les ententes du Ministère avec ces pays.

2. La Direction générale de l'administration

Voici une brève description des activités réalisées par les diverses composantes de cette unité administrative pendant l'exercice 1984-1985.

2.1 La Direction du personnel

En 1984-1985, la Direction du personnel s'est vu greffer deux nouvelles divisions: celle de la gestion du personnel à l'extérieur et celle de l'organisation et du développement.

2.1.1. La dotation et les effectifs

Les effectifs réguliers du ministère des Relations internationales ont augmenté de 370 à 381 postes au cours de l'exercice financier. (Voir annexes III, IV et V). En matière de dotation, la mobilité des employés est privilégiée avant tout autre mode de comblement d'emploi. D'avril 1984 à mars 1985, 65 employés du Ministère ont ainsi été affectés à d'autres emplois tandis que 36 employés d'autres ministères sont venus combler des emplois vacants. De plus, 15 employés ont été mutés à d'autres ministères et organismes durant cette même période. Huit employés ont bénéficié d'une promotion en accédant à un poste de niveau plus élevé et deux employés ont été recrutés à l'extérieur de la fonction publique.

Soulignons qu'une collaboration importante a été fournie par cette direction au Commissariat général à l'organisation de la visite du Pape, notamment pour l'embauche de plusieurs employés occasionnels et le prêt de services d'employés du Ministère. De plus, la Direction a continué de fournir une assistance-conseil au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes qui est maintenant rattaché au Conseil exécutif.

2.1.2. La formation

L'utilisation de personnes-ressources du Ministère a été privilégiée encore cette année afin de minimiser les dépenses relatives aux activités de formation et de perfectionnement du personnel tout en maintenant ces activités à un niveau élevé. Ainsi, le total des coûts de formation et de perfectionnement n'a pas dépassé 36 000 $ pour 2 328 jours-personnes dont 920 employés professionnels et cadres supérieurs. En moyenne, le Ministère consacre ainsi 5 jours-personne par année au perfectionnement pour chaque employé.

Compte tenu du volume très important de contacts que les employés du Ministère doivent entretenir avec des ressortissants d'États anglophones, la Direction du personnel a continué d'offrir des cours de langue anglaise. De plus, une personne-ressource à temps partiel offre des cours en langue espagnole. Enfin, l'apprentissage par certains employés des langues néerlandaise, allemande, portugaise, japonaise et italienne a été encouragé.

Les principaux programmes de perfectionnement offerts aux employés ont été: l'accueil, la préparation à l'affectation à l'étranger, la bureautique, la linguistique française, la rédaction administrative, l'échange de fonctionnaires avec d'autres gouvernements, la progression de carrière, les conditions de travail, les relations internationales, la gestion, etc. La fonction «counseling» a été développée afin de permettre au personnel qui le désire de faire le point sur l'orientation de leur carrière.

Enfin, le Ministère a permis à un membre de son personnel professionnel d'effectuer un stage de perfectionnement d'une année à l'École nationale d'administration de Paris.

2.1.3 Les relations du travail

Le secteur des relations du travail a connu en 1984-1985 un élargissement de ses activités. C'est ainsi qu'en plus des relations du travail proprement dites et des avantages sociaux, le secteur recouvre maintenant tout le volet de la paie des employés, de l'administration des conditions de travail et de l'assiduité.

Se sont également ajoutés certains volets telles la santé et la sécurité du travail ainsi que la protection des renseignements personnels.

Au plan des avantages sociaux, le programme d'indemnisation des départs volontaires a connu un certain succès, compte tenu de l'âge moyen relativement peu élevé des employés du Ministère.

L'informatisation du système d'assiduité a permis un meilleur suivi et une mise à jour plus rapide du dossier de chaque employé du Ministère. De plus, le secteur de la paie a participé au projet pilote PAPA (pas de papier) mis de l'avant par l'Office des ressources humaines (ORH).

En matière de relations du travail, le rôle conseil a continué de se développer tant auprès des gestionnaires que des employés. Plus spécifiquement, des problèmes de qualité de l'environnement physique ont causé certains malaises chez plusieurs employés. Des démarches pour rectifier la situation ont été entreprises auprès de la Société immobilière du Québec (SIQ).

2.1.4 L'organisation et le développement

À la demande de la direction du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, cette direction a participé à des études concernant la réorganisation des services administratifs et l'examen des tâches du personnel d'une direction du Secrétariat. En matière de développement, cette direction a été impliquée dans l'élaboration de propositions de modifications au règlement n° 3 (allocation de fonction pour le personnel à l'extérieur), d'une politique complémentaire à ce règlement (politique concernant les postes difficiles) ainsi que dans la proposition de nouvelles mesures touchant les conjoints des employés affectés à l'extérieur. Cette direction a effectué plusieurs études comparatives des conditions d'emploi des fonctionnaires québécois affectés à l'extérieur par rapport à celles d'autres gouvernements.

2.1.5 La gestion du personnel à l'extérieur

Le mandat de cette direction consiste à assurer une intervention et un soutien continus à l'ensemble des ressources humaines oeuvrant à l'étranger, tant employés de l'État (114, incluant le SAIC) que recrutés locaux (169). Comme responsabilités principales, elle voit à l'application et à l'interprétation des régimes d'emploi (règlements 2 et 3) régissant les conditions de travail des employés affectés à l'étranger et s'assure de la bonne marche des opérations administratives qui en découlent.

En 1984, des efforts particuliers ont porté sur l'amélioration du règlement n° 3, en particulier quand aux normes de logement et à l'allocation de fonction. Un projet de règlement concernant les conditions de travail des recrutés locaux a également été élaboré.

2.2 La Direction du budget et des services auxiliaires

En 1984-1985, cette unité a assuré la continuité de l'ensemble de ses responsabilités, notamment par son Service d'analyse financière:

- en jouant un rôle de coordination et de collaboration avec les gestionnaires du Ministère pour la préparation de la revue de programmes, des crédits détaillés et du dossier de l'étude des crédits;
- en assurant des activités conseils en matière de politiques administratives destinées à favoriser une saine gestion financière et à assurer une utilisation des fonds publics conforme aux politiques et objectifs établis;
- en analysant des demandes de voyages à l'extérieur du Québec en provenance de l'ensemble des ministères en vue de recommandations appropriées à la direction qui autorise ces voyages en vertu d'une délégation du Conseil du trésor.

Le Service de la gestion des fonds de roulement pour le réseau a assuré l'élaboration et le contrôle du budget des représentations à l'étranger.

Il a entrepris une étude visant à mécaniser la tenue des données comptables dans les délégations.

Les services auxiliaires gèrent les aménagements continuels occasionnés par les nombreux mouvements de personnel et de structures du Ministère. En matière d'achats, d'approvisionnement et de messagerie, ce service a continué d'assurer les opérations pour l'ensemble du Ministère.

2.3 La Direction de l'organisation et des pratiques administratives

L'exercice 1984-1985 a été l'occasion d'une transformation en profondeur de cette unité vers deux pôles principaux.

Les services au réseau des délégations qu'assumait cette direction ont en effet été orientés vers la Direction du personnel pour ce qui a trait aux activités touchant les conditions de travail (régime d'emploi principalement) alors que les activités à implications financières ont été greffées à la Direction du budget et des services auxiliaires.

2.4 Le Service de vérification interne

Suivant un plan annuel de vérification interne, cette unité a procédé à l'exécution de ce plan tant dans le Ministère à Québec que dans les délégations du Québec, notamment à Los Angeles et à Mexico.

2.5 Le Service de voyage et d'accueil

Au cours de l'exercice 1984-1985, cette unité a assuré la continuité des opérations concernant les voyages de tout le personnel à l'extérieur du Québec.

Avec l'aide de 17 pigistes préposés à l'accueil des visiteurs dans le cadre de programmes d'échange, le Ministère a accueilli quelque 1670 personnes.

Service de voyage et d'accueil

Sommaire des personnes accueillies	
France	699
Amérique latine	186
Europe (autres pays que la France)	173
Afrique et Moyen-Orient	136
États-Unis	71
Asie et Océanie	33
Communications	86
Protocole	16
Total	**1 400**

Le Service de voyage et d'accueil a accueilli en collaboration avec d'autres ministères et organismes les missions suivantes:

Affaires canadiennes	73
Secrétariat des peuples francophones (VII[e] rencontre)	50
Étudiants boursiers étrangers	44
Agence pour la coopération technique industrielle et économique	35
Concours international de sculpture sur neige (Carnaval de Québec)	20
Festival du film sur l'art	15
Colloque international sur le Saint-Laurent	13
Autres	20
Total	**270**

3. La Direction générale de la planification

Le rapport annuel 1983-1984 mentionnait l'approbation par le Conseil du trésor d'un nouveau plan d'organisation administrative. L'adoption de ce plan a donné lieu au cours de l'année 1984 à la mise en place d'une nouvelle structure visant essentiellement à favoriser le développement, au sein du Ministère, des activités reliées à la planification et à la coordination de l'action internationale du Gouvernement. L'un des moyens retenus à cette fin a été la création d'une Direction générale de la planification.

Cette nouvelle direction générale, qui assume des fonctions de coordination, d'analyse, de planification, de programmation ainsi que de gestion de l'information, regroupe cinq directions.

La Direction de la coordination sectorielle collabore à la définition, à l'orientation et à l'évaluation des activités internationales des principaux ministères et organismes québécois et en assure la coordination. Elle est chargée de la mise en place et du fonctionnement de mécanismes de concertation interministérielle en plus de gérer et d'administrer certains programmes et activités à caractère plurigéographique ou multisectoriel.

La Direction des affaires multilatérales et de la francophonie assure la coordination et l'évaluation des activités du Québec à l'égard des institutions de la francophonie et des autres organisations internationales.

La Direction des études et politiques procède aux études, aux analyses et aux consultations appropriées en vue de l'élaboration de politiques et de stratégies d'intervention internationale.

La Direction de la programmation est chargée d'élaborer et d'implanter un processus de programmation et d'évaluation des activités du Ministère.

Enfin, *la Direction des systèmes d'information* est chargée de mettre en place et de développer un système central de gestion de l'information intégrant un certain nombre de fichiers.

3.1 La Direction de la coordination sectorielle

La Direction de la coordination sectorielle (DCS) regroupe, depuis mars 1984, les anciennes directions des affaires sociales et institutionnelles, des affaires éducatives et culturelles et des affaires économiques. Les dossiers relatifs aux organisations internationales et à la coopération multilatérale, qui relevaient de ces trois directions, ont été rattachés depuis, à la Direction des affaires multilatérales et de la francophonie à l'exception de la Communauté européenne et du Conseil de l'Europe.

La DCS assume, au sein de la Direction générale de la planification, un mandat de coordination générale des activités et programmes de coopération internationale des principaux ministères et organismes québécois qui interviennent sur la scène internationale. La fonction conseil de la DCS, s'exerce également, au sein du Ministère, auprès des directions géographiques, dans la préparation et la mise en oeuvre de leurs activités au Québec et à l'étranger.

De façon plus spécifique, la Direction de la coordination sectorielle a les mandats suivants:

- définir et établir les mécanismes de concertation et de coordination interministérielles afin d'assurer la cohérence des politiques et la complémentarité des activités des intervenants gouvernementaux et paragouvernementaux à l'étranger;
- collaborer à l'élaboration des orientations et de la programmation des activités internationales des principaux ministères et intervenants québécois sur la scène internationale;
- participer aux travaux d'évaluation et d'orientation des principales commissions de coopération intergouvernementales conclues notamment avec la France, la Belgique, la Wallonie, la Communauté française de Belgique, la Flandre, le Mexique;
- gérer et administrer certains programmes et activités à caractère plurigéographique ou multisectoriel telles les négociations des ententes de sécurité sociale et des ententes en matière d'adoption internationale, la formation médicale étrangère au Québec et l'organisation des sessions d'accueil et de fin de séjour des étudiants boursiers du gouvernement du Québec;
- regrouper en programmes les activités multiples de soutien pour lesquelles le Ministère est régulièrement sollicité, en dehors de sa programmation régulière (colloques, conférences, festivals);
- gérer l'appui financier gouvernemental à certains organismes et institutions tels l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), le Festival d'été de Québec (FEQ), les collèges français St-Stanislas et Marie-de-France.

3.1.1 Les ententes de sécurité sociale

Afin d'assumer adéquatement ses responsabilités en matière de conclusion d'ententes dans le domaine de la sécurité sociale, le gouvernement du Québec s'est doté, en 1978, d'un Comité de négociation des ententes de sécurité sociale (CNESS). Il a également créé un organisme de liaison chargé de coordonner l'intervention des diverses institutions concernées par l'application de ces ententes afin d'assurer aux personnes d'un autre pays qui s'établissent au Québec et aux Québécois qui vont s'établir dans un autre pays l'accès aux prestations acquises en vertu des régimes de sécurité sociale de leur pays d'origine et de leur pays d'accueil.

Le Québec possède en effet l'entière juridiction sur la grande majorité des régimes de sécurité sociale visés par de telles ententes. De même, le Québec conclut des ententes internationales concernant les autres régimes de sécurité sociale sur lesquels il a complète juridiction, notamment les allocations familiales, les assurances en matière de soins médicaux, d'hospitalisation, d'accidents de travail et de maladies professionnelles.

Le Comité de négociation des ententes de sécurité sociale auquel est étroitement associé la Direction de la coordination sectorielle;

- assure la coordination de l'intervention de tous les ministères et organismes concernés;
- fait des recommandations à ceux-ci sur tout ce qui touche la réciprocité en matière de sécurité sociale;
- prépare les projets d'ententes et d'arrangements administratifs et les négocie;
- veille au processus de conclusion et de mise en oeuvre des ententes.

Au cours de l'année 1984-1985, le Comité de négociation des ententes de sécurité sociale a particulièrement suivi les négociations qui se sont poursuivies entre le Canada et les pays suivants: Barbade, Belgique, Yougoslavie, Danemark, Suède, Norvège, Finlande. Le Comité a de plus conduit au nom du Québec des négociations particulières avec la France, la Suède et la Barbade.

Enfin, le CNESS a tenu au Québec des rencontres administratives avec le Secrétariat de l'administration des ententes de sécurité sociale et des organismes responsables de l'administration de ces ententes pour les États-Unis, l'Italie et l'Allemagne fédérale.

3.1.2 L'adoption internationale

Le 25 mai 1982, le ministère des Affaires sociales créait un Secrétariat à l'adoption chargé d'élaborer une politique gouvernementale en matière d'adoption et de conclure des accords bilatéraux avec les autorités des pays de provenance des enfants. Le Secrétariat a sollicité la collaboration du ministère des Relations internationales et des autres ministères et il a été convenu de créer un Comité de négociation des ententes en matière d'adoption internationale.

Ce comité a été créé le 11 mars 1983 par une lettre d'entente entre le ministère des Relations internationales et les ministères des Affaires sociales, de la Justice et des Communautés culturelles et de l'Immigration. Il a pour mandat de préparer les ententes bilatérales à être signées entre le gouvernement du Québec et les gouvernements étrangers d'où proviennent les enfants adoptés au Québec.

Pour sa part, le ministère des Relations internationales assume le secrétariat, le support juridique et les services administratifs reliés aux activités du Comité.

En 1984-1985, le Québec a proposé à la Bolivie, à la République dominicaine, au Guatemala et aux Philippines, un texte qui permettait de régir l'adoption de l'un de leurs ressortissants par un Québécois.

Parallèlement à cette démarche, le Ministère a négocié et conclu une entente avec la «Social Welfare Society» de Corée du Sud.

3.1.3 La formation médicale étrangère au Québec

Au début des années 1970, le ministère des Affaires intergouvernementales a mis en place, avec le concours du ministère des Affaires sociales, un programme d'échange de médecins résidents, avec la France d'abord, puis avec la Belgique, le Liban et la Communauté autonome de Madrid. Ces ententes sont rajustées chaque année au moment des réunions des commissions mixtes entre le Québec et chacun de ces pays, à l'exception du Liban. Dans ce dernier cas, l'entente signée en 1978 a été renouvelée en juin 1984 par un échange de lettres.

Ce programme vise à favoriser les échanges de médecins résidents pour appuyer la formation clinique et la recherche médicale au Québec, la formation de personnel spécialisé en provenance de pays moins bien nantis et, de façon générale, à promouvoir et à développer les relations internationales du Québec.

La gestion de ce programme a été confiée au ministère des Relations internationales par le ministère des Affaires sociales en 1980. Elle est assumée en étroite collaboration avec le MAS, le MCCI, en concertation avec leurs réseaux respectifs.

En 1984-1985, 43 médecins étrangers se spécialisaient au Québec: 30 Français, 4 Belges, 5 Madrilènes et 5 Libanais. Dans ce dernier cas, la nouvelle entente signée en juin 1984 a ramené le nombre de bénéficiaires de 10 à 5 et a changé leur statut de méde-

cin résident en celui de moniteur-boursier pour une formation limitée à une seule année.

Ces changements s'inscrivent dans une volonté de réorienter ce programme pour l'étendre à un plus grand nombre de pays (dont plusieurs du Tiers Monde), pour assurer une diversification des clientèles et du genre de formation, pour permettre une transformation de statut de résident rémunéré en celui de moniteur-boursier et enfin, favoriser l'affectation d'autres types de moyens (stages, missions, subventions). C'est ainsi qu'un comité composé des ministères suivants: MRI, MAS, MESST, MCCI, a été créé en 1984 afin d'élaborer une politique harmonieuse et intégrée de coopération internationale en matière de formation de main-d'oeuvre médicale.

3.1.4 Le Programme de rencontres universitaires internationales

Le ministère a mis en oeuvre depuis quelques années, un programme répondant à la fois aux besoins du milieu universitaire et du gouvernement québécois, dans le domaine du rayonnement des secteurs d'excellence québécois à l'étranger. Ce programme, en plus d'être un soutien aux activités internationales des universités, favorise la promotion et le développement des compétences universitaires québécoises dans plusieurs disciplines. Administré conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, ce programme aura permis de privilégier, au cours des deux dernières années, les projets se rapportant aux secteurs technologique et scientifique.

Ainsi, en 1984-1985, 32 candidats ont bénéficié d'une assistance financière parmi les 154 candidatures reçues.

3.1.5 Les relations culturelles internationales

L'année 1984-1985 aura été une période à la fois de réflexion sur le rôle du MRI dans le domaine culturel international et d'intervention de la DCS dans certains secteurs d'activités.

L'implication de la DCS dans un nombre croissant de dossiers géographiques a permis de développer progressivement plusieurs secteurs d'activités dont les événements culturels internationaux au Québec, les tournées à l'étranger, la participation à des colloques et à des congrès et festivals à l'étranger. Au cours de la dernière année, la Direction a principalement réalisé les activités suivantes:

a) La mise en place du Comité technique MAC-MRI

Ce comité s'est réuni une dizaine de fois au cours de l'année 1984-1985 afin de traiter une cinquantaine de dossiers nécessitant une concertation étroite entre les deux ministères. Ces travaux ont permis en particulier d'élaborer des critères de financement pour les événements culturels internationaux tenus au Québec et de formuler des hypothèses d'action pour remplacer le fichier du spectacle aboli depuis janvier 1984.

b) Les travaux d'étude et de réflexion sur les interventions du MRI dans le domaine culturel

Afin de pouvoir mieux cerner les possibilités et les limites des interventions du MRI en matière culturelle, un premier travail d'inventaire a été fait en ce qui a trait à des programmes du gouvernement fédéral. Dans une seconde étape, on a procédé à un inventaire des interventions des directions géographiques du MRI afin de mieux cerner les problèmes de gestion et d'harmonisation de ces interventions avec les difficultés ressenties par les intervenants culturels québécois. Une partie des données de cette enquête a été utilisée lors des travaux préparatoires au deuxième volet du Sommet sur le Québec dans le monde.

c) La participation aux travaux préparatoires au Sommet sur le Québec dans le monde

À l'occasion des différentes étapes de préparation de ce sommet qui a eu lieu en décembre 1984, la DCS a eu à fournir quelques contributions sur des inventaires de la situation et la formulation des propositions gouvernementales. À la suite de ce sommet, la DCS a été chargée d'élaborer des propositions concernant la mise en place du conseil d'orientation dans le domaine culturel. Ces propositions font actuellement l'objet de discussions avec le ministère des Affaires culturelles.

d) Les événements culturels internationaux au Québec

Le Ministère a participé au financement des événements suivants: le Festival international des films sur l'art, l'Exposition internationale d'oeuvres en papier, le Rendez-vous international de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli, la Quinzaine internationale de théâtre, le Festival de l'humour, le Festival international de jazz, la Fête foraine de Baie-Saint-Paul, le Festival international des films du monde, le Festival international du nouveau cinéma, le Festival québécois du jeune théâtre.

De même, le Ministère a profité de la tenue à Montréal, en décembre 1984, de la première Conférence internationale des arts de la scène pour inviter les directeurs des grands festivals étrangers à participer à cet événement afin de se familiariser avec les dernières productions québécoises dans le domaine des

arts de la scène et de les inciter à inclure plus d'artistes québécois dans leur propre programmation. Sur la vingtaine de personnalités qui ont participé à CINARS, on comptait des représentants de plusieurs festivals internationaux prestigieux dont le Festival d'Athènes, le Festival de Bringthon, le Festival d'Édimbourg, le Festival de Cervantino, le Festival d'Adélaïde, le Festival de Tokyo, le Festival de Hong Kong.

e) Les tournées à l'étranger

Le Ministère a subventionné une vingtaine de tournées d'organismes culturels à l'étranger dont parmi les plus importantes, celle en Asie des Grands Ballets canadiens et celle de l'Orchestre symphonique de Montréal au Japon et à Hong Kong.

f) La gestion du dossier du Commissariat aux célébrations des fêtes

1534-1984 a donné lieu à un travail de concertation interne avec les directions géographiques et le ministère des Affaires culturelles afin de permettre la réalisation des manifestations suivantes: la Caravane du Cirque du soleil; les manifestations de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Saint-Malo; la Série de concerts franco-québécois à Montréal et à Québec.

3.1.6 L'année internationale de la Jeunesse

En septembre 1984, le ministère des Relations internationales identifiait certaines activités visant à sensibiliser la jeunesse québécoise aux réalités internationales, à l'occasion de l'année internationale de la Jeunesse.

C'est ainsi que le Ministère a particulièrement aidé l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) à mettre en oeuvre un programme de création d'emplois pour les jeunes dans les organismes de coopération internationale, de même qu'un programme de stages de jeunes cadres d'organismes non gouvernementaux québécois auprès des organisations internationales responsables de la planification, de la gestion et du financement de projets de développement dans le Tiers Monde.

Le MRI a également élaboré un programme de stages dans les délégations du Québec à l'étranger à l'intention des jeunes diplômés en vue de les sensibiliser aux relations internationales et à la réalité du travail de représentation québécoise à l'étranger.

De même, le Ministère a rendu possible la participation de douze jeunes représentants d'organismes jeunesse québécois à la Semaine européenne de la jeunesse organisée du 1er au 6 juillet, à Strasbourg, par le Conseil européen de la jeunesse.

3.1.7 Les organisations internationales régionales

a) La Communauté européenne

Dans le cadre de son mandat d'évaluation et d'orientation de la coopération entre le Québec et la Communauté européenne, la Direction de la coordination sectorielle a favorisé le renforcement de la coopération dans le domaine scientifique et technologique. Ainsi, à la suite d'un certain nombre de rencontres au Québec et à Bruxelles entre les autorités du MESST et les autorités communautaires chargées de la recherche et du développement, fut créé un programme d'échanges scientifiques qui prévoit l'envoi de deux chercheurs québécois affectés à l'équipe FAST (Forecast and Assessment in Science and Technology). D'autres moyens permettant de concrétiser notre coopération scientifique et technologique avec la Communauté européenne sont prévus: échange de fonctionnaires, tenue de colloques conjoints, etc.

Le Québec s'est également intéressé à d'autres programmes de recherche scientifique communautaires et des rencontres exploratoires ont eu lieu en ce sens. Le Québec a également participé aux sous-comités de coopération générale et préparatoire et de coopération industrielle Canada–Communauté européenne.

D'autres échanges entre experts ont eu lieu de part et d'autre, dans des domaines aussi variés que la petite et moyenne entreprise, les systèmes énergétiques, les mines, le bois de construction, les pâtes et papiers, l'agriculture, les questions environnementales, la condition féminine.

b) Le Conseil de l'Europe

Les champs d'action du Conseil de l'Europe sont multiples et touchent presqu'exclusivement des champs de compétence québécois, notamment: les droits de la personne, l'éducation, la santé, la sécurité sociale, les affaires culturelles et les questions scientifiques et technologiques. Le Conseil s'intéresse également aux questions relatives à l'environnement, à l'aménagement du territoire, aux collectivités locales, à la condition féminine, aux loisirs et aux sports et à la jeunesse.

Le Ministère a manifesté un intérêt soutenu à l'égard de cette organisation internationale régionale en maintenant une coopération marquée au coin de la continuité en matière d'affaires culturelles et d'éducation et en jetant les bases d'une nouvelle coopération dans des nouveaux secteurs en collaboration avec les ministères sectoriels concernés.

C'est ainsi, en 1984-1985, que le gouvernement du Québec a participé en tant qu'observateur officiel

à deux conférences ministérielles; l'une sur les questions culturelles et l'autre sur les questions relatives aux loisirs et aux sports. Il a de plus participé à plusieurs groupes de travail en matière d'éducation, de droits de la personne, d'affaires culturelles. Des rencontres informelles entre spécialistes du Conseil de l'Europe et du Québec ont eu lieu, à Québec et à Strasbourg. Par ailleurs, des jeunes spécialistes des droits de la personne ont effectué des stages d'une année au Conseil de l'Europe.

Parmi les nouveaux domaines d'intérêt, le dossier des droits de la personne et les questions scientifiques et technologiques ont plus particulièrement retenu l'attention. Le Conseil de l'Europe mène en effet, depuis plusieurs décennies déjà, des activités extrêmement intéressantes en matière de droits de la personne qui concernent directement des champs d'intérêt québécois. Quant aux questions scientifiques, le Conseil de l'Europe intervient, depuis peu, dans deux dossiers majeurs pour le Québec: la création d'un réseau de mobilité de chercheurs européens et la création d'un réseau de centres de recherche européens, subventionnés par le Conseil de l'Europe, en collaboration avec d'autres organismes européens, dont la Communauté européenne.

3.1.8 Les droits de la personne

L'action du Ministère dans le dossier des droits de la personne s'est manifestée à plusieurs niveaux. D'abord, en tant que responsable de la mise en oeuvre des conventions internationales qui ressortissent à des champs de compétence québécoise, le Ministère, en collaboration avec la Commission des droits de la personne et le ministère de la Justice, a assuré la présence québécoise lors de l'audition des rapports des gouvernements du Canada auprès des autorités internationales suivantes: le Comité économique et social des Nations unies (rapport sur la mise en oeuvre des articles 10 à 12 du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels); le Comité des droits de l'homme des Nations unies (rapport supplémentaire sur la mise en oeuvre du Pacte relatif aux droits civils et politiques); le Comité d'experts des Nations unies (rapport sur la mise en oeuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes).

Le Ministère a également soutenu des activités diverses de certains ministères et organismes québécois auprès d'organisations internationales. Soulignons la visite de monsieur Maxime Tardu, directeur adjoint de la Division des droits de l'homme des Nations unies à Genève.

Le MRI a aussi contribué au maintien des relations avec des organismes privés québécois travaillant à la promotion des droits de la personne sur la scène internationale. Il a de plus, à l'occasion, fourni un appui logistique et soutenu financièrement des colloques et conférences internationales au Québec et à l'étranger.

Enfin, en ce qui a trait plus particulièrement à la décennie des Nations unies pour la femme, le Québec a ratifié à l'automne de 1981, l'adhésion du Canada à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Il s'est de plus assuré que sa réponse au questionnaire des Nations unies sur l'évaluation et les réalisations des dix dernières années sur les progrès de la condition féminine soit intégrée et annexée au document déposé par le Canada.

3.1.9 Les dossiers à caractère économique

Le MRI a été impliqué dans la préparation des rencontres des ministres fédéral et provinciaux du Commerce extérieur. Il s'est notamment attaché à assurer la continuité des positions québécoises en matière de relations internationales notamment en assurant une présence québécoise dans les forums internationaux qui traitent de sujets de la compétence du gouvernement du Québec.

a) La science et la technologie

La Direction des systèmes d'information a produit un rapport des ressources humaines et financières consacrées par le MRI aux activités scientifiques et techniques de même que dressé un bilan des actions du Ministère dans le secteur de la recherche en biotechnologies de 1982 à 1985.

Le Ministère a de plus favorisé la participation d'une mission d'industriels à une conférence internationale sur les biotechnologies qui s'est tenue à Londres en mai 1984.

b) Le tourisme

Le Ministère a pris une part active au Comité des agents de liaison pour les fins du comité consultatif «hôtellerie, restauration et tourisme» dont le mandat porte notamment sur l'analyse en profondeur des grandes questions reliées au développement économique et à la reconnaissance du statut des travailleurs de ce secteur.

c) Les transports

Le MRI a activement participé à l'organisation du Colloque international sur le commerce et la navigation durant l'hiver sur le Saint-Laurent.

Par ailleurs, le MRI s'est assuré de la présence d'observateurs à la 40e Assemblée générale annuelle de l'Association internationale du transport aérien (AITA).

Les délégués québécois ont profité de l'occasion pour démontrer leur volonté de bonifier l'actuel accord de siège entre l'AITA et le gouvernement du Québec afin de favoriser un regroupement des activités du bureau de cet organisme, actuellement réparties entre Montréal et Genève.

De plus, nos représentants ont exploré, avec des responsables de cet organisme et du gouvernement canadien, les possibilités de collaboration en vue de l'implantation à Montréal d'un institut international de formation des cadres de l'aéronautique pour les pays en développement.

d) L'agriculture, les pêcheries et l'alimentation

Le Ministère a collaboré avec le MAPAQ à l'établissement de la programmation des activités internationales dans le secteur agro-alimentaire dont la majeure partie s'inscrivait dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Un certain nombre de missions ont cependant été prévues dans d'autres pays, notamment aux Pays-Bas, dans les pays scandinaves et aux États-Unis.

La DCS a participé aux travaux du Comité permanent Québec-Wallonie qui a inscrit à son programme deux missions dans le domaine agro-alimentaire, l'une de prospective générale, l'autre portant sur l'aquaculture.

Le Ministère a également contribué au financement d'activités non programmées, dont la venue au Québec d'un chercheur néerlandais spécialisé dans les maladies du porc, la réalisation d'une mission pour un colloque et des visites industrielles en relation avec la culture de la betterave à sucre, l'organisation d'une visite de hauts fonctionnaires chinois dans les domaines agricole (production laitière) et industriel (énergie et informatique).

Le Ministère a aussi été représenté à des rencontres portant sur l'agro-alimentaire dont la réunion préparatoire au Séminaire franco-québécois sur l'industrie laitière et la réunion préparatoire au Séminaire sur l'industrie agro-alimentaire en Afrique. La DCS a de plus contribué à l'organisation en février 1985, d'une rencontre avec des représentants des organismes non gouvernementaux (ONG) portant sur le thème de l'autosuffisance alimentaire en Afrique et s'est impliquée dans le dossier du Colloque sur l'irradiation des aliments.

e) L'environnement

La DCS a apporté sa collaboration au contentieux canado-américain sur les pluies acides de même qu'à la préparation de la réunion en août 1984, du Comité permanent Québec-Wallonie, lequel a prévu, dans sa programmation, une mission dans les domaines du recyclage des déchets et du traitement des déchets dangereux. Elle a de plus participé au Colloque sur les pluies acides qui s'est tenu à Québec au printemps 1985 dans le cadre de la Conférence des gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres des provinces de l'Est du Canada.

f) L'énergie et les ressources

Le MRI a apporté sa contribution au Congrès international sur l'hydrogène comme source d'énergie qui s'est déroulé à Toronto en juillet 1984, en défrayant le coût de transport des participants du Congrès pour une visite industrielle aux installations de l'Institut de recherche en électricité du Québec. De concert avec le MER, il a entrepris des consultations avec l'Association internationale de recherche en hydraulique (laquelle regroupe des organismes tels que la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ), Marine Industries, etc.) dans le but de déterminer la contribution éventuelle du gouvernement du Québec à la tenue du prochain congrès de cette association qui doit avoir lieu à Montréal en septembre 1986. La DCS s'est assurée que soient satisfaites les demandes d'information provenant des délégations du Québec et des consultants étrangers installés au Québec, concernant les recherches scientifiques entreprises sur la fibre d'amiante et les problèmes de santé découlant de l'utilisation de l'amiante.

3.2 La Direction des affaires multilatérales et de la francophonie

La Direction des affaires multilatérales et de la francophonie est chargée d'identifier les moyens d'action qui s'offrent au Québec auprès des organismes internationaux gouvernementaux et non gouvernementaux et de coordonner les activités qui en découlent. Elle est de plus chargée d'élaborer et d'évaluer les programmes de coopération avec les organismes de la francophonie et de coordonner les activités qui sont entreprises.

3.2.1 Les affaires multilatérales

Au cours du présent exercice financier, un effort particulier a été entrepris pour rationaliser les interventions du ministère des Relations internationales en regard des organisations internationales et des rencontres internationales notamment par l'arrimage de l'action internationale sur les grandes priorités de l'État québécois.

a) L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, par sa mission, représente la principale organisation mondiale avec laquelle

le Québec entretient des rapports. Même si ceux-ci ne sont pas formels, ils ont pour objet de prolonger sur le plan international, les juridictions québécoises en matière d'éducation et de culture.

Outre ces deux secteurs, le MRI s'est intéressé plus étroitement aux rencontres de l'UNESCO sur les femmes, notamment en assurant la participation de Québécoises à des rencontres d'experts sur des questions touchant les femmes.

Dans le domaine de l'éducation, le virage technologique, l'éducation des adultes, l'éducation préscolaire, les équivalences de diplômes universitaires ont été les principaux thèmes des rencontres ministérielles et d'experts auxquelles le Québec s'est associé.

Dans le domaine culturel, les droits d'auteur, la conservation des archives, les communications, l'audiovisuel ont amené des experts québécois à prendre part à des rencontres sur ces thèmes. De plus, le Ministère a officiellement appuyé l'inscription de la ville de Québec sur la liste du patrimoine mondial.

b) L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE)

L'Organistion pour la coopération et le développement économiques regroupe les principaux pays industrialisés du monde et constitue un forum de premier plan pour le Québec, tant dans le domaine économique que dans ceux de l'éducation, du travail et de la main-d'oeuvre.

C'est ainsi que, dans le domaine de l'éducation, existe une pratique de coopération avec l'OCDE qui a fait qu'à l'automne 1984, le ministre de l'Éducation du Québec participait à la 39e session de la Conférence internationale de l'éducation de Paris et qu'un expert québécois travaille depuis 1980 avec l'Organisation pour l'application du programme de gestion de l'enseignement supérieur.

Le Ministère s'est par ailleurs attardé à étendre la coopération à d'autres domaines de compétence québécoise et dans des secteurs prioritaires pour le Gouvernement, ce qui a par exemple donné lieu à une mission du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu dans le domaine de la formation professionnelle.

De concert avec le MESST, le Ministère s'est également attaché à suivre de près les activités de l'OCDE dans le secteur de la science et technologie tout en étudiant les possibilités d'une participation plus directe aux travaux de l'OCDE.

c) L'Organisation mondiale de la santé (OMS)

Détenteur de la juridiction constitutionnelle dans le domaine de la santé, le Québec est au premier chef concerné par la mission de l'Organisation mondiale de la santé. Le Québec n'est pas membre de cette organisation, mais tant par ses efforts d'application au Québec du nouvel ordre sanitaire international, objectif premier de l'OMS pour l'an 2000, que par la nouveauté et l'originalité de ses expériences dans ce domaine, le Québec peut contribuer activement au processus de réflexion de l'OMS, tout comme il peut en retirer des enseignements utiles dans la définition de ses politiques de santé.

Le Québec participe annuellement à l'Assemblée mondiale de la santé (AMS). C'est ainsi que le ministère des Affaires sociales représentait le Québec à la 37e Assemblée mondiale.

De même, le MRI travaille pour accroître la participation québécoise à l'AMS, notamment par le biais d'une représentation québécoise plus importante au sein des délégations canadiennes et par des analyses et prises de position sur les documents préparatoires des assemblées mondiales.

d) L'Organisation internationale du travail (OIT)

L'Organisation internationale du travail constitue une organisation particulière pour le Québec dans le système des Nations unies en ce sens que sa constitution même prévoit des dispositions explicites pour la participation des États fédéraux à ses travaux. Les résolutions de l'OIT ayant un caractère obligatoire pour les États membres, une clause fédérale assujettit l'application de ses résolutions par les États fédéraux, à l'accord de ces États fédérés lorsque les législations sur le travail relèvent de la compétence de ces derniers.

Le Québec s'est toujours associé étroitement à la préparation des conférences internationales du travail auxquelles il délègue une importante représentation au sein de la délégation canadienne. Quatre personnes représentaient le Québec à la dernière conférence qui s'est tenue à Genève en juin 1984 et dont les principaux thèmes étaient la politique de l'emploi et la médecine du travail.

Le Québec est également signataire d'une entente bilatérale avec l'Institut international d'études sociales, institut du Bureau international du travail, par laquelle il assure la rédaction d'un fichier didactique

sur les normes internationales du travail qui devrait être complété en 1986 et diffusé à tous les États membres.

Dans le cadre des activités du BIT, le Ministère a financé un stage de formation en politique du travail d'un représentant du Conseil du trésor et d'un représentant du ministère de la Main-d'oeuvre du Québec, au siège social du BIT à Genève, à l'automne 1984. Outre les objectifs inhérents au stage, cette participation constitue une amorce d'une meilleure utilisation des ressources internationales disponibles dans le perfectionnement du personnel québécois et dans la définition des politiques québécoises dans le domaine du travail.

e) L'Organisation des Nations unies (ONU)

Par son statut et ses responsabilités constitutionnelles, le Québec est d'abord amené à participer aux activités des organisations spécialisées du système des Nations unies plutôt qu'à celles de l'Organisation des Nations unies elle-même. Sans être associé directement aux activités des Nations unies, le Québec en suit toutefois le déroulement pour, au besoin, intervenir lorsqu'elles touchent des domaines de sa compétence. Ainsi, en août 1984, le Québec était-il officiellement représenté au sein de la délégation canadienne à la deuxième Conférence mondiale sur la population à Mexico, où des questions de croissance de la population, d'immigration et d'émigration furent abordées.

f) Les organisations non gouvernementales

Dans la foulée des rencontres internationales gouvernementales, s'inscrit tout naturellement la participation du Québec aux activités des organisations internationales non gouvernementales qui constitue un complément à l'action du gouvernement du Québec sur la scène internationale. C'est ainsi que des sociétés d'auteurs, des regroupements sociaux, des universitaires, professionnels de la santé... ont pu, grâce à la contribution du MRI, participer à ce genre de rencontres.

g) La Fédération internationale des villes jumelées et cités unies

Dans le cadre d'une collaboration amorcée en 1981 avec la Fédération mondiale des villes jumelées et cités unies, la ville de Montréal accueillait du 24 au 28 septembre 1984 le XI[e] Congrès mondial des cités unies. Les assises de la Fédération, qui se tiennent à tous les trois ans, se déroulaient ainsi pour la première fois en Amérique du Nord.

Plus de 1 700 personnes représentant 352 villes et 61 pays participaient à cette importante rencontre internationale du monde municipal sous le thème «Les cités unies: instrument de paix et de développement social, culturel et économique».

Grâce à la collaboration de plus de cent conférenciers de haut calibre et d'une trentaine d'organisations internationales spécialisées, les vingt-deux colloques tenus dans le cadre du congrès ont permis aux délégués d'entendre des communications remarquables, tant par leur contenu que par leur originalité et par les propositions qu'elles présentaient. Tous ont souligné l'intérêt des propos tenus et des idées échangées ainsi que les nombreuses relations qui ont pu être établies. La vie municipale québécoise s'en est ainsi trouvée considérablement enrichie.

Parallèlement au XI[e] Congrès mondial des cités unies et également au Palais des congrès de Montréal, l'exposition technologique et industrielle «Cité 2000» a permis à une cinquantaine d'entreprises présentant des produits nouveaux, développant des techniques de pointe ou offrant des solutions originales aux problèmes des villes et des communautés locales, de mettre en évidence auprès des visiteurs étrangers, la diversité et l'adaptabilité du savoir-faire québécois dans les secteurs manufacturiers et tertiaires moteurs: ressources (eau, sol, air, énergie, capital humain), transport, assistance technique, habitat, service public, gestion municipale.

Seize visites professionnelles regroupées en onze thèmes eurent également lieu pendant le congrès. Ces visites ont permis aux congressistes de mieux connaître les projets d'habitation subventionnés, les parcs urbains et régionaux, les projets de revitalisation urbaine et le fonctionnement d'une municipalité québécoise.

Au plan économique, bien qu'il ne soit pas possible pour l'instant de mesurer toutes les retombées escomptées par les organisateurs québécois, on peut prévoir que ce congrès contribuera à ouvrir des marchés à plusieurs entreprises québécoises de pointe.

3.2.2 Les institutions internationales francophones

La conscience de la solidarité qui lie les peuples ou ethnies utilisant le français comme langue a inspiré, depuis vingt-cinq ans, la création de plusieurs organisations ou associations internationales en vue d'établir des collaborations mettant à contribution des ressources et des concours complémentaires pour le bénéfice de chacun et de l'ensemble des partenaires.

Ainsi sont nés successivement la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française (CONFEMEN) en 1960, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) en 1961, le Conseil international de la langue française (CILF) en 1967, l'Asso-

ciation internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) en 1968, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) en 1969, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en 1970, etc.

De même ont vu le jour nombre d'associations réunissant les francophones par secteur d'activité professionnelle ou de fonction, (journalistes, historiens, géographes, sociologues, éditeurs, écrivains, etc.), la Fédération internationale des écrivains de langue française (1982) étant l'une des plus récentes.

L'action du Québec en matière de coopération multilatérale francophone s'insère principalement dans les structures intergouvernementales, telles que l'Agence de coopération culturelle et technique et les conférences des ministres de l'Éducation nationale, ainsi que de la Jeunesse et des Sports.

Admis à en faire partie en vertu de ses responsabilités constitutionnelles et de l'importance de sa population francophone, le Québec contribue à leur budget et participe à leurs activités et programmes.

a) L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)

L'Agence de coopération culturelle et technique est l'organisation internationale la plus structurée et la plus représentative de la francophonie. Regroupant 30 États membres, 7 États associés et 2 gouvernements participants, «elle a pour fin essentielle l'affirmation et le développement entre ses membres d'une coopération multilatérale dans les domaines ressortissant à l'éducation, à la formation, à la culture, aux sciences et aux techniques et, par là, au rapprochement des peuples».

Le Québec est appelé à participer d'office à la vie institutionnelle de l'Agence et, en particulier, aux travaux de ses instances ainsi que des conférences ministérielles. Ainsi, une délégation québécoise a participé à la Conférence des ministres de la Communication des pays francophones qui a eu lieu au Caire (Égypte) en février 1985. Le Québec a collaboré à la rédaction du document introductif à la Conférence. Du 25 au 30 mars 1985, trois Québécois ont participé activement à un important colloque organisé à l'École internationale de Bordeaux. La réflexion portait sur «L'avenir de la francophonie mondiale».

En outre, le Québec prend part à un certain nombre de programmes de coopération mis en oeuvre par l'Agence. On peut énumérer parmi ses actions les plus significatives au cours de l'année 1984-1985:

— la participation d'une quinzaine de Québécois à des stages de perfectionnement organisés par l'École internationale de Bordeaux à l'intention de cadres des pays membres;

— la réalisation conjointe, avec l'Agence et la Corporation des artisans du Québec, d'une session de travail sur la commercialisation des produits de l'artisanat, qui a réuni à Québec les cadres responsables de l'artisanat de sept pays membres;

— la collaboration à la mise en place du suivi de la Conférence des ministres responsables de la politique scientifique de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).

De son côté, l'Agence a favorisé la participation au Festival d'été de Québec pour la cinquième année consécutive de groupes d'artistes du Burundi, de la Côte d'Ivoire et de la Martinique en vue de donner à cette manifestation une dimension internationale francophone.

De même, le gouvernement du Québec apporte un soutien financier au Programme spécial de développement (PSD) par la coopération économique, sociale et culturelle, qui est mis en oeuvre depuis 1977 sous l'égide de l'ACCT, grâce à des contributions volontaires, en vue de répondre aux requêtes des États n'entrant pas dans le cadre des programmes d'action de l'Agence. À titre de contributeur, le Québec est membre du comité chargé d'examiner l'activité du Programme spécial de développement. Sur les 200 projets qui ont pu être réalisés en 1984-1985, le PSD a fait appel une quinzaine de fois à des ressources québécoises dans le domaine de l'assistance technique et des études techniques. Une dizaine de stagiaires en provenance des pays membres ont bénéficié d'un perfectionnement offert par des institutions québécoises.

Le Québec est aussi engagé dans des activités liées à l'ACCT par des voies intermédiaires, telles que celles du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF) et du Conseil international de recherche et d'étude linguistique fondamentale et appliquée (CIRELFA).

Créé en 1978 sous l'impulsion de l'Agence, le CIRELFA a pour mission de relier les organismes de radio-télédiffusion utilisant la langue française dans leur programmation, en vue de susciter la collaboration notamment par l'échange de productions et la coréalisation d'émissions ainsi que pour la formation du personnel.

La Société de radio-télévision du Québec, qui est membre du CIRTEF, bénéficie d'une aide financière du ministère des Relations internationales pour participer aux programmes d'action du Conseil. En 1984, le MRI a apporté une contribution spéciale au budget du CIRTEF afin de lui permettre de réaliser ses activités de coopération multilatérale.

Le CIRELFA, institué par la Conférence de l'Agence en vue de favoriser la coordination et le développement des recherches relatives aux problèmes linguistiques des pays membres, a son siège social à

Montréal et compte un secrétaire québécois, dont les services sont prêtés à titre gracieux par le gouvernement du Québec.

Le CIRELFA est un programme de l'ACCT en matière linguistique, jouant un rôle de conseil auprès de l'Agence ainsi que d'instrument de réalisation d'actions à la demande de pays membres. Il a ainsi réalisé, au cours de l'année, diverses études dont l'une portant sur les incidences linguistiques des actions de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Outre de nombreuses autres activités, le CIRELFA a organisé à l'École internationale de Bordeaux, un stage de formation en terminologie et en lexicographie, du 28 janvier au 15 février 1985. Trois Québécois faisaient partie du personnel d'encadrement de cette session.

b) Le Conseil africain et mauricien pour l'enseignement supérieur (CAMES)

Le Conseil africain et mauricien pour l'enseignement supérieur (CAMES), qui était déjà une institution spécialisée de la CONFEMEN, a tenu sa deuxième conférence ordinaire des ministres des pays membres, du 12 au 14 mars 1985, à Bamako (Mali).

Le CAMES qui a comme premier objectif de favoriser la compréhension et la solidarité universitaires entre les États membres, réunit quatorze pays africains et bénéficie du concours de quatre gouvernements amis contributeurs, soit: la France, la Belgique, le Canada et le Québec.

Le Québec a participé au programme du CAMES, notamment par l'envoi de deux experts québécois comme membres aux jurys internationaux du concours d'agrégation de médecine humaine, qui a eu lieu à Brazzaville (Congo) en novembre 1984.

c) La Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des États d'expression française (CONFEJES)

La 15e Conférence annuelle des ministres de la Jeunesse et des Sports des États d'expression française[1] a eu lieu à Libreville (Gabon) du 29 octobre au 3 novembre 1984. Son programme a porté en 1984 sur deux thèmes: les expériences nationales de formation des jeunes à la participation dans les domaines culturels et socio-économiques, l'élaboration d'une stratégie du sport féminin. Elle a retenu pour 1985 les thèmes suivants: formation à l'emploi non salarié, développement communautaire et initiation aux technologies, ainsi que la problématique de l'encadrement de l'activité physique et sportive de la femme.

Le Québec a participé aux travaux suivants du programme de la CONFEJES en 1984: groupe de travail pour les projets de CONFEJES à l'occasion de l'année internationale de la Jeunesse en 1985 (Sénégal), groupe de travail sur la participation au développement (Mali), commission consultative permanente sur la formation des cadres supérieurs en éducation physique et sportive (EPS) (Côte d'Ivoire), séminaire restreint sur la mesure et l'évaluation en apprentissage en EPS (Djibouti), colloque sur l'encadrement de la pratique sportive (Nouveau-Brunswick), groupe de travail restreint sur la pratique physique et sportive chez les femmes (Belgique), groupe de travail sur le sport d'élite (Togo).

d) La Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française (CONFEMEN)

La Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française a tenu sa 37e session annuelle à Bamako (Mali), du 12 au 16 mars 1985. Elle a notamment retenu les thèmes suivants pour 1985: enseignement des sciences, langues nationales et français langue seconde, liaison formation-activité productive, éducation préscolaire, éducation physique et sportive à l'école primaire.

En résumé, en ce qui a trait aux conférences ministérielles de la francophonie, le gouvernement du Québec met à la disposition du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN et de la CONFEJES, à Dakar, les services d'un de ses fonctionnaires.

De même, le Québec suit d'aussi près que possible le fonctionnement et les programmes de coopération des institutions intergouvernementales de la francophonie. C'est ainsi qu'en 1984 il s'est préoccupé de la mise en application des recommandations des comités *ad hoc*, constitués respectivement par le CONFEMEN et la CONFEJES (lors de leur avant-dernière session) en vue d'étudier leur mécanisme de fonctionnement et leurs relations, notamment avec l'ACCT, pour l'harmonisation de leur programmation et de leur action. Il continue également à porter une attention soutenue au projet de conférence des chefs d'États et de gouvernements francophones, en vue de s'assurer que cette réunion puisse être profitable pour toutes les communautés.

1 Vingt-six pays adhèrent à la CONFEJES et à la CONFEMEN: Belgique, Bénin, Burundi, Cameroun, Canada, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Guinée (Conakry), Haïti, Burkina Faso (Haute-Volta), Luxembourg, Madagascar, Mali, Île Maurice, Niger, Québec, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Zaïre.

3.2.3 Les associations

L'action du Québec s'exerce aussi à l'intérieur de la francophonie par l'intermédiaire des associations internationales, formées avec l'appui de gouvernements et de groupes privés en vue de concrétiser la collaboration et l'entraide entre les communautés de langue française dans des secteurs particulièrement déterminants pour leur développement.

a) L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF)

Ainsi, le Québec collabore avec l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) qui, ayant siège à Montréal, regroupe 160 institutions francophones d'enseignement universitaire (membres titulaires), 30 établissements d'excellence de pays francophones, notamment de grandes écoles (membres associés A), et près de 400 départements d'études françaises au sein d'universités non francophones (membres associés B)[1].

Les liens qu'elle établit et les collaborations qu'elle suscite et soutient entre les institutions membres visent au développement de celles-ci ainsi qu'au progrès de leur pays d'appartenance, tout en contribuant à la diffusion de la langue et de la culture françaises.

Le gouvernement du Québec accorde annuellement une subvention importante de fonctionnement à l'AUPELF ainsi qu'un concours financier au Fonds international de coopération universitaire (FICU) pour la réalisation des actions de coopération. Il prête gracieusement à l'Association, depuis octobre 1982, les services d'un agent versé dans les relations internationales et agissant à titre de conseiller auprès du Secrétaire général. Le gouvernement du Québec est représenté, en qualité de contributeur, au Comité de gestion du FICU, lequel est l'organe d'exécution des projets et programmes de coopération multilatérale proposés par l'Association elle-même, par des universités ou par diverses associations.

b) Le Groupe de réflexion et d'action sur les enjeux de la francophonie (GRAEF)

Les Premiers ministres de France et du Québec ont créé un groupe de travail chargé d'identifier les principaux enjeux qui se présentent à eux dans le cadre de la francophonie et de proposer un programme d'action intéressant aussi bien la coopération franco-québécoise qu'une coopération multilatérale pouvant associer d'autres partenaires.

Trois sujets ont été retenus comme prioritaires: la coopération linguistique, les industries culturelles et l'informatique. Le GRAEF a tenu plusieurs réunions nationales et trois réunions conjointes. Il est prévu que le rapport final soit remis aux Premiers ministres à l'automne 1985.

c) Le Haut-Conseil de la francophonie

Le président français François Mitterrand a créé un Haut-Conseil de la francophonie chargé de préciser le rôle de la francophonie et de la langue française dans le monde. Des personnalités de toute la francophonie ont été appelées à travailler au sein de ce conseil et deux Québécois y ont été désignés, MM. Jacques-Yvan Morin et Michel Plourde. Une première réunion s'est tenue en mars 1985 et la prochaine est prévue pour l'automne.

d) Les autres associations

Le ministère des Relations internationales a également consenti un effort financier en faveur de certaines associations et initiatives internationales, dont le rôle peut être considéré comme bénéfique pour la communauté francophone, soit en favorisant l'accroissement de leurs moyens d'action, soit en facilitant leur mise en place ou la réalisation de leurs activités. On peut citer, dans la première catégorie, la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) (qui a tenu son 6e Congrès mondial à Québec en juillet 1984) et dans la seconde catégorie, le Festival d'été de Québec, l'Association internationale des aînées (AIFA), la Fédération internationale des écrivains de langue française (FIDELF) et l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES).

Dans la plupart des cas, l'apport gouvernemental permet à un nombre croissant d'organismes du Québec de coopérer avec des organismes francophones d'autres pays. C'est notamment le cas de l'appui que le Ministère consent aux deux plus importantes villes du Québec pour leur participation à l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francopho-

1 Les institutions d'enseignement et de recherche de langue française, réunies au sein de l'AUPELF, se rattachent à une trentaine de pays francophones. Au Québec, les quatre universités de langue française, soit l'Université de Montréal, l'Université Laval de Québec, l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec, font partie de l'Association en qualité de membres titulaires, tandis que l'Université McGill et l'Université Concordia y adhèrent en qualité de membres associés (catégorie B) au titre de leur département d'études françaises.

nes (AIMF). Cet appui s'est particulièrement manifesté lors de la tenue au Québec en juillet 1984 du congrès de l'AIMF.

3.3 La Direction des études et politiques

Au sein de la Direction générale de la planification, la Direction des études et politiques a pour mandat d'élaborer des politiques et des stratégies d'intervention en matière de relations internationales. La Direction est chargée de conduire des études et analyses pour la bonne compréhension de la conjoncture internationale dans laquelle doit agir le Québec et d'assurer la liaison entre le ministère et les chercheurs en matière de relations internationales au Québec.

Au cours de l'année, la Direction a orienté ses activités en fonction des deux éléments majeurs (dont elle assurait la coordination au sein du Ministère): le Sommet sur le Québec dans le monde et la préparation d'un Énoncé de politique en matière de relations internationales.

3.3.1 Le Sommet sur le Québec dans le monde

La participation du Ministère au Sommet s'est déroulée en trois étapes:

- la première étape allant de janvier 1984 à juin 1984 a été consacrée à la préparation de *L'état de la situation*[3]. Ce document a été soumis pour discussion à la première séance du Sommet qui s'est tenue les 29 et 30 mai 1984 à Montréal. Les participants au Sommet ont très largement validé les constats exposés dans le texte;
- la deuxième étape, au cours de l'été et de l'automne 1984, a été consacrée à nombre de rencontres de concertation avec les intervenants non gouvernementaux, au cours desquelles le Ministère a été appelé à jouer un rôle d'animation et de proposition. C'est au cours de ces réunions qu'ont été formulées les quelque 140 propositions qui ont été débattues au Sommet du mois de décembre;
- la troisième étape, précédant immédiatement la tenue du Sommet du mois de décembre 1984, a correspondu à la préparation des positions et des engagements gouvernementaux.

3.3.2 L'Énoncé de politique en matière de relations internationales

Dans les mois qui suivirent le Sommet, le Ministère a été chargé de la préparation de l'Énoncé de politique en matière de relations internationales. Le Gouvernement s'est engagé à déposer ce document à l'Assemblée nationale avant la fin du printemps 1985.

Le Ministère a aussi entrepris les démarches nécessaires en vue de la mise en place des mécanismes de concertation ayant fait l'objet de consensus au Sommet.

Parmi les réalisations importantes, il convient de souligner la publication du *Répertoire provisoire des intervenants internationaux du Québec*[2].

Ce document a été élaboré pour la première session du Sommet en vue de permettre aux centaines d'intervenants québécois oeuvrant à l'étranger d'avoir une meilleure connaissance de l'activité de l'ensemble de la société à l'étranger et de faciliter la concertation entre les divers secteurs de la collectivité intéressés aux questions internationales. Le Ministère a entrepris la réalisation d'un répertoire définitif, qui devrait être publié au cours de 1985, à la lumière des commentaires et suggestions émis par plusieurs centaines d'intervenants à l'occasion du Sommet.

3.4 La Direction de la programmation

De façon générale, le mandat de la Direction de la programmation peut être résumé de la façon suivante: concevoir et mettre en marche un processus de programmation et d'évaluation des activités du Ministère; proposer des scénarios d'allocation des ressources pour la réalisation de la programmation annuelle et des arbitrages en cours d'exercice; agir comme interlocuteur auprès de la Direction du budget et des services auxiliaires pour le déroulement des diverses phases du cycle budgétaire et la préparation des dossiers à destination du Conseil du trésor; administrer le fonds local de la Direction générale de la planification et de la Direction générale des affaires internationales, et assurer le soutien administratif approprié.

Pour sa première année d'opération, la Direction de la programmation a fait porter ses principaux efforts sur la définition de programmes regroupant les activités du Ministère et sur la répartition des dossiers et des ressources entre le ministère des Relations internationales et le ministère du Commerce extérieur.

Le regroupement des activités par programme est la première étape réalisée par la Direction pour la mise en place d'un processus complet de programmation et d'évaluation. Un groupe d'une douzaine de programmes rassemblant la plupart des activités du Ministère a été identifié à partir des activités réalisées en

1 Les conférences socio-économiques du Québec, *Le Québec dans le monde, «L'état de la situation»*, Éditeur officiel du Québec, 1984, 190 pages.

2 *Répertoire provisoire des intervenants internationaux du Québec*, Ministère des Relations internationales et du Commerce extérieur, Bibliothèque nationale du Québec, 1984, 742 pages.

1984-1985 et utilisé pour l'établissement de la programmation 1985-1986.

La Direction a participé aux travaux découlant de l'application du protocole d'entente entre les ministères des Relations internationales et du Commerce extérieur. L'essentiel de ces travaux portait sur la répartition des dossiers reliés à la coopération économique entre le Québec et l'étranger et des ressources affectées à ceux-ci.

3.5 La Direction des systèmes d'information

Créée en début d'année 1984 avec le mandat de développer et de mettre en place un système d'information de gestion, cette direction a d'abord procédé à l'intégration fonctionnelle des ressources consacrées au classement, ainsi qu'à la gestion des documents. L'informatisation du système de référence documentaire a d'ailleurs été complétée par l'installation d'un terminal qui lui permet maintenant l'accès en direct à la banque de ses dossiers.

L'élaboration et l'acceptation d'un plan directeur de l'information et des systèmes doivent permettre la poursuite des efforts déjà bien engagés pour la réalisation du mandat de la Direction.

Déjà quelques fichiers ont été constitués tels que ceux des ententes internationales et un répertoire des intervenants internationaux du Québec. La Direction gère également une banque de ressources humaines qui permet à des Québécois qualifiés de poser leur candidature à des postes spécialisés à l'étranger.

D'autres projets de fichiers sont prévus ou même déjà engagés tels qu'un greffe des discours, une banque d'information sur les pays avec lesquels nous entretenons ou souhaitons entretenir des relations, un calendrier des événements internationaux et un fichier des visites et missions.

L'ensemble de ces applications ont pu être développées et rendues disponibles grâce à un réseau interne d'appareils bureautiques et de micro-ordinateurs installés au cours de la dernière année.

3.6 Le Sommet sur le Québec dans le monde

Les mutations rapides qui traversent le système international et l'ampleur des nouveaux défis que l'action internationale du Québec doit relever ont conduit le Gouvernement à partir du début des années 80 à envisager une reformulation de ses politiques en matière de relations internationales; au sein du ministère des Relations internationales, des travaux ont été entrepris en vue d'examiner les objectifs assignés à l'action internationale du Québec, les politiques à mettre en oeuvre et les moyens auxquels il convenait d'avoir recours, en tenant compte du resserrement des ressources disponibles.

Dans la formulation de ses politiques, l'État se devait de tenir compte de la présence de plus en plus agissante à l'étranger d'un grand nombre d'intervenants non gouvernementaux. Depuis une trentaine d'années, entreprises parapubliques et privées, associations et communautés ont déployé une activité de plus en plus importante à l'étranger assurant au Québec une présence et une influence au niveau international que le Gouvernement ne pouvait se permettre d'ignorer. Depuis longtemps d'ailleurs, le Gouvernement reconnaissait que l'atteinte des objectifs internationaux qu'il s'était donnés passait par une étroite collaboration avec les divers intervenants non gouvernementaux. Il est donc apparu souhaitable au Gouvernement d'associer de très près l'ensemble des intervenants québécois oeuvrant à l'étranger à la formulation de la politique québécoise en matière de relations internationales.

En novembre 1983, le Conseil des ministres a décidé de convoquer le Sommet sur le Québec dans le monde. Trois objectifs furent assignés au Sommet.

a) Les objectifs du Sommet

En convoquant le Sommet, le Gouvernement fixait trois objectifs: élargir les relations internationales du Québec en les arrimant solidement au développement de l'ensemble de la société; accroître la collaboration entre les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux et sensibiliser la population du Québec aux enjeux des relations internationales pour notre collectivité. Après discussion et consultation auprès des intervenants, trois thèmes ont été retenus pour les besoins du Sommet: la coopération internationale, les échanges économiques et l'immigration.

b) L'organisation du Sommet

L'organisation du Sommet était confiée au Secrétariat permanent des conférences socio-économiques, en collaboration avec les ministères des Relations internationales, du Commerce extérieur de même que des Communautés culturelles et de l'Immigration. Chez les intervenants non gouvernementaux, on retrouvait à la table des discussions, des représentants d'associations patronales et syndicales, d'organismes de coopération internationale des communautés culturelles, d'institutions du monde de l'enseignement et de la recherche; une cinquantaine d'organismes en tout.

c) La session préparatoire de mai 1984

La session préparatoire au Sommet de décembre 1984 s'est déroulée à Montréal à la fin du mois de mai 1984. Au cours de cette séance, les intervenants

se sont entendus sur l'analyse présentée dans le document *L'état de la situation* publié par le Gouvernement. Les participants ont été unanimes à souligner l'impérieuse nécessité pour le Québec d'agir vigoureusement à l'étranger afin de promouvoir ses intérêts.

Au cours de l'été et de l'automne qui ont suivi cette première rencontre, plusieurs dizaines de réunions de concertation se sont déroulées afin de dégager les quelque 140 propositions d'action appelées à être débattues au Sommet de décembre 1984. Ces propositions d'action, sur des sujets très variés, ont été élaborées en concertation par les intervenants du milieu et les instances gouvernementales.

d) Le Sommet de décembre 1984

D'une durée exceptionnelle de trois jours, le Sommet de décembre 1984 a réuni près de 400 participants et observateurs. À cette occasion, les intervenants se sont penchés sur l'ensemble des propositions d'action (qui avaient été regroupées par le Secrétariat des conférences). Pour la première fois depuis la création des sommets, le gouvernement du Canada était représenté par une délégation ministérielle dirigée par le président du Conseil du trésor, M. Robert de Cotret. Ce Sommet constituait un aboutissement important au processus de concertation engagé plusieurs mois plus tôt. Le nombre de participants, la quantité des propositions à débattre et l'étendue des problèmes soulevés ont amené les participants à déployer un effort considérable tant au niveau de l'analyse que dans la recherce de divers consensus.

e) Des consensus prioritaires

Certains consensus méritent d'être soulignés de façon particulière. Ainsi, les participants se sont entendus sur la nécessité pour le gouvernement québécois de faire connaître les grandes lignes de sa politique internationale pour les prochaines années. À titre de président de la représentation du gouvernement du Québec au Sommet, le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, s'est engagé à procéder à la publication d'un énoncé de politique en matière de relations internationales dès le printemps 1985.

Un deuxième consensus s'est établi afin d'assurer une meilleure collaboration entre intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux. C'est ainsi que fut retenue l'idée de la création d'un conseil consultatif pour les affaires internationales. Ce conseil, appelé à devenir un lieu d'échanges et de propositions dans l'application de la politique internationale du gouvernement du Québec, devrait permettre de poursuivre la concertation amorcée tout au long du processus qui a conduit au Sommet de décembre. À un niveau plus sectoriel, quatre conseils d'orientation dans les domaines de la culture, des loisirs, des affaires sociales, de l'éducation et de la recherche, fourniront aux intervenants du milieu, l'occasion de participer aux orientations internationales du Gouvernement.

Le principe de l'établissement d'un fonds de développement international a aussi fait l'objet d'un large consensus. Le Gouvernement étudie l'hypothèse de doter ce fonds d'une somme de 5 millions de dollars. Dans la même foulée, les participants ont convenu d'intensifier les relations du Québec avec les pays en voie de développement, et à cet égard, de mettre en place des programmes d'aide et de coopération avec ces États, tout en tenant compte des ressources financières disponibles.

f) D'autres consensus

Les participants au Sommet se sont aussi penchés sur l'opportunité de créer une Fondation québécoise pour les études internationales au Québec.

Les participants ont aussi consacré beaucoup de temps à l'examen de propositions reliées aux politiques et pratiques gouvernementales et privées en matière d'échanges économiques inernationaux et d'immigration. Faisant preuve d'une grande modération sur le plan financier dans leurs demandes au Gouvernement, les milieux économiques et syndicaux se sont entendus pour estimer que la compétitivité des entreprises québécoises à l'étranger était une question prioritaire au sujet duquel certaines mesures d'aide devraient être envisagées. De son côté, le Gouvernement a présenté un ensemble d'initiatives destinées à favoriser la formation des jeunes aux techniques du commerce international et à les informer sur les mécanismes d'aide à l'exportation.

Enfin, les participants au Sommet ont longuement discuté de l'intégration des communautés culturelles à la vie québécoise et du rôle que celles-ci devraient jouer dans l'élaboration et la réalisation des relations internationales du Québec.

4. La Direction générale des affaires internationales

La Direction générale des affaires internationales du ministère des Relations internationales a comme mandat de proposer et de mettre en oeuvre la politique de relations internationales du Québec en fonction de la conjoncture internationale, des intérêts et des besoins de la société québécoise.

Dans le cadre du mandat de coordination du Ministère, la Direction générale collabore avec l'ensemble des autres ministères à la mise en oeuvre, à l'extérieur du Québec, des politiques dont ils ont la responsabilité. La Direction générale des affaires internationales comprend six directions géographiques: Afrique et Moyen-Orient, Amérique latine, Asie et Océanie, États-Unis, Europe (à l'exclusion de la France), France.

Les diverses directions, en regard de leur territoire, ont comme mandat d'assurer les relations avec les représentants des pays partenaires. À cette fin, elles coordonnent l'action des diverses délégations du Québec à l'étranger. En outre, elles contribuent à la définition des politiques et à l'élaboration des stratégies appropriées; elles participent à la conception, coordonnent la mise en oeuvre des divers programmes internationaux du Québec et s'y associent, s'agissant notamment des programmes d'aide et de coopération; elles veillent également à la négociation de nouvelles ententes internationales et à leur application.

Au cours de l'année écoulée, la Direction générale a été fortement engagée dans la réalisation d'événements importants pour le Québec sur la scène internationale, tels: la visite du Premier ministre en Asie, la tenue du Sommet sur le Québec dans le monde, les célébrations du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier, la visite du pape Jean-Paul II, ainsi qu'un certain nombre de missions du ministre des Relations internationales à l'étranger: Afrique, Asie, Amérique du Nord, Europe. De plus, la Direction générale a entrepris les démarches nécessaires pour l'ouverture de la Délégation de Hong Kong et des nouveaux bureaux de Bogota, Stockholm et Singapour.

4.1 La Direction des affaires françaises

Les relations privilégiées entre la France et le Québec ont bénéficié, en ce vingtième anniversaire de la première entente, d'un climat de sénérité exceptionnel à l'occasion de la visite du Premier ministre Laurent Fabius à l'automne 1984. La reconnaissance, par le nouveau gouvernement fédéral canadien, de la légitimité des relations franco-québécoises a contribué notamment à faciliter un déroulement plus harmonieux des visites ministérielles ainsi que la réalisation de l'ensemble des activités bilatérales.

4.1.1 Les relations politiques

Si, en avril 1984, le Premier ministre René Lévesque a effectué une visite non officielle à Saint-Malo pour assister à la cérémonie de départ des Grands Voiliers et à l'inauguration de la Place du Québec dans la même ville, c'est M. Laurent Fabius qui, en novembre 1984, rendait la 3e visite officielle au Québec du Premier ministre français. Une fois terminé l'examen des activités de la coopération entre le Québec et la France, depuis la dernière rencontre annuelle, les deux chefs de gouvernement ont manifesté leur satisfaction et convenu, pour la prochaine année, de mettre l'accent sur certains nouveaux dossiers.

Les deux parties ont accepté d'étudier attentivement les retombées économiques, pour le Québec, des investissements français au Canada dans le domaine de l'automobile et de poursuivre les négociations relatives au transport, au tourisme, aux sports d'hiver et à l'agro-alimentaire. Les deux Premiers ministres ont décidé notamment d'accroître les efforts en faveur de la participation québécoise à TV5 et au plan de câblage de la France et d'accorder la priorité à la biotechnologie et aux projets industriels en cours. Ils ont également encouragé le développement des échanges d'information entre la Cité des sciences et de la technique de La Villette (France) et la Maison des sciences et de la technologie (Québec) et la mise en oeuvre d'un programme d'échanges entre quarante jeunes lauréats québécois et français qui se seront illustrés dans le domaine de la science et de la technologie, par un voyage à Kourou, en Guyanne, pour le lancement de la fusée Ariane, et à la Baie-James, pour la visite des installations électriques.

Parmi les recommandations du Groupe de réflexion et d'action sur les enjeux de la francophonie (GRAEF), les deux Premiers ministres ont privilégié trois domaines: la coopération linguistique et terminologique destinée à promouvoir l'évolution et l'enrichissement du français; l'informatique et la micro-informatique concernant particulièrement la production, l'échange et la commercialisation des matériels, logiciels et prologiciels; les industries culturelles, en associant des industriels français et québécois pour la recherche, la conception et la fabrication de produits d'intérêt commun.

a) Les visites de ministres québécois

L'excellence des relations entre les deux gouvernements a tout naturellement entraîné plusieurs visites ministérielles québécoises et françaises qui ont contribué à raffermir la coopération franco-québécoise. Une dizaine de ministres québécois ont effectué des rencontres de travail et souvent conclu des ententes avec leur homologue français: messieurs Yves Duhaime, Énergie et Ressources (ententes de coopération entre Gaz Métropolitain et Gaz de France - SOQUIP et Gaz de France); Camille Laurin, Affaires sociales (rencontres avec des responsables des services hospitaliers, de l'emploi pour les jeunes); Gilbert Paquette, Science et Technologie (séances de travail avec les dirigeants du Musée de La Villette, du Centre national d'études des télécommunications et du Centre interuniversitaire de micro-électronique); Clément Richard, Affaires culturelles (suivi du Colloque franco-québécois sur la culture, exposition Picasso à Montréal); François Gendron, Aménagement et Développement régional (entretiens avec les responsables français de la décentralisation, rencontres avec des préfets et des présidents de conseils régionaux et généraux); Pierre Marc Johnson, Justice et Affaire intergouvernementales canadiennes (entretiens avec des personnalités politiques françaises dont M. Robert Badinter, son homologue); Guy Chevrette, Loisir, Chasse et Pêche (jumelage des parcs du Saguenay et des Cévennes); Bernard Landry, Relations internationales et Commerce extérieur (entretien avec le Premier ministre de France, participation au Conseil d'administration de l'Agence de coopération culturelle et technique, inauguration de la fontaine à la Place du Québec à Paris, lancement de la série «Légendes du Monde»); Jean-François Bertrand, Communications (rencontres sur TV 5, au retour de la Conférence des ministres de la communication qui s'est tenue au Caire); Marcel Léger, Tourisme (discussion avec son homologue sur un nouveau programme en matière de tourisme).

b) Les visites de ministres français

De leur côté, huit ministres français ont tenu à activer certains dossiers de coopération relevant de leur compétence: Jack Ralite, Emploi (mise en oeuvre d'une coopération sous le thème: «Mutation technologique et emploi»); Michel Rocard, Agriculture (accompagné d'une délégation de p.d.g. d'entreprises agro-industrielles, relance majeure de la coopération en agriculture); Jack Lang, Culture (participation au Colloque franco-québécois sur la culture, vernissage de l'exposition «La Renaissance et le Nouveau Monde»); Huguette Bouchardeau, Environnement et Qualité de la vie (participation à la cérémonie de jumelage des parcs Saguenay et Cévennes, relance de la coopération); Michel Crépeau, Commerce, Artisanat, Tourisme (séance de travail sur la coopération en matière de tourisme); Alain Calmat, Jeunesse et Sports (coprésidence du Conseil d'administration de l'OFQJ, séance de travail sur la coopération dans le cadre de l'année internationale de la Jeunesse); Catherine Lalumière, Consommation (rencontre avec son homologue et l'Office de la protection du consommateur); Haroun Tazieff, Prévention des risques naturels et technologiques majeurs (rencontres à Hydro-Québec, à la Protection civile).

20e anniversaire de la coopération franco-québécoise

Le 5 mars 1985, les deux Premiers ministres célébraient simultanément les vingt ans de coopération entre la France et le Québec par une cérémonie réunissant les principaux artisans de ces relations. Ils ont souligné la contribution de ces personnes au développement des relations entre les deux communautés.

4.1.2 La coopération économique, scientifique et technique

a) Les échanges commerciaux

Même si l'économie française est structurée et orientée en fonction du marché européen et africain, alors que celle du Québec l'est en fonction du marché nord-américain, une vitalité exceptionnelle des échanges commerciaux s'est manifestée, en 1984, entre le Québec et la France. Après avoir diminué de 337 000 000 $ à 211 900 000 $ de 1980 à 1983, les exportations du Québec vers la France se sont chiffrées, en 1984, à 252 300 000 $, marquant une croissance de 19 % sur l'année précédente. La proportion des exportations de produits finis en regard des exportations totales est passée de 21 % en 1979 à 31 % en 1984. Parallèlement, les importations en provenance de France ont enregistré un vif regain de 43,7 %, par rapport à 1983, passant à 674 500 000 $. Il va de soi que les grands dossiers d'implantation industrielle française au Québec ont joué un rôle moteur dans l'intensification de nos échanges avec la France.

— Le centre québécois des coopérations industrielles (CQCI)

Le Centre québécois des coopérations industrielles (CQCI), créé en 1981, est relié aux principales banques de données internationales. Il conseille les industriels français et québécois dans la recherche de partenaires technologiques et sur les différentes étapes menant à la conclusion d'un accord industriel. En 1984, vingt-deux demandes d'autorisation de création d'entreprises au Québec en provenance de la France ont été acceptées. Sept projets concernent les secteurs industriels: produits électriques (3), produits métalli-

ques (1), maroquinerie (1), papier (1), vêtements (1). Onze projets sont reliés au secteur commercial et quatre ont été réalisés dans les services.

Exemples

— Alphatec investira 100 000 $ pour la fabrication de films plastiques servant à couvrir les métaux.

— Beghin Say réalisera un investissement de 15 000 000 $ pour la fabrication de produits sanitaires en association avec Papiers Cascades.

— Sinorg a créé avec ACSI une entreprise dans le domaine de l'informatique, spécialisée dans le secteur hospitalier.

— L'Agence pour la coopération technique, industrielle et économique - le ministère du Commerce extérieur (ACTIM - MCE)

Le programme ACTIM - MCE (APEX) a comme objectif de contribuer au développement de la coopération et des échanges techniques, industriels et économiques entre les hommes d'affaires français et québécois. Pas moins de quatre-vingt-seize missions impliquant cent cinquante-quatre participants de part et d'autre ont été réalisées dans les deux sens. Quant aux résultats, quatorze entreprises françaises et québécoises ont réalisé des accords industriels sous forme de fabrication sous licence, de cession de savoir-faire ou d'accord de distribution, favorisant ainsi le transfert technologique dans plusieurs secteurs, notamment celui des hautes technologies.

Exemples

— Aviatech

Un accord a été signé avec la firme française l'Hôtellier-Monrichard en vue de la fabrication dans l'usine d'Aviatech d'éléments de conteneurs servant au transport des fusées (vers l'Allemagne de l'Ouest.).

— Institut Armand-Frappier

L'institut Pasteur de France fabrique sous licence un vaccin de l'Institut Armand-Frappier et le distribue sur une base exclusive en France.

— Petro-Sun International

Un «joint-venture» a été réalisé entre Pétro-Sun et la firme française Solfil par lequel cette dernière viendra aider Sun-Trip (division de la fabrication de Pétro-Sun) dans la fabrication des ailettes de Pétro-Sun. Solfil a acheté des parts de Pétro-Sun.

b) La recherche industrielle et l'innovation technologique

Créé en 1981, au profit des PME qui ne disposent pas ou peu de structure et de budget, le programme de recherche industrielle et d'innovation technologique favorise l'amélioration ou l'adaptation de produits ou de procédés industriels. Il développe la recherche industrielle conjointe par le rapprochement de PME des deux pays pour la création et la commercialisation de nouveaux produits. Son aide peut atteindre 75 % des dépenses, sur deux ans, sans toutefois excéder 150 000 $ ou 750 000 FF.

Exemples

— Iccam-Adepa

Projet de coopération entre les entreprises Iccam (québécoise) et Adepa (française) pour la conception de logiciels CAO/FAO. Aide prévue à Iccam: 150 000 $.

— Mecanabec—Hellion

Projet de développement d'une unité d'imprimerie de contenants thermoformés en polypropylène entre Mecanabec (québécoise) et Hellion France. Est prévue la mise sur pied conjointe d'une troisième société en Europe pour la commercialisation des systèmes d'imprimerie. Aide prévue à Mecanabec: 150 000 $.

— Aviatech-Sermi Aero

Projet de développement conjoint entre Aviatech (québécoise) et Sermi Aero (française), d'un fauteuil d'avion, type exécutif, multifonctionnel, fabriqué en matériaux composites. Aide prévue à Aviatech: 145 000 $.

c) Le Groupe franco-québécois de coopération économique

À l'occasion de la rencontre des Premiers ministres, les deux gouvernements ont souhaité donner un rôle accru au Groupe franco-québécois de coopération économique en le considérant comme l'enceinte privilégiée pour favoriser la réalisation des grands dossiers économiques franco-québécois. C'est ainsi qu'à sa dernière réunion à Québec, le 8 février 1985, vingt et un dossiers, considérés comme majeurs pour les deux parties, ont fait l'objet de discussions. A ce groupe, s'ajoute le programme de soutien économique qui, en plus de sensibiliser aux possibilités technologiques et industrielles du pays d'accueil, permet les transferts de technologie: il jouit d'une grande popularité auprès du milieu industriel. Une cinquantaine de personnes, dont plus de trente-cinq industriels, ont participé, cette année, aux échanges.

Les thèmes étudiés par les participants québécois sont les bio-industries; la valorisation de la biomasse; les plastiques techniques; le béton polymère; le parc industriel et les industries de récupération et de recyclage; le tourisme d'activités et l'hébergement; le développement industriel dans le domaine des véhicules motorisés, pièces et accessoires; les nouvelles technologies dans le domaine des équipements agricoles; l'analyse de certains produits touristiques et les modes de gestion.

Exemples

— La société québécoise Les biscuits Leclerc a été jumelée à la société française Biscuiterie Vander de la ville de Comines.

— La compagnie québécoise Plastiques Gagnon inc. a été jumelée à la société française Maplabam Sarl de la ville de Tourcoing.

d) Les différents domaines de la coopération économique

Enfin, la coopération économique, scientifique et technique touche à presque tous les secteurs d'activités. Par ordre alphabétique, les sujets traités qui suivent donnent un aperçu des programmes en vigueur ainsi que des réalisations les plus significatives dans leur domaine respectif.

— L'agriculture, l'agro-alimentaire et les pêches maritimes

Environ vingt-cinq participants se sont intéressés à des thèmes touchant l'amélioration des élevages bovins, chevalins et apicoles, la production en pépinière, la qualité de la semence de pommes de terre, les contrôles épidémiologiques, les soins vétérinaires et la distribution des produits vétérinaires. Un effort important a aussi été entrepris pour rapprocher des firmes québécoises et françaises liées à l'industrie de transformation des produits alimentaires.

— Les biotechnologies

Les objectifs de ce programme sont le développement des biosciences par le soutien de projets conjoints de recherche permettant la formation de chercheurs; le développement de bio-industries en favorisant le transfert des connaissances et en permettant la réalisation de projets conjoints universités–industries; le soutien à l'information réciproque par la mise sur pied de cours de formation. Le programme supporte actuellement sept projets qui déboucheront éventuellement sur un transfert industriel. Au Québec, une subvention de 136 000 $ a été répartie entre six projets qui présentent la plus grande probabilité de développement industriel: Institut Armand-Frappier/Institut Pasteur, Université Laval/INRA, Université Laval/INSERM, Université McGill/INRA, Université McGill/Université de Compiègne, Université de Sherbrooke/INRA. Enfin, une trentaine d'étudiants ont également profité d'un apprentissage théorique et pratique en génie génétique.

— L'électronique, l'informatique et leurs applications

Bibliocom – Badicom

Les objectifs des promoteurs du projet, créé en 1976 sous la direction du Département d'information et de communication de l'Université Laval, visent à répondre aux besoins d'information en communication des chercheurs, étudiants, professeurs, administrateurs et du public, au sein de la francophonie et dans le monde. Une aide de 22 000 $ a été versée à cet organisme. Cette subvention, renouvelable la prochaine année, servira à accroître le nombre de notices et assurer le dynamisme de cette entreprise.

Informathèque

Le Centre québécois de banques d'information scientifique et technique (Informathèque) est une société sans but lucratif qui se spécialise dans l'élaboration de banques et de bases de données scientifiques et techniques à partir de médias informatiques. Informathèque participe à la création et au développement de bases de données québécoises et en assure la diffusion tant au Québec qu'à l'extérieur. La coopération lui a permis de conclure une entente avec la société française Télésystèmes-Questel pour le développement conjoint d'un logiciel servant à l'interrogation de banques de données scientifiques. Le Ministère lui a versé, en 1984, sa dernière subvention de 50 000 $, à la suite des accords Barre – Lévesque de 1980. Cette année également, le long processus de privatisation d'Informathèque a vu le jour. Le mandat concernant la diffusion des banques de données a été confié à une entreprise privée (Ist/Informathèque), alors que celui touchant la création, le développement et la promotion sera assuré à l'avenir par le ministère de la Science et de la Technologie.

SMIS-CNET

La Société micro-électronique industrielle de Sherbrooke (SMIS), rattachée à l'université du même nom, a conclu une entente avec le Centre national d'étude et de télécommunication de Grenoble (CNET) pour l'adaptation en Amérique du logiciel français Cassiopée capable de concevoir rapidement, et à un moindre coût, des puces électroniques très complexes. L'entente favorise notamment des missions d'étude et des stages au CNET de Grenoble.

— L'énergie

La coopération dans ce domaine a privilégié les projets et les missions qui ont mené à des accords de collaboration, à des investissements, à des échanges d'informations et de transferts de technologie. Elle a suscité certains projets qui pourraient se concrétiser dans un avenir prochain, notamment en technologies reliées à l'utilisation du gaz, de l'hydrogène, des torches au plasma et des pompes à chaleur. De plus, au plan institutionnel, cette coopération a permis la mise en valeur et l'adaptation de méthodes d'analyse et de planification du secteur énergétique.

— L'environnement

En 1984, huit Québécois et neuf Français ont participé à des échanges sur les divers procédés de traitement des eaux usées, la surveillance et la prévention des pollutions atmosphériques ainsi que la protection de l'environnement dans les principaux secteurs industriels. Une entente de coopération a été conclue entre la banque de données française Ecothek et la banque québécoise Envirodoq. En septembre 1984, les ministres de l'environnement se sont rencontrés pour définir leurs priorités: les précipitations acides, les techniques de l'eau, l'éducation en matière d'environnement et les banques de données ainsi que la diffusion de l'information scientifique francophone dans le domaine de l'eau.

— Les forêts

Douze personnes ont participé à des échanges sur l'administration des ressources forestières, l'amélioration de la qualité des bois de sciage, l'utilisation des bois de petit diamètre, la modernisation des scieries et des usines de pâtes, la maison à ossature de bois.

— Les ressources minérales

La coopération s'est poursuivie concernant la connaissance du processus de numéralisation de la Fosse d'Ungava et l'application de l'hydrogéochimie à la prospection des gîtes cachés en milieu sédimentaire. Le programme d'évaluation physiologique d'une fibre d'amiante modifiée s'est également continué. De plus, une mission française est venue au Québec analyser les conditions d'exploitation de l'amiante et le contrôle des particules dans l'atmosphère.

— La télédétection

La participation de treize Québécois et de huit Français a permis l'étude sur les applications de la télédétection à la cartographie, les inventaires forestiers et agricoles, la géologie et les algues marines. Des projets conjoints entre universitaires sont en cours sur les modèles hydrologiques, les corrections atmosphériques et les mesures radiométriques. Le programme a également couvert des stages de fin d'études et permis des échanges sur des projets de publications scientifiques communes. Le gouvernement du Québec a aussi versé une subvention de 225 000 $ à la ville de Gatineau pour l'aménagement des voies d'accès à la station de réception des images du satellite SPOT, réception qui sera possible en octobre 1985, grâce à l'accord signé entre le Centre canadien de télédétection (CCT) et le Centre national d'études spatiales (CNES) français.

— Le transport

Un programme triennal de coopération structuré autour d'une quinzaine de sujets a été établi: le transport terrestre des personnes, le transport terrestre des marchandises, la sécurité routière, la recherche, etc. La première phase a débuté au cours du premier semestre de 1984 et a permis l'échange d'une quarantaine de spécialistes en transport.

4.1.3 La coopération en éducation

Moteur de la coopération franco-québécoise depuis vingt ans, le domaine de l'éducation a vu ses activités diminuer ces dernières années. À cause principalement de l'envergure de besoins nouveaux chez les deux partenaires et de la nécessité de faire une plus grande place à la coopération dans les secteurs économique et technologique, les échanges de masse (bourses d'études, échanges d'instituteurs) ont été presque abandonnés. Toutefois, une volonté commune de relancer la coopération dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est traduite en une proposition de concentration des ressources sur un nombre restreint de projets conjoints autour de thèmes précis définis par le Conseil d'orientation en enseignement supérieur et recherche.

En attendant la décision de la Commission permanente sur ces orientations nouvelles, les activités en éducation se sont déroulées dans le cadre des programmes connus depuis quelques années: enseignement supérieur, enseignement technologique supérieur, formation permanente et professionnelle, éducation primaire et secondaire.

a) L'enseignement supérieur

— Les projets intégrés

Environ quatre-vingts projets conjoints universitaires ont permis à cinquante-neuf chercheurs français et à soixante-neuf Québécois de se rendre dans leurs laboratoires respectifs pour y poursuivre leurs travaux, s'ajoutant ainsi à la liste des cinq mille professeurs et chercheurs universitaires environ qui, depuis 1965, se sont enrichis réciproquement et ont publié régulièrement des articles scientifiques conjoints dans toutes les disciplines, spécialement dans les secteurs de pointe: énergie, biotechnologie, télématique, informatique, environnement.

— Les bourses de soutien aux professeurs en année sabbatique

Encore cette année, une soixantaine d'universitaires se sont présentés au concours destiné aux pro-

fesseurs en congé sabbatique. Douze d'entre eux se sont ajoutés à la centaine de chercheurs qui en ont déjà profité, depuis 1978, afin de poursuivre leurs recherches, de confronter leurs méthodes et leurs travaux et souvent d'apporter leur compétence et leur expertise à leurs collègues français.

— Les bourses d'études et de stages

Dans le cadre du seul programme franco-québécois pour les étudiants, treize stagiaires français et quinze Québécois ont fait un séjour dans l'autre pays à l'intérieur d'un projet intégré. Quinze autres, mais exclusivement québécois, ont fait un stage de quatre à dix mois d'études ou de recherche grâce au programme unilatéral du Québec des bourses d'excellence. Ces échanges permettent à des jeunes scientifiques de profiter des centres d'excellence dans l'autre pays, notamment de s'initier aux approches différentes des laboratoires.

— Le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois

Créé le 17 mai 1984, et rattaché à l'Université de Paris VII, ce centre a pour mission de promouvoir le développement de la coopération interuniversitaire franco-québécoise et de favoriser l'extension des enseignements et recherches sur le Québec dans les établissements français. Il est financé conjointement par les gouvernements français et québécois. Les principales activités du Centre sont la constitution de fichiers sur les actions de coopération et les études québécoises, le soutien aux actions de coopération, ainsi que l'organisation ou le soutien de l'organisation de colloques ou séminaires réunissant des enseignants-chercheurs des deux communautés.

— Les actions ponctuelles

Quelques missions ont été accordées à des projets porteurs de retombées. Ainsi, les universités des Pays de la Loire et l'Université du Québec, en vertu d'un accord original de coopération portant sur sept thèmes d'études, ont pu jouir de quelques moyens pour faciliter les rencontres touchant le développement régional et l'aménagement, la gestion économique, le tourisme, la mer, la littérature et les parlers régionaux, la gestion de l'éducation et la linguistique. De même, le gouvernement du Québec (MRI, le Secrétariat à l'aménagement et à la décentralisation, l'Office de planification et de développement du Québec) a financé une rencontre franco-québécoise d'experts appelée «Rencontre du Saint-Laurent», sur la décentralisation et le développement régional. Les actes de cette rencontre fructueuse seront publiés par le Secrétariat à l'aménagement et à la décentralisation et l'Office de planification et de développement du Québec au Québec.

— Les retombées

Tout ces programmes universitaires ont eu, comme chaque année, des retombées appréciables: de nombreuses publications scientifiques dans les revues, l'obtention de brevets comme celui de la lentille électrostatique et son application en spectométrie, des retombées économiques dans le domaine des coopératives, des études intéressantes sur la qualité de vie et l'environnement industriel, la mise en oeuvre d'un service de vente aux enchères décentralisé (fruits, légumes et animaux), la documentation automatisée en gestion des entreprises. Plusieurs activités de coopération universitaires portent toutefois leurs fruits quelques années plus tard ou à l'intérieur de programmes économiques proprement dits.

b) L'enseignement technologique supérieur

Quatorze projets axés principalement sur les secteurs de l'informatique, du transport, de l'énergie et de la gestion ont été réalisés dans les instituts universitaires de technologie (en France) et les cégeps (au Québec). Notons en particulier l'organisation d'une session de robotique qui a réuni une centaine de participants à un projet de mise en oeuvre au Québec d'un programme expérimental en contrôle de la circulation aérienne, un projet de corédaction d'un manuel en français concernant l'enseignement du pilotage et le perfectionnement des instructeurs et la publication éventuelle d'un ouvrage dans le domaine de la métrologie.

c) La formation permanente et professionnelle

Considérés comme relevant d'une politique de l'emploi tout autant que d'une politique de l'éducation, onze projets ont été réalisés autour des trois grandes orientations suivantes: l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, la formation professionnelle facteur de développement économique et l'amélioration de la structure reliée à la formation professionnelle.

Il y eut échange de documentation sur les dispositifs d'accueil et d'orientation des jeunes, l'alternance comme outil d'insertion professionnelle, les modes de reconnaissance des acquis scolaires, la régionalisation ou encore l'intégration des femmes dans les métiers traditionnellement non féminins. Enfin, des réalisations plus concrètes à court terme ont vu le jour: la production de notices technologiques permettant de créer un profil de formation de «techniciens en économie de l'énergie», ou encore, un projet de formation de «formateurs en restauration».

d) L'éducation primaire et secondaire

Cent vingt-trois spécialistes, fonctionnaires des ministères québécois et français de l'Éducation et représentants des réseaux scolaires, ont participé à des projets conjoints axés sur la gestion du système éducatif, le développement pédagodique et l'adaptation aux technologies nouvelles des formations dans les domaines industriel et économique. Certaines rencontres, sous forme de séminaires, ont porté sur les communautés éducatives et la décentralisation, sur l'enseignement de l'informatique: utilisation d'outils logiciels, conséquences sociales des habiletés acquises grâce à l'informatique, etc. En plus d'échanges d'expertises sur les technologies nouvelles et de pointe, il y eut certaines coproductions, comme l'étude conjointe de la conception et de la réalisation d'un chalet et de son aménagement intérieur, dans le cadre de la formation des spécialistes des métiers du bois. Plusieurs activités portèrent également sur la méthodologie d'enseignement de la fabrication industrielle du vêtement.

4.1.4 La coopération culturelle

Les artistes français de la plupart des secteurs culturels enrichissent le patrimoine québécois. Il en est de même pour les Québécois en France particulièrement dans les secteurs de la chanson, de la littérature et, de plus en plus, du cinéma. La coopération culturelle franco-québécoise vise à faciliter la promotion et l'accessibilité des biens culturels ainsi que le perfectionnement des artistes et professionnels des «industries» culturelles. Les secteurs privilégiés sont le livre et la littérature, les arts visuels, les arts d'interprétation et, de plus en plus, les métiers d'art.

a) L'édition et la littérature

L'aide à la coédition d'ouvrages scientifiques en français a permis en dix ans à quarante-trois éditeurs de publier soixante-dix-sept ouvrages. Cette année, près de 135 000 $ ont été consacrés à ce programme et distribués entre neuf importantes coéditions. Entre autres, la critique a salué le très beau livre *Le Monde de Jacques Cartier* et la récompense «Les caducées d'or» a été décernée, dans le domaine médical, aux deux tomes de *Médecine de la reproduction*.

De plus, un budget de 75 000 $ a permis à dix éditeurs québécois de faire la promotion du livre québécois en France. Une aide unilatérale québécoise a également favorisé la pénétration du marché français à quatre autres ouvrages québécois dans le domaine de la littérature générale et des essais en sciences humaines. Les gouvernements français et québécois ont contribué à la participation d'écrivains français au Salon du livre de Québec et de Québécois au Salon du livre de Paris. Enfin, Pierre Vadeboncoeur a remporté le prix France-Québec avec *Trois essais sur l'insignifiance* et l'ensemble de son oeuvre, tandis que le prix Québec-Paris était attribué à Michel Tremblay pour *Des nouvelles d'Édouard* et *La Duchesse et le roturier*.

b) Les arts visuels et les arts d'interprétation

Un ensemble de programmes destinés au perfectionnement des artistes, au développement et à la promotion des biens culturels ainsi qu'à la diffusion culturelle globale sont privilégiés. Neuf bourses ont permis à des Québécois d'effectuer un stage dans les domaines du théâtre, de la danse, de la lutherie et de la muséologie. Par ailleurs, quatre artistes québécois et six Français ont séjourné un an dans l'un ou l'autre pays pour se perfectionner dans les domaines du théâtre, de la musique et des arts plastiques.

Quant aux activités plus promotionnelles, le Québec a reçu l'exposition de gravures «Contrastes Paris-Montréal» alors que la France était l'hôte de l'exposition «Contraste Montréal-Paris». Une vingtaine de peintres québécois étaient présents au Salon de la jeune peinture à Paris, alors que trois autres ont exposé en solo. Par ailleurs, les services culturels de la Délégation générale du Québec en France ont présenté plus de huit expositions. Des artistes français ont collaboré au festival «Juste pour rire», au Festival de jazz de Montréal, au Festival de théâtre pour enfant (Montréal) et au Festival d'été de Québec, tandis que des artistes québécois ont participé au Festival estival de Paris, au Festival des conteurs du monde, au «Printemps de Bourges», aux «Tombées de la nuit», au Festival d'Avignon et au 4e Congrès international «Femmes et Musique».

Dans le domaine de la musique, le Québec a accueilli l'Orchestre national de Lille et la France a contribué à la tournée française du Studio de musique ancienne de Montréal. Nos musiciens québécois ont participé à des concerts organisés par Radio-France (même comme chef d'orchestre, dans un cas) ou réalisé une tournée de concerts et les maîtres français ont été invités au Camp musical de Saint-Irénée.

Enfin, les services culturels de la Délégation générale du Québec en France ont présenté huit conférenciers québécois dans le cadre de ses soirées-conférences, alors que quatre troupes de théâtre québécois effectuaient une tournée en France et que six compositeurs-interprètes ont présenté des spectacles à Paris et en France.

c) Les principaux événements culturels

L'année 1984-1985 a été marquée par plusieurs événements culturels importants qui se sont déroulés dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Une

cinquantaine d'artistes québécois du domaine de la scène et de celui des arts visuels ont pris part aux fêtes de Saint-Malo, tandis qu'au Québec une quarantaine d'artistes français ont été accueillis par le Ministère, à l'occasion de diverses manifestations. Une exposition française d'envergure, «La Renaissance et le Nouveau Monde», a été présentée au Musée du Québec avec l'aide des deux gouvernements. Vingt artistes de la scène québécoise ont pris part au jumelage des Îles-de-la-Madeleine et de Saint-Pierre-et-Miquelon. La sculpture de la Place du Québec à Paris a été remise par le gouvernement du Québec à la ville de Paris. La Quinzaine internationale de théâtre de même que la Place des Arts de Montréal ont reçu la Comédie française. Toutes ces activités ont été couronnées, d'une part, par les Rencontres sur la culture qui ont été l'occasion de discussions et de concertations sur les moyens à prendre pour assurer la diffusion de la culture francophone dans le monde, et d'autre part, par les Conférences internationales des arts de la scène (CINARS) – manifestation organisée dans le but de faire connaître les artistes de la scène québécoise – qui ont accueilli cinq acheteurs français de spectacles.

4.1.5 La santé et les affaires sociales

a) Les affaires sociales

Dix missions et cinq stages français au Québec ont porté sur la prévention, l'épidémiologie, la politique en matière de vieillesse et des handicapés et sur le rôle des structures hospitalières face au problème des enfants maltraités, tandis qu'un nombre égal de spécialistes québécois s'intéressaient aux groupes d'entraide, à la planification de programmes de santé et de réadaptation, à l'organisation de services offerts aux personnes âgées et aux personnes handicapées. De plus, une mission médicale composée de trois médecins de l'Institut de cardiologie de Montréal et de Québec, et une mission paramédicale constituée de trois administrateurs ont été rendues possibles dans le cadre de l'entente avec les Hospices civils de Lyon. La partie française de son côté assurera une mission mixte de trois personnes.

b) La recherche médicale

Les principaux thèmes retenus, génie biomédical, physiologie, neurobiologie, cancérologie et endocrinologie, ont mobilisé trente-cinq Français et trente-deux Québécois. Ce programme vise l'acquisition ou la mise au point de nouvelles techniques et de connaissances complémentaires.

c) Les séjours de médecins en France et au Québec

Trente médecins français et vingt-cinq Québécois ont effectué une année de spécialisation dans l'autre pays. Dans les domaines retenus figurent la chirurgie, la santé communautaire, la psychiatrie, la cardiologie, la pneumologie et la gériatrie.

4.1.6 Les autres secteurs de coopération

a) La langue française

Parmi les activités importantes réalisées dans ce domaine, notons particulièrement la mise sur pied d'un groupe de réflexion et d'action sur les enjeux de la francophonie (GRAEF) qui doit remettre un rapport en mai 1985 et la parution d'une revue scientifique de haut niveau, sous le titre: *Médecine-Sciences*. Cette revue biomédicale a bénéficié d'une contribution financière des deux gouvernements pour sa coédition. Un groupe de professeurs de français d'Amérique latine a fait un séjour en France, puis a participé au 6e Congrès mondial des professeurs de français à Québec. Une dizaine de missions ont permis la présence du Québec au colloque «Le citoyen de demain et les langues», à «Expolangues» (tous deux à Paris), à la préparation du colloque de néologie en collaboration avec Franterm, aux accords entre les banques de terminologie et au Congrès international de toponymie auquel assistaient plusieurs participants français.

b) Les communications

Si les programmes de stages en journalisme et d'échanges en cinéma se sont poursuivis, comme par les années précédentes, la mise en application de l'accord en matière de câblodistribution a permis à Vidéotron de signer une entente de coopération avec la Société générale des eaux. De nombreuses missions d'experts de la ville de Paris et une dizaine d'élus des grandes villes de France sont venus au Québec afin de s'inspirer de l'expérience québécoise en ce domaine. Le sous-ministre des Communications était invité par le ministre français des Techniques de la communication à ouvrir avec lui l'événement «Télécâble 85» et un kiosque permettait à des compagnies québécoises de faire connaître leurs services à la clientèle française.

Trois comités techniques ayant pour mandat de développer des projets de coopération dans les secteurs de pointe ont été formés entre le ministère québécois des Communications et le Comité technique de télédiffusion de France, le Comité technique de l'Institut national de l'audiovisuel et le Comité technique de la Direction générale des télécommunications. De plus, cette coopération a permis au Québec de négocier l'extension de TVFQ-99 au Nouveau-Brunswick en juin 1984 et de participer à l'expérience européenne de diffusion d'émissions francophones dans plus d'une dizaine de pays européens.

c) Les loisirs, la jeunesse, le sport et la protection de la nature

Une quinzaine d'échanges ont été réalisés de part et d'autre autour des thèmes suivants: loisir social, tourisme associatif, éducation populaire; insertion sociale et professionnelle des jeunes; dépistage des talents, entraînement des athlètes, condition physique des populations; conservation de la faune et développement des parcs nationaux. Quant à ce dernier secteur, la principale réalisation de l'année 1984-1985 fut le jumelage des parcs du Saguenay et des Cévennes réalisé le 5 juillet 1984, à Rivière Éternité, par madame Huguette Bouchardeau, ministre de l'Environnement (France), et monsieur Guy Chevrette, ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Ce jumelage vise à protéger et à mettre en valeur le milieu naturel et à promouvoir les parcs en recherchant les retombées maximales pour les populations locales, régionales et nationales.

d) La coopération institutionnelle

Chaque année, les deux gouvernements échangent leurs expériences dans le cadre de différents programmes. Trente-quatre missions de part et d'autre ont été réalisées dans les secteurs de la justice, de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, des finances et de la condition féminine. Deux missions québécoises auprès du ministère des Droits de la femme ont contribué à une meilleure connaissance des implications des groupes de femmes dans les décisions relatives aux changements technologiques. Plus de vingt-cinq représentantes d'autant d'organismes français ont pu échanger pendant une semaine sur des sujets aussi divers que les services de garde à l'enfance, les travailleuses au foyer, les retraitées, etc.

Six fonctionnaires québécois (Affaires culturelles, Communications, Loisir, Chasse et Pêche, Transports) et quatre fonctionnaires français ont été affectés dans des ministères de l'autre pays pendant un an. Encore cette année, un fonctionnaire du ministère des Relations internationales a effectué un stage d'études de treize mois à l'École nationale d'administration (ÉNA, Paris). L'École nationale d'administration publique (ÉNAP, Québec) a poursuivi ses activités de coopération avec l'École nationale d'administration (ÉNA) et le Centre national de recherche en sécurité sociale (CNESS), grâce à onze échanges. Dix-huit représentants de haut niveau des milieux universitaire, gouvernemental, national et syndical français ont échangé pendant une semaine, en mars 1985, avec des homologues québécois, sur le thème des mutations technologiques et de l'emploi. Trente et un volontaires du Service national actif (VSNA) ont aussi été accueillis dans le réseau des Affaires sociales (13), dans des centres de recherche universitaire (17) et à Loto-Québec (1). Enfin, des stages de policiers québécois ont été réalisés avec succès à la Gendarmerie nationale française, pendant que, dans le domaine de la justice, des rencontres portaient sur les thèmes du système cadastral, de l'informatique, de la protection civile, des droits de l'homme, des jeux vidéo et de la recherche criminologique.

e) Les Associations Québec-France et France-Québec

Ayant comme mission de développer des liens d'amitié et de favoriser les échanges entre la France et le Québec, ces associations ont été particulièrement mises à contribution à l'occasion des célébrations 1534-1984; au-delà de quatre cents Français ont été accueillis au Québec à cette occasion. Dans le cadre des programmes d'échanges, deux cent quarante-neuf jeunes Québécois de dix-huit à trente-cinq ans se sont rendus travailler en France (205 vendangeurs, 29 travailleurs saisonniers, participants au programme «Connaissance de la France»). En retour, 76 jeunes Français ont séjourné au Québec (47 cueilleurs de pommes, 29 travailleurs saisonniers).

Les revues *Neuve-France* et *Mot à mot*, au Québec, et *France-Québec*, en France, ont fait connaître les activités de ces deux associations. La production de l'émission «Le Québec vous dit bonjour» a été réalisée par France-Québec et diffusée sur plus de cent vingt stations radiophoniques françaises. Elle a fait connaître le produit culturel québécois, traité de son actualité, de la coopération franco-québécoise, de même que des activités de France-Québec et de la Délégation générale du Québec à Paris.

f) L'Office franco-québécois pour la jeunesse

Cette année, plus de deux mille six cents jeunes Français et Québécois ont participé aux programmes de cet organisme qui favorise, depuis dix-sept ans, le rapprochement des deux communautés et le développement de la coopération franco-québécoise. Trente-deux groupes ont été jumelés, dans le cadre du programme «Dialogue», dont des jeunes travailleurs et militants associatifs des quartiers de Roubaix et de Québec, des artisans et pêcheurs du Bassin d'Arcachon et des Îles-de-la-Madeleine, des salariés agricoles de Saint-Hyacinthe et des Côtes du Nord, des jeunes fréquentant les clubs de loisirs de Trois-Rivières et de Servan, etc. Le programme des priorités, quant à lui, portait sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, les communications, les technologies nouvelles et, pour la section québécoise, la petite et moyenne entreprise et l'environnement. Un colloque a réuni à Poitiers deux cent cinquante jeunes acteurs du développement local. Enfin, près d'une centaine de participants ont profité du programme «Séjour de travail et intégration» en collaboration avec l'Union

des producteurs agricoles, le CDIR (France), avec Étude et Chantiers, Concordia et le Mouvement québécois des chantiers pour les jeunes intéressés aux chantiers communautaires.

4.1.7 La Délégation générale du Québec en France

En plus d'avoir réalisé en France les activités assumées sur le territoire québécois par la Direction des affaires françaises et décrites plus haut, la Délégation générale du Québec en France a oeuvré dans plusieurs autres domaines dont voici les principaux.

Des efforts importants ont été faits par son Service économique en vue d'aider les entreprises québécoises qui veulent pénétrer le marché français. Il a ainsi appuyé 147 dossiers de firmes québécoises cherchant en France un débouché pour leur produits. À ce chapitre, soulignons qu'en 1984 les exportations du Québec vers la France totalisaient 252 300 000 $, soit une augmentation de 19 % sur l'année précédente. Le Service a de plus traité 96 dossiers de coopération industrielle entre Français et Québécois. Il a organisé la participation de 49 compagnies québécoises à des salons industriels français tout en leur préparant un programme de rendez-vous.

Le Service de l'immigration a accordé la priorité aux immigrants investisseurs. Grâce à son action, 190 immigrants investisseurs se sont établis au Québec en 1984. Ils ont apporté avec eux 71 229 000 $ comparativement à 48 587 000 $ en 1983 soit une hausse de 47 %. Les principaux secteurs choisis ont été l'agriculture, le commerce de détail et la restauration.

Au chapitre de la science et de la technologie, le conseiller responsable a multiplié les actions visant à associer le Québec aux programmes français et européens de recherche et de développement, d'électronique et d'informatique, de communication audiovisuelle et de biotechnologie. À titre d'exemple, mentionnons dans le cas de l'audiovisuel, la signature d'un protocole d'entente sur la coopération financière franco-québécoise pour le développement des industries de la culture concernant la coproduction et la distribution dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel et des nouvelles technologies (viodéodisque, viodéotexte, logiciel).

La Délégation générale a de plus mis en oeuvre un plan d'action visant à augmenter et à rationaliser sa présence et ses activités en régions. Une meilleure coordination des déplacements des différents services et une présence aussi fréquente que possible de la Déléguée générale aux événements importants en dehors de Paris ont permis de rejoindre directement plusieurs milliers de Français. Cet effort de décentralisation de l'action a été appuyé par la présentation d'une émission radiophonique hebdomadaire, «Le Québec vous dit bonjour», diffusée par au-delà de cent stations en dehors de Paris et rejoignant des dizaines de milliers d'auditeurs. Un bulletin mensuel publié par les Services culturels et intitulé *Le Québec à l'affiche* a rejoint 4 000 personnes vivant en grande partie en province.

L'organisation des fêtes entourant l'anniversaire de l'arrivée au Canada de Jacques Cartier a amené les différents services à être présents d'une façon exceptionnelle à Saint-Malo et d'une façon plus générale en Bretagne. Ce fut l'occasion d'intensifier la présence québécoise aux niveaux politique, culturel et économique et de jeter les bases d'une coopération plus étroite avec les autorités et la population de cette région à laquelle le Québec est si historiquement lié.

4.2 La Direction des affaires américaines

Le Québec appartient à la francophonie internationale et plusieurs de ses racines le rattachent au continent européen; il n'en demeure pas moins que, faisant partie d'un environnement nord-américain où prédomine la première puissance occidentale, il doit composer avec l'énorme influence que cette dernière exerce sur son évolution. C'est d'ailleurs son intérêt de vouloir profiter de l'immense potentiel humain et économique qui est à ses portes. Aussi, le Gouvernement attache-t-il une grande importance à la consolidation et à l'accroisement des liens qui unissent la société québécoise et la société américaine.

Les États-Unis reçoivent déjà plus de 65 % du total de nos exportations et les investissements en provenance de ce pays sont vitaux pour notre économie. Les interactions entre le Québec et les États-Unis, et plus spécifiquement le Nord-Est américain, sont multiples; elles portent sur presque tous les secteurs d'activités et contribuent substantiellement au développement du Québec. Cette réalité constitue la base des relations privilégiées qu'entend développer le Québec avec les États-Unis.

La Direction des affaires américaines et son réseau de délégations visent à accroître la connaissance de l'ensemble de la réalité québécoise aux États-Unis et à développer également au Québec une connaissance plus approfondie de la société américaine, desservant ainsi les intérêts du Québec.

4.2.1 Les priorités

La Direction des affaires américaines a choisi de privilégier le développement de liens institutionnels et les ententes intergouvernementales, là où la chose est possible. Il s'agissait donc, en premier lieu, de consolider la participation du gouvernement québécois à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada et d'accroître, par ce mécanisme, la coopé-

ration avec la Nouvelle-Angleterre. Ensuite, il a semblé important de susciter l'avènement de nouvelles structures de consultation et de collaboration, principalement avec l'État de New York qui est devenu au fil des années un partenaire d'envergure, tout en développant les processus de concertation déjà engagés, notamment avec les États de la région des Grands Lacs. En outre, le Ministère a poursuivi l'organisation de visites ministérielles, de missions de haut niveau et le développement de programmes de coopération dans plusieurs secteurs.

Dans le secteur des affaires éducatives et culturelles, la priorité fut accordée à la promotion des études québécoises aux États-Unis et au développement des études américaines au Québec. L'enseignement du français langue seconde chez nos voisins du Sud a continué d'être encouragé et les mouvements francophones ont, comme par le passé, bénéficié du soutien du Québec. Plusieurs activités artistiques et culturelles, de même que des événements spéciaux ont également été encouragés.

4.2.2. Les relations politiques et les liens institutionnels entre le Québec et les États-Unis

a) Les rencontres gouvernementales

Au cours de la dernière année, le Québec a accentué sa présence dans divers milieux politiques aux États-Unis et a intensifié sa participation au sein de forums de coopération réunissant des États avec lesquels il possède des affinités et partage des intérêts communs. De plus, un caractère permanent a été conféré au mécanisme conjoint supervisant les liens qu'il entretient avec l'État de New York, le deuxième plus important de l'Union américaine.

— La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada

En juin, les chefs des onze gouvernements participant à la Conférence se sont réunis pour une douzième année consécutive afin de discuter de différents dossiers qui, pour la plupart, concernent tout particulièrement le développement économique et l'amélioration de l'environnement, les questions énergétiques (commerce, conservation, approvisionnement, incluant les échanges d'électricité, l'agriculture à petite échelle, la coopération économique tripartite (Québec/Maritimes/Nouvelle-Angleterre), la haute technologie, le contrôle des infractions majeures au code de la route et le tourisme.

Les Premiers ministres et gouverneurs ont convenu qu'une action bilatérale immédiate s'imposait pour solutionner le problème des pluies acides. Par la même occasion, ils ont donné leur accord à la création de comités permanents de la Conférence sur les pêcheries, la productivité forestière et l'environnement.

La Conférence a également permis au Premier ministre, monsieur René Lévesque, de même qu'aux ministres des Relations internationales et du Commerce extérieur, de l'Énergie et des Ressources et de l'Environnement de resserrer les liens qu'ils entretenaient déjà avec les dirigeants des États voisins du Québec.

— Les échanges et la coopération entre le Québec et l'État de New York

Le Premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et le gouverneur de l'État de New York, M. Mario Cuomo, qui s'était entendus pour se rencontrer sur une base annuelle lors de la visite de ce dernier dans la capitale en 1983, ont entamé, au mois de décembre 1984 à Albany, un processus d'échanges et de concertation qui deviendra permanent. Ils ont convenu d'explorer de nouvelles avenues de coopération dans le domaine du développement économique, d'intensifier les relations commerciales et d'examiner de nouveaux projets de collaboration en recherche et développement dans des champs de spécialisation telles les énergies renouvelables et les sciences médicales. Le Premier ministre et le gouverneur ont également convenu de poursuivre la coopération déjà amorcée en vue de favoriser la protection de l'environnement. Enfin, ils ont exprimé leur satisfaction face à la progression des travaux devant permettre au Québec d'honorer le contrat d'électricité conclu avec l'État de New York en 1982 et ont évoqué le fait qu'un contrat d'un autre type faisait l'objet d'études approfondies.

— La Conférence des gouverneurs des États des Grands Lacs

Au mois d'août 1984, le vice-premier ministre du Québec, M. Camille Laurin, a participé à Minocqua au Wisconsin à la réunion annuelle à laquelle les huit États riverains des Grands Lacs étaient représentés. Parmi les questions abordées lors de la Conférence, signalons celles du contrôle des détournements et de la qualité des eaux des Grands Lacs ainsi que du transport maritime sur le système Saint-Laurent–Grands Lacs, qui revêtent une importance majeure pour le Québec. Par la suite, une rencontre spéciale a été convoquée au mois de février 1985 à Milwaukee, Wisconsin, afin de permettre aux gouvernements impliqués, dont le Québec, de parapher la Charte des Grands Lacs concernant le détournement des eaux des Grands Lacs.

Organigramme du ministère des Relations internationales (31 mars 1985)

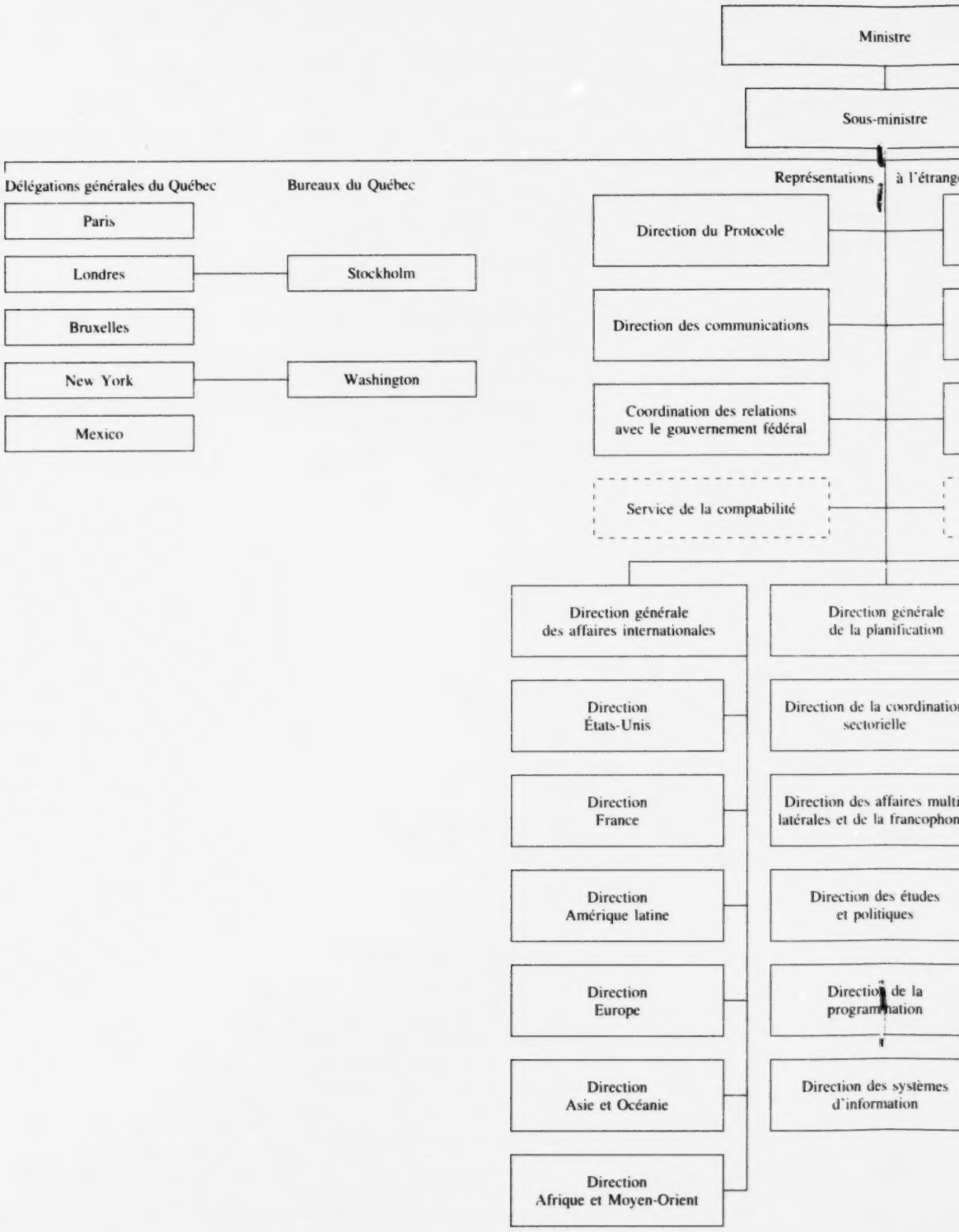

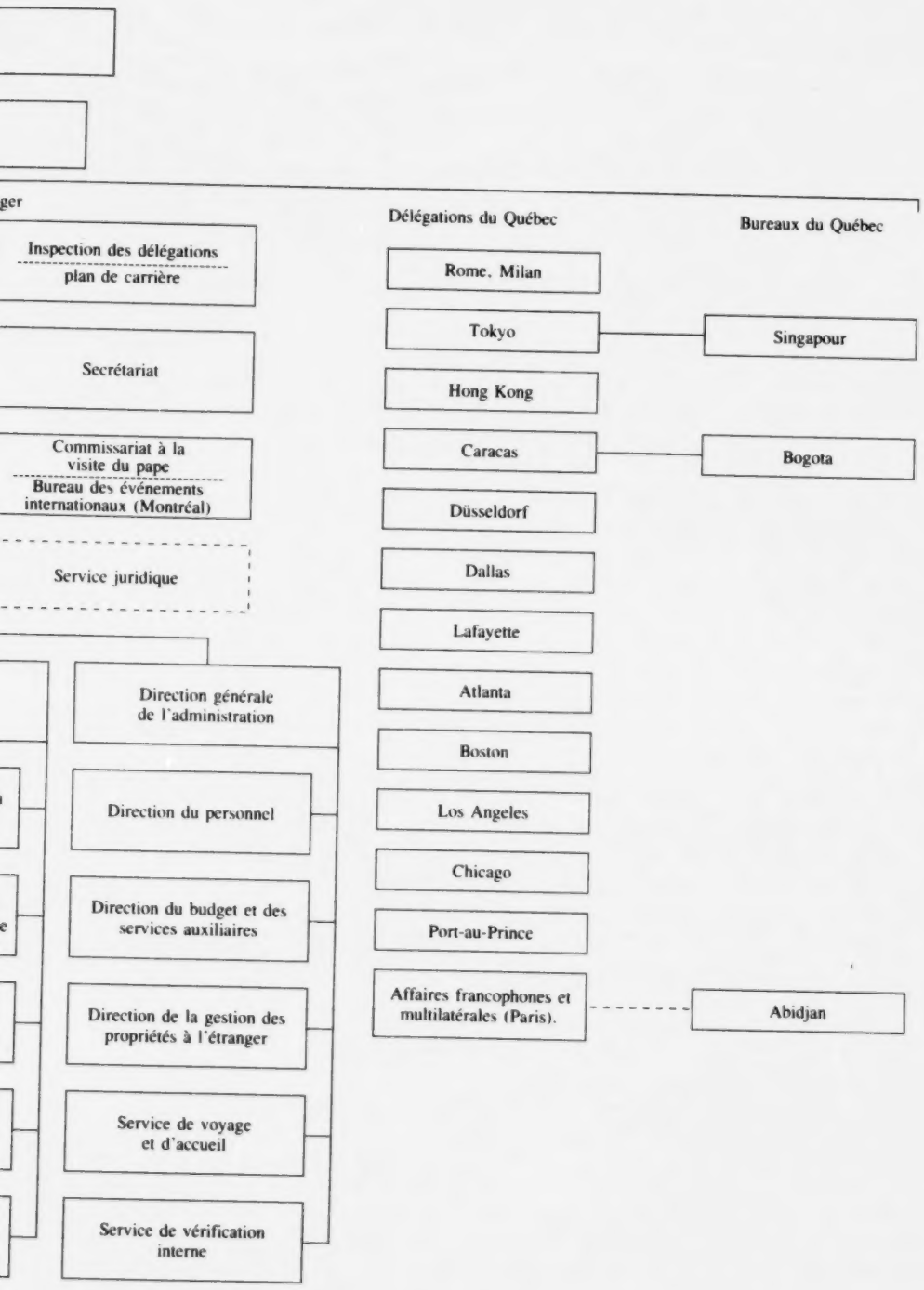
ger
Inspection des délégations
plan de carrière
Secrétariat
Commissariat à la visite du pape
Bureau des événements internationaux (Montréal)
Service juridique
Direction générale de l'administration
Direction du personnel
Direction du budget et des services auxiliaires
Direction de la gestion des propriétés à l'étranger
Service de voyage et d'accueil
Service de vérification interne
Délégations du Québec
Bureaux du Québec
Rome, Milan
Tokyo
Singapour
Hong Kong
Caracas
Bogota
Düsseldorf
Dallas
Lafayette
Atlanta
Boston
Los Angeles
Chicago
Port-au-Prince
Affaires francophones et multilatérales (Paris).
Abidjan

31 mars 1985

— Les rencontres de personnalités politiques québécoises et américaines

Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, a effectué une tournée des délégations du Québec au sud des États-Unis, du 11 au 15 juin 1984, en vue de consolider la présence québécoise dans les États de la Géorgie, du Texas et de la Louisiane et de faire la promotion des échanges économiques entre ces derniers et le Québec. À Atlanta, le ministre a rencontré le commissaire à l'Industrie et au Commerce de l'État ainsi que les membres de la Chambre de commerce de la ville. À Dallas, M. Landry a eu des entretiens avec le gouverneur du Texas et les membres du Council on World Affairs. Enfin, à Lafayette, le ministre a eu des discussions avec le lieutenant-gouverneur de l'État, le secrétaire à l'Industrie et au Commerce et le secrétaire à l'Éducation.

Monsieur Landry s'est aussi rendu à Los Angeles en juillet 1984 où il a eu des rencontres avec les autorités municipales et avec des firmes privées, notamment la compagnie Rockwell International (commerce, possibilités d'investissements).

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, M. Yves Bérubé, a séjourné en Californie, en Géorgie et en Caroline du Nord du 28 février au 6 mars 1985. En Californie, le ministre a visité les universités de Berkeley et de Los Angeles pour y étudier les programmes d'enseignement et de recherche, notamment dans les secteurs de l'ingénierie et de la haute technologie. À Atlanta, il a rencontré le directeur de l'Advanced Technology Development Center de la Georgia Tech University. Il a enfin eu des discussions à Raleigh avec la secrétaire et trésorière de la Research Triangle Foundation sur les possibilités de coopération avec des centres de recherche québécois.

Par ailleurs, le Québec continue de suivre de très près les débats et délibérations qui animent la réunion annuelle de la National Governors Association qui, en juillet 1984, eut lieu à Nashville au Tennessee. Ce forum permet une meilleure connaissance des choix et orientations qui se dégagent et qui sont préférés à l'échelle nationale aux États-Unis. De même, le Québec a manifesté de nouveau son intérêt pour le déroulement de la Conférence des gouverneurs du Mid-West qui a porté principalement sur le commerce international, l'agriculture et la planification régionale des besoins en énergie.

Cette année encore, le Ministère a favorisé la participation de parlementaires québécois à certaines conférences regroupant des législateurs américains ou des représentants de gouvernements locaux, comme la National Conference of State Legislatures et le Council of State Governments où ont été abordés différents thèmes concernant directement le Québec telles la promotion du commerce international des États, les nouvelles technologies, la taxe unitaire sur les revenus des corporations et l'environnement.

Inversement, des membres de législatures américaines, dont celles de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New York, sont venus rencontrer leurs homologues québécois. Enfin, le Québec a accueilli en visite officielle un représentant de l'État de l'Illinois, le lieutenant-gouverneur George H. Ryan.

b) Les activités économiques et politiques

— L'énergie

Hydro-Québec et le New England Power Pool, qui représente plus de trente compagnies d'électricité de la Nouvelle-Angleterre, ont signé le 19 juin 1984 un contrat de vente d'énergie ferme d'une durée de 10 ans. L'entente doit entrer en vigueur en 1990 et prévoit l'approvisionnement de 7 milliards de KW/H/année, lesquels devront générer des revenus de 4,5 milliards de dollars pour toute la durée du contrat. Il s'agit du premier contrat de vente d'énergie électrique de ce type que conclut Hydro-Québec, des contrats d'énergie excédentaire ayant déjà été ratifiés par le NEPOOL ainsi qu'avec les États du Vermont et de New York. C'est précisément avec l'intention de développer de nouveaux marchés, principalement dans le Nord-Est des États-Unis, que cette société d'État a ouvert un bureau dans la métropole américaine au mois de mars 1985, lequel a été inauguré officiellement par le Premier ministre et le ministre de l'Énergie et des Ressources.

— L'environnement

La concertation de plusieurs provinces canadiennes et d'États américains, afin d'élaborer un plan d'action pour réduire de façon substantielle les précipitations acides, est devenue une préoccupation majeure grâce notamment à l'initiative prise par le Québec de se doter d'une politique destinée à combattre le plus efficacement possible les pluies acides. La coopération avec l'État de New York, qui a lui aussi adopté une loi à cet égard, a reçu une attention toute particulière.

Des efforts conjoints ont été déployés, conformément à l'accord de 1982 unissant les deux parties dans la lutte contre ce problème, pour mesurer la qualité de l'eau des lacs acidifiés et pour mettre sur pied des centres de documentation scientifique et technique sur les pluies acides. De plus, afin de permettre aux deux gouvernements de mieux harmoniser leurs stratégies de contrôle des émissions d'anhydride sulfureux, une entente modifiant le pacte Québec – New York sur les pluies acides a été signée par le commissaire à

l'Environnement de l'État de New York et le ministre québécois de l'Environnement.

Lors de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada, le Québec, de concert avec l'État du Massachusetts, a présenté et fait adopter une résolution proposant un appui non équivoque aux mesures les plus avant-gardistes enregistrées jusqu'à présent en Amérique du Nord. Cette résolution prévoit également la création d'un comité permanent sur l'environnement chargé de promouvoir les échanges d'information à caractère scientifique, de proposer et de coordonner les politiques, les stratégies et les programmes de contrôle qui devront éventuellement être mis en place par tous les participants à la Conférence.

Le Québec sera l'hôte, en avril 1985, d'une conférence intergouvernementale sur les précipitations acides réunissant des représentants de sept provinces canadiennes et de quinze États américains du Nord-Est et des Grands Lacs.

Par ailleurs, les participants à la Conférence des gouverneurs des Grands Lacs ainsi que les ministres des Relations internationales et de l'Environnement du Québec, messieurs Landry et Ouellette, ont signé, le 11 février 1985, la Charte des Grands Lacs en vertu de laquelle les huit États américains limitrophes, l'Ontario et le Québec s'engagent à s'informer mutuellement et à se consulter sur toutes les questions touchant la qualité, le prélèvement et le niveau des eaux du bassin Saint-Laurent - Grands Lacs. Le Québec est particulièrement intéressé à la sauvegarde des eaux des Grands Lacs puisque toute consommation ou dérivation excessive seraient susceptibles de porter atteinte à la qualité de l'environnement en aval, sur les berges du Saint-Laurent, à la navigation commerciale sur le fleuve et au fonctionnement des barrages électriques situés au bord de ce dernier entre Montréal et la frontière ontarienne.

— Les relations commerciales

Le gouvernement du Québec a fait connaître sa position sur le libre échange sectoriel dans une lettre que le ministre Bernard Landry a adressée, le 23 juillet 1984, au ministre du Commerce extérieur du Canada de l'époque, M. Francis Fox. Dans l'ensemble, le Québec est intéressé à examiner la possibilité de libéraliser les échanges avec les États-Unis dans certains secteurs. Cette question devra cependant faire l'objet d'un examen approfondi afin d'en prévoir les répercussions et éventuellement de mettre en place les programmes d'ajustement qui s'imposeront pour les industries et la main-d'oeuvre touchées par d'éventuels accords.

— Le transport

Le Québec a étendu, de façon fort significative, l'application de l'entente de réciprocité en matière d'immatriculation des véhicules automobiles à de nouveaux États américains. En effet, au cours de la dernière année financière, cet accord est entré en vigueur dans 28 nouveaux États, ce qui porte à 34 le nombre d'États signataires. Enfin, concernant le transport maritime dans le système Saint-Laurent - Grands Lacs, le Québec continue d'être actif au sein du Forum maritime qui réunit, de façon informelle, outre deux provinces et huit États, des organismes fédéraux ainsi que 14 associations d'entreprises maritimes privées, dans le but de promouvoir une plus grande utilisation de cet axe de transport. Le Québec manifeste également un intérêt marqué pour tout projet susceptible de modifier la situation du transport sur la voie maritime du Saint-Laurent, telles l'imposition d'une taxe aux usagers, l'augmentation de la capacité des écluses du côté américain et l'extension de la saison de navigation.

4.2.3 Les affaires éducatives, culturelles et publiques

a) Le développement des études québécoises aux États-Unis

La présence du Québec au sein du milieu universitaire américain a augmenté sensiblement en 1984-1985. En plus d'assurer une meilleure connaissance du Québec auprès des futurs cadres et décideurs, le développement des études québécoises a donné accès aux plus hauts paliers de la société américaine et a permis d'y diffuser l'expertise québécoise tant sur le plan économique qu'au niveau culturel. Soulignons également qu'il existe aux États-Unis des liens très étroits entre le milieu universitaire et les secteurs privé, gouvernemental et syndical et que nous avons pu profiter de ce réseau intersectoriel et de ses retombées.

Quant aux regroupements d'universitaires spécialistes des questions québécoises, le Ministère a assisté à la transformation du Northeast Council for Québec Studies (NECQS) en American Council for Québec Studies (ACQS), dont le membership s'élève à plus de deux cents membres en 1984-1985. De même, la Southern Conference on Francophone Studies (SCFS), regroupant des experts des études francophones nord-américaines dans les universités du Sud des États-Unis, a atteint les cent vingt-cinq membres en 1984-1985.

De plus, l'ACQS prévoit publier bientôt le troisième numéro de *Québec Studies*, la seule revue professionnelle consacrée entièrement aux études québécoises, tandis qu'après deux ans d'existence, la SCFS a pu lancer une nouvelle revue traitant uniquement du

fait francophone en Amérique du Nord: la *Revue francophone de Louisiane*. Mentionnons également qu'un certain nombre de revues américaines de prestige ont publié des numéros spéciaux portant sur divers aspects reliés aux études québécoises; notamment les revues *Publias* et *A Journal of Public Policy*.

Le Ministère continue d'offrir sa collaboration à plusieurs centres universitaires qui ont établi des programmes importants. Il a soutenu les efforts de la State University of New York at Plattsburg qui a organisé le sixième «Québec Summer Seminar» à l'intention de professeurs américains oeuvrant dans le domaine des études québécoises; cette activité annuelle permet de former un groupe de personnes-ressources réunissant des participants à ce séminaire. De plus, cette même institution a organisé à Montréal le troisième «Canadian-American Business Seminar» destiné aux gens d'affaires qui souhaitent établir des liens économiques plus étroits entre les deux pays. Finalement, la State University of New York at Plattsburg offre pour la première année un programme de «majeure» en études canadiennes-françaises et elle a présenté aux État-Unis, par l'entremise du National Institute on French Canada, une série d'ateliers sur l'implantation des études québécoises. Ces ateliers feront connaître nos méthodes d'enseignement, notre matériel didactique et nos livres aux professeurs américains.

En plus des efforts de SUNY Plattsburg, mentionnons ceux du Consortium for Research on North America à l'Université Harvard. Les travaux du CRNA ont donné lieu à une série de séminaires et de publications traitant de thèmes québécois. De plus, le Ministère soutient un projet de recherche conjoint sur le continentalisme nord-américain dirigé par des professeurs de l'Université de Montréal et de Harvard. Finalement, il a offert encore cette année une bourse («Québec Fellowship») de niveau post-doctoral afin de permettre à un chercheur renommé d'entreprendre des travaux sur divers aspects des relations Québec/États-Unis; cette bourse a été décernée pour la deuxième année à un professeur de Montréal.

Plusieurs autres centres universitaires reçoivent un appui leur permettant d'élargir leurs programmes d'études québécoises. En fait, le Québec est présent dans environ cent cinquante institutions américaines où l'orientation des cours sur le Québec est aussi diverse que l'expertise des professeurs qui y sont impliqués.

Il faut souligner dans ce secteur les efforts soutenus de la State University of New York at Albany (études québécoises/franco-américaines), de l'University of New Mexico (centre de linguistique/littérature), de Middlebury College (Institut d'été), de l'University of Maine at Orono (programme de maîtrise / doctorat en histoire), de la Johns Hopkins University (relations internationales), de Ramapo College, N.J. (économique/politique); de même que l'University of Massachusetts at Amherst, l'University of South West Louisiana, l'University of Central Florida, Duke et Michigan State University.

Dans le but de rentabiliser ses actions, le Ministère a continué à encourager les professeurs américains à soumettre des demandes de subvention auprès des nombreux organismes qui financent des projets reliés au domaine des études québécoises, tels que le National Endowment for the Humanities, l'Office of Education, la William H. Donner Foundation, etc. Il a également complété le financement des programmes en études québécoises par plusieurs outils polyvalents et efficaces, notamment les dons de livres à frais partagés, les bourses de perfectionnement pour chercheurs américains; l'envoi de conférenciers et de personnes-ressources, ainsi que le soutien aux colloques, congrès, séminaires, etc.

b) Le développement des études américaines au Québec

Convaincu que le développement des études américaines au Québec est tout aussi important que l'implantation des études québécoises aux États-Unis, le Ministère a soutenu les efforts des institutions québécoises qui partageaient ces objectifs.

Il a favorisé la création de l'Association québécoise d'études américaines (AQEA). Cette association qui a pour but de promouvoir l'avancement des études américaines en sol québécois sera entièrement gérée et dirigée par ses membres; elle visera à favoriser la concertation et la collaboration entre ceux-ci de même qu'à susciter chez les Québécois un intérêt accru pour les divers phénomènes socio-économiques de la vie américaine.

c) La promotion du français langue seconde

Le Ministère poursuit, par le réseau de ses délégations et en collaboration avec l'Association québécoise des écoles de français, la promotion du français langue seconde aux États-Unis. La qualité de cet enseignement au Québec ainsi que la proximité de nos écoles de français permettent d'aborder sérieusement le marché américain pour y faire connaître le matériel pédagogique, les didacticiels, les méthodes produites au Québec, de même que le livre et le disque québécois.

Des relations suivies sont entretenues avec les associations de professeurs de langues: American Association of the Teachers of French, Modern Language Association et un grand nombre de leurs composantes locales ou régionales. Le Ministère dispose d'un programme de bourses d'immersion dans les écoles de français à l'intention de professeurs ou de grou-

pes d'étudiants. En 1984-1985, environ soixante-quinze bourses ont été distribuées à des Américains désireux de s'inscrire dans les écoles d'été du Québec.

Le Ministère a également accordé sept bourses au Concours de français organisé par la compagnie Les Coopérants dans les écoles primaires et secondaires de la Nouvelle-Angleterre. Cette année, le thème du concours portait sur la Baie-James et a attiré la participation de plus de 40 000 étudiants. De plus, le Ministère a collaboré à la tenue d'autres concours organisés dans le territoire des délégations du Québec à Los Angeles, Atlanta, Lafayette et Dallas.

d) Le soutien aux mouvements francophones

Centre de la francophonie nord-américaine, le Québec a maintenu ses programmes d'aide financière, technique, pédagogique et administrative auprès des Franco-Américains et il a soutenu les activités socio-culturelles organisées par un certain nombre de communautés franco-américaines: festivals, séminaires, congrès, etc.

La coopération avec la communauté francophone de Louisiane s'est poursuivie dans le cadre du Comité conjoint Québec-Louisiane, qui a tenu sa réunion annuelle le 29 février 1985. Le Québec maintient sa participation à l'enseignement du français en envoyant un contingent de vingt professeurs, deux conseillers pédagogiques et des missions de spécialistes de l'éducation et en organisant des stages pour les étudiants louisianais. Dans le domaine culturel, le Ministère soutient un échange d'artistes entre le Festival acadien et le Festival d'été de Québec. De plus, un programme d'échanges d'étudiants et de jumelage d'écoles existe entre le Québec et la Louisiane depuis 1982; pour l'année scolaire 1984-1985, huit écoles secondaires du Québec sont jumelées à autant d'écoles du même niveau en Louisiane.

En Nouvelle-Angleterre, la Communauté francophone réalise graduellement son regroupement autour de l'Action pour les Franco-Américains du Nord-Est (ActFANE), qui rassemble les différentes associations franco-américaines et se consacre à l'animation du milieu. L'ActFANE est devenue l'interlocuteur privilégié de la Délégation du Québec pour toute activité de coopération entre le Québec et les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre; un protocole établit le cadre opérationnel pour la coopération avec la communauté francophone.

En plus de l'aide accordée directement par le Ministère aux regroupements franco-américains, un autre type d'appui, soit la présence de représentants du Gouvernement aux manifestations franco-américaines, a été intensifié en 1984-1985.

e) Les affaires culturelles

En plus des nombreuses activités culturelles qui servent à appuyer certains événements organisés par le Québec sur le territoire américain, on peut souligner la réalisation de manifestations culturelles qui lui ont donné une grande visibilité.

Le Ministère a participé à la promotion du concert de l'Orchestre symphonique de Montréal à New York et il a organisé plusieurs activités autour de cet événement afin d'assurer un impact majeur dans le milieu new-yorkais.

La journée du Québec à la Foire internationale de la Nouvelle-Orléans s'est tenue le 24 juin 1984, journée de la fête nationale; la promotion du potentiel maritime du Saint-Laurent constituait le thème principal d'attraction.

En outre, le Ministère a favorisé plusieurs activités culturelles spéciales:

— Rencontre, le 16 septembre, entre des auteurs new-yorkais et montréalais afin de favoriser la connaissance du théâtre québécois à New York.

— Participation de l'Office des personnes handicapées au 27th Festival of Film of New York. L'Office s'est vu décerner une médaille de bronze pour son film *La grande sortie*.

— Exposition des oeuvres de madame Eva Brandl à la galerie de la Délégation générale du Québec à New York du 14 février au 7 mars 1985.

— Concert de l'ensemble Tudor au Lincoln Center à New York le 2 avril 1984.

— Anne-Marie Dubois, jeune pianiste québécoise, s'est produite à Carnegie Recital Hall, le 9 décembre 1984, grâce à un support financier du Ministère.

f) Les journées et semaines du Québec aux États-Unis

La Semaine de l'amitié Québec – Nouveau-Mexique s'est déroulée à Albuquerque du 2 au 8 avril. Parmi les activités présentées, on remarquait une exposition de gravures québécoises et une conférence de l'écrivain Yves Beauchemin, de même que la présentation du film *Cordélia*.

La Semaine du Québec à Sacramento a eu lieu du 8 au 11 octobre 1984. Plusieurs activités étaient au programme dont des conférences, des projections de films, une télé-conférence et de la musique québécoise à la radio locale.

La section culturelle de la Délégation du Québec à Los Angeles a profité de son quinzième anniversaire pour organiser un mois du Québec à l'University of California at Los Angeles (UCLA). Cet événement

a permis la tenue d'un nombre important d'activités sur le Québec au campus de l'UCLA, notamment un festival mettant en valeur le nouveau cinéma québécois.

4.2.4 La Délégation générale du Québec à New York

La Délégation générale du Québec à New York a poursuivi ses activités sur le territoire du centre de la côte est des États-Unis (de la Virginie jusqu'à New York) en canalisant ses efforts sur la consolidation des relations politiques, économiques et touristiques qu'elle entretient sur une base permanente avec de nombreux interlocuteurs.

Au plan politique, elle a établi et maintenu de façon systématique des liens avec vingt-sept organismes à Washington de même que trois à Albany et à New York. De plus, elle représente le gouvernement du Québec à trente et un séminaires, congrès, conférences, tables rondes et autres forums à Washington et dans l'État de New York. Des dialogues ont été amorcés avec la Banque Mondiale, la Banque interaméricaine de développement et plusieurs organismes et missions de l'ONU. Elle a de plus participé aux réunions annuelles des trois organismes interétatiques suivants: Council of State Governements, National Conference of State Legislatures et National Governors Association.

La Délégation générale a également contribué à l'élaboration et à l'avancement de grands dossiers sectoriels par un suivi de la législation fédérale, des rapports *ad hoc* et l'envoi de documentation en provenance du Congrès ou d'organismes; plus particulièrement, elle a appuyé la position québécoise dans les dossiers de l'amiante, du bois d'oeuvre, de l'énergie, de l'environnement, de la voie maritime du Saint-Laurent et du libre échange.

La section du tourisme, qui fait la promotion du Québec dans les États de New York, du New Jersey et de la Pennsylvanie, a ouvert un kiosque dans vingt-six expositions commerciales et a réalisé huit conférences et rencontres de presse pour plus de 256 journalistes et chroniqueurs touristiques. Afin d'obtenir de la publicité gratuite dans les médias, d'établir de nouveaux forfaits et d'attirer les congrès et réunions d'affaires, la section du tourisme a envoyé à Montréal, à Québec et en province, pour une tournée de familiarisation, 136 journalistes, grossistes, présidents de clubs de ski et directeurs d'association.

Au cours de l'exercice financier 1984-1985, le Service économique est intervenu avec force dans le secteur de la mode notamment par sa participation à des foires commerciales. Les exportations de vêtements et d'accessoires aux États-Unis représentent de très importants chiffres d'affaires pour nos manufacturiers. Il a aussi prêté son concours à maintes reprises à des entreprises québécoises spécialisées dans les secteurs du bijou, du textile, du meuble, de l'imprimerie et des arts graphiques, qui étaient en quête de débouchés commerciaux.

Pour sa part, le Service de l'information et des relations publiques de la Délégation a été complètement réorganisé cette année. Il a transmis au MRI 3 000 pages en revue de presse, et alimenté quelque 2 500 personnes et organismes en nouvelles de chez nous par le biais de la circulaire *Québec Update* (30 parutions).

4.2.5 La Délégation du Québec à Boston

La Délégation du Québec à Boston a prêté son concours tout au long de l'année 1984-1985 à plus de quatre cents petites et moyennes entreprises québécoises. Parmi celles-ci, soixante-douze participaient aux activités programmées (expositions, séminaires) par le ministère du Commerce extérieur ainsi que par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Le secteur économique a aussi travaillé à l'obtention de contrats de sous-traitance pour plusieurs compagnies québécoises en faisant régulièrement des représentations auprès d'importantes compagnies américaines, notamment Raytheon, RCA, General Dynamics, GTE, United Technologies, etc. Par ailleurs, quatre missions d'acheteurs américains, en plus de missions individuelles ont été réalisées à l'occasion d'expositions commerciales à Montréal; finalement, des dossiers de coparticipation d'entreprises de part et d'autre de la frontière ont fait l'objet d'études. Ces activités ont contribué à l'augmentation des exportations du Québec vers la Nouvelle-Angleterre. Ces exportations ont augmenté de près de 25 pour cent au cours des dix premiers mois de 1984, comparativement à la même période l'année précédente.

La section touristique a pour sa part organisé des visites de familiarisation au Québec pour environ 550 personnes de la Nouvelle-Angleterre dont la moitié était impliquée dans la promotion du ski et visitait les stations de sport d'hiver québécoises pour la première fois. À son invitation, vingt journalistes et chroniqueurs touristiques ont visité le Québec et publié ensuite des reportages dans des journaux et revues spécialisées à travers les États-Unis. Elle a aussi participé à cinquante expositions spécialisées en tourisme et répondu à quelque 3 600 demandes de renseignements, une augmentation significative par rapport à l'année antérieure.

Au niveau des affaires publiques, les efforts de la Délégation ont d'abord porté sur la promotion du programme d'échanges Québec–Nouvelle-Angleterre en vue d'améliorer la connaissance des organisateurs concernant les institutions qui y sont inscrites et des

programmes qu'elles dispensent. Vient ensuite le développement des études québécoises qui a fait l'objet d'une attention toute particulière. Enfin, le quinzième anniversaire de la Délégation a donné lieu à trois journées de manifestations culturelles et d'informations touristiques dans un endroit très achalandé, Quincy Market à Boston.

4.2.6 La Délégation du Québec à Chicago

La Délégation du Québec à Chicago, qui est responsable de nos relations avec la région du Mid-West des États-Unis, s'est occupée pendant l'année 1984-1985 de 569 nouveaux dossiers concernant des entreprises américaines désireuses de venir investir ou faire des affaires au Québec tandis qu'elle a mené les dossiers de 830 entreprises québécoises à la recherche de nouveaux marchés. Quelque 170 compagnies québécoises ont envoyé des représentants dans la région desservie par la Délégation. En revanche, 60 acheteurs du Mid-West sont venus visiter le Québec et en sont repartis avec des biens totalisant 10 à 12 millions de dollars, lesquels ont ainsi été injectés dans l'économie québécoise. La section économique a, de plus, directement contribué à l'établissement des réseaux de distribution pour 20 entreprises québécoises ainsi qu'à la prospection au sein de plus d'une cinquantaine de foires commerciales.

Le secteur touristique de la Délégation a reçu 5 500 demandes de renseignements concernant le Québec. Des grossistes en voyage et des journalistes ont séjourné au Québec à son invitation et, grâce à sa collaboration, une émission radiophonique sur le Québec à Chicago a permis de rejoindre 84 000 auditeurs quotidiennement pendant 6 jours.

4.2.7 La Délégation du Québec à Los Angeles

La section économique de la Délégation du Québec à Los Angeles a traité quelque 245 dossiers reliés à la promotion de produits manufacturés québécois en Californie ou dans l'Ouest des États-Unis. Grâce à son intervention, ces sociétés ont enregistré des ventes sur place estimées à 8 millions de dollars et anticipaient des ventes de l'ordre de 30 millions de dollars pour les douze mois à venir. En outre, 26 visites de sites industriels ont été effectuées sur le territoire de la Délégation et les membres de la section économique ont représenté le Québec lors de la tenue de 12 foires commerciales. Ceux-ci ont aussi amorcé 3 projets d'accords industriels ainsi que 4 dossiers de promotion du même type.

Pour sa part, le conseiller en tourisme a organisé 4 tournées de familiarisation au Québec au bénéfice de 120 agents oeuvrant sur le territoire sous sa juridiction. Il a, de plus, contacté individuellement plusieurs grossistes et agents; 16 d'entre eux ont maintenant inscrit le Québec sur les itinéraires qu'ils proposent à leurs clients alors qu'en 1982, seulement 6 avaient mis au point des programmes de séjour au Québec. Le nombre de voyageurs à destination du Québec et en provenance de l'Ouest américain a augmenté de 20 % au cours des deux dernières années à la suite de campagnes de publicité orchestrées par la Délégation.

Quant aux relations avec les médias, 8 journalistes ont été invités au Québec pour constater sur place l'étendue de nos richesses et de nos atouts et ont publié plus de 30 articles dans la presse locale et régionale de Los Angeles pour en rendre compte à leurs lecteurs.

Au chapitre des affaires publiques, des tournées de conférenciers ont été mises sur pied pour des écrivains, politicologues et journalistes de chez nous. Des semaines québécoises ont été organisées à Albuquerque (Nouveau-Mexique), Sacramento (Californie) et Colorado Springs (Colorado). La section des affaires publiques a aussi assuré la promotion de plusieurs congrès, notamment celui de l'American Association of Teachers of French et de la Western Social Sciences Association. Elle a enfin contribué à la réalisation de plusieurs missions de spécialistes universitaires et gouvernementaux québécois.

4.2.8 La Délégation du Québec à Lafayette

En 1984-1985, la Délégation du Québec à Lafayette (Louisiane) a poursuivi ses activités dans les secteurs de l'éducation, des affaires culturelles et des affaires publiques.

En 1984, la Louisiane a légiféré de façon à rendre obligatoire l'étude des langues étrangères aux élèves de la fin du primaire et du début du secondaire (le français sera probablement le choix de 80 % d'entre eux). Cette décision couronne les efforts de quinze ans de travail des organismes louisianais francophones auxquels le Québec donne son appui depuis leur fondation.

La Délégation continue de favoriser les opérations visant à promouvoir les échanges culturels entre la Louisiane et le Québec. Par exemple, elle a été appelée à donner son appui à la première américaine des Ballets Eddy-Toussaint de Montréal. Le succès de ce spectacle a permis de préparer, pour 1985-1986, une tournée qui sera composée de plus de quarante spectacles. De plus, la Délégation a collaboré à l'organisation d'une journée du Québec lors de l'Exposition mondiale de la Nouvelle-Orléans. D'autre part, on a assisté au développement de l'Association Louisiane-Québec qui est maintenant pleinement opérationnelle.

Par ailleurs, les discussions amorcées lors de la mission de M. Bernard Landry, ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, ont facilité la venue en Louisiane d'un groupe de gens d'affai-

res québécois intéressés par des projets conjoints et par la vente de produits reliés à l'exploration pétrolière.

4.2.9 La Délégation du Québec à Atlanta

La Délégation du Québec à Atlanta, qui compte sept États du Sud-Est des États-Unis sous sa juridiction, a travaillé en étroite collaboration avec une cinquantaine de firmes québécoises en quête de nouveaux marchés. Ces entreprises représentent plusieurs secteurs de l'activité économique québécoise: meuble, haute technologie, équipements médicaux, machinerie, vêtements, etc. Sur le plan institutionnel, le délégué, au cours de sa première année en poste, a déjà établi des rapports avec les autorités politiques (gouverneur de la Floride, sénateurs de la Géorgie et autorités municipales de plusieurs villes et avec des représentants de chambres de commerce, du monde de l'éducation et de départements de commerce international.

Dans le domaine des affaires publiques et des communications, des entrevues ont été accordées à des journaux importants du territoire de la Délégation; une participation au club de presse d'Atlanta a été assurée et les relations ont été maintenues avec la communauté québécoise de Floride. Enfin, il va sans dire que la Délégation a déployé des efforts continus en vue de faire connaître le Québec et d'inviter les Américains à mettre ce dernier sur leurs itinéraires de voyage.

4.2.10 La Délégation du Québec à Dallas

C'est à la Délégation du Québec à Dallas, qui s'est vue conférer une vocation à prédominance commerciale et économique, qu'incombe la responsabilité de deux importants dossiers pour le Québec. D'une part, la Délégation travaille en étroite collaboration avec la compagnie Bombardier pour l'obtention d'un contrat de 3 milliards de dollars avec le Dallas Area Rapid Transit Authority. D'autre part, elle entreprend des démarches en vue d'obtenir pour le Québec des investissements et des contrats de sous-traitance de la part de la compagnie Bell Helicopter qui a décidé d'ouvrir une usine au Québec.

4.3 La Direction des affaires européennes

Le Québec entretient des relations avec plus d'une dizaine de pays européens, dont plus particulièrement ceux où il maintient une représentation officielle, soit la France, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Italie et la République fédérale d'Allemagne.

L'année 1984-1985 aura été pour le ministère des Relations internationales une année de consolidation de ses actions en Europe, axée principalement sur la mise en oeuvre de ses divers accords de coopération, mais également une année de prospective dans de nouveaux secteurs et vers de nouvelles régions; l'effort important qui a été consenti au soutien à la coopération scientifique et l'ouverture d'un bureau à Stockholm en sont des exemples.

La coopération universitaire demeure un secteur privilégié d'intervention avec plusieurs pays européens, en particulier dans le domaine des études québécoises. Cette année encore, le Ministère a favorisé la participation à diverses rencontres de nombreux chercheurs québécois qui, par leurs travaux, contribuent à une meilleure connaissance de la recherce québécoise en Europe.

Au chapitre de la promotion et de la diffusion culturelles, nous avons encouragé la présence d'artistes québécois de toutes disciplines à divers festivals et autres manifestations. Deux événements majeurs méritent particulièrement d'être soulignés, soit le concert que l'Orchestre symphonique de Montréal a donné à Londres où il a recueilli des critiques élogieuses et l'exposition sur le Québec du photographe Kedl qui fut présentée à Moscou à la Maison de l'amitié entre les peuples.

Signalons enfin l'intérêt qu'auront apporté pour notre Ministère les fêtes marquant le retour des Grands Voiliers entraînant la présence de nombreux équipages européens à Québec.

4.3.1 La Belgique et les Pays-Bas

a) La Belgique

Depuis la réforme de l'État qui s'est concrétisée en 1980 par la création de nouvelles institutions communautaires et régionales, les relations du Québec avec la Belgique se sont profondément transformées et élargies. Des compétences constitutionnelles ont en effet été transférées de l'État national aux trois communautés (flamande, française et allemande) et aux trois régions (bruxelloise, flamande et wallonne). Ainsi, les matières culturelles qui font, entre autres, l'objet des activités de la Sous-commission belgo-québécoise relèvent désormais des communautés qui deviennent, pour cette instance, nos interlocutrices en lieu et place du gouvernement national.

— Le gouvernement national belge

Malgré cette réforme institutionnelle, le gouvernement national conserve de très importantes prérogatives. Le Ministère s'est donc employé à maintenir ses relations avec ce Gouvernement, notamment, grâce à plusieurs visites ministérielles de part et d'autre. M. Daniel Coens, ministre de l'Éducation nationale (secteur néerlandophone) a effectué une visite officielle au Québec, en avril 1984, tandis que son homologue

québécois, M. Yves Bérubé, se rendait en Belgique, en novembre de la même année. Ils ont abordé principalement les questions relatives à l'enseignement collégial et aux liens entre université et industrie au titre de la recherche. Dans le domaine du commerce extérieur, le gouvernement du Québec a accueilli le Secrétaire d'État responsable, M. André Kempinaire. Cette visite coïncidait d'ailleurs avec les négociations en vue de la conclusion d'un contrat de fourniture de 2 500 véhicules militaires à l'armée belge; le contrat a finalement été attribué à la firme Bombardier. Enfin, M. Pierre Marc Johnson, ministre de la Justice, s'est rendu en Belgique, en octobre 1984, où il a pu notamment s'entretenir avec M. Jean Gol, vice-premier ministre, ministre de la Justice et des Réformes institutionnelles, avec qui il a abordé des questions à caractère institutionnel.

— La Wallonie

Amorcées dès 1980, les relations avec la région wallonne se déroulent dans le cadre du Comité permanent Wallonie-Québec dont la III[e] Session s'est tenue en août 1984. Constatant le nombre croissant de dossiers à caractère industriel et commercial soumis à ce comité, il a été résolu de créer, en son sein, un Groupe d'orientation de la coopération économique spécifiquement chargé de gérer l'avancement de ce type de dossiers.

Le Québec a, par ailleurs, accueilli deux ministres wallons au cours de cette année. M. André Damseaux, ministre chargé de la Tutelle et des Relations extérieures, est venu, en août 1984, inaugurer la résidence de son délégué permanent à Québec et souligner la participation à la course Québec - Saint-Malo d'un voilier commandité conjointement par la Wallonie et la Communauté française de Belgique.

Enfin, M. Philippe Busquin, ministre de l'Énergie, a effectué une visite officielle en septembre 1984. Un procès-verbal d'entretien a été signé à cette occasion avec son homologue, M. Yves Duhaime, lequel précise certains domaines susceptibles de voir se développer une coopération, dont entre autres, les énergies nouvelles et renouvelables, les économies d'énergie et la récupération des déchets à des fins énergétiques.

— La Communauté française de Belgique

Lors de sa troisième session, en septembre 1984, la Commission permanente Québec-Communauté française de Belgique entérinait un ensemble de projets dont une quizaine de missions de coopération de niveau universitaire, des tournées d'artistes, la participation à des festivals culturels, salons du livre, congrès et colloques, la tenue d'expositions, un accord d'aide à la coédition, des stages dans des institutions belges et québécoises, des échanges d'experts, d'amateurs et de travailleurs spécialistes.

Deux prix importants, destinés à la jeunesse, ont aussi été attribués au cours de cette année: le Prix de littérature de jeunesse Québec—Wallonie-Bruxelles et le Prix belgo-québécois de la chanson. Ces deux prix annuels sont décernés alternativement à un Québecois et à un Belge.

En mai 1984, l'Agence Québec—Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse était créée par une entente signée à Québec par M. Bernard Landry, ministre des Relations internationales, et par M. Philippe Moureaux, ministre-président de la Communauté française; cette entente désignait le ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche du Québec, coprésident de l'Agence. La première séance de cette agence fut donc tenue à cette occasion, présidée par MM. Chevrette et Moureaux. Au cours de la première année de fonctionnement, 600 jeunes du Québec et de la Communauté française ont ainsi eu l'occasion de vivre une expérience d'échange, soit individuellement, soit en groupes. En janvier 1985, M. Jacques Brassard, alors ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, se rendait à Bruxelles coprésider la deuxième séance de l'Agence.

— La Flandre

Lors de la X[e] Sous-commission belgo-québécoise d'octobre 1984, les secteurs de coopération suivants avaient été retenus: la recherche universitaire, l'enseignement (bourses d'été), la culture, le socioculturel.

La visite au Québec, en décembre 1984, de Mme Diane Verstraeten, commissaire générale aux Relations culturelles internationales, a permis d'identifier certains secteurs à privilégier dans notre coopération avec la Flandre. Deux volets ont ainsi été identifiés: d'une part, tout le secteur socioculturel qui donne lieu entre autres à un programme d'échanges de jeunes et à la création d'un prix artistique; d'autre part, le secteur socio-économique où l'on encourage principalement le développement de la recherche universitaire et de la coopération scientifique et technique.

Les missions de M. Marcel Risi, sous-ministre adjoint au ministère de la Science et de la Technologie du Québec, et de M. Gilles Bergeron, président de l'Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche (AQVIR), ont permis de renforcer cet objectif de coopération scientifique et technique. Une entente dans ce domaine est en cours de négociation et devrait aboutir à des échanges de chercheurs provenant tant des milieux universitaires que d'organismes compétents dans le domaine de la technologie, tels l'AQVIR et le Centre de recherche industrielle du Québec. Pour toutes ces activités réalisées, la con-

tribution de la Délégation générale du Québec à Bruxelles fut essentielle.

L'action de la Délégation générale a visé à maintenir et développer des relations permanentes avec les nombreuses institutions gouvernementales belges, tant nationales que communautaires et régionales, et avec les institutions de la Communauté européenne et du Conseil de l'Europe. Cette action politique est, en effet, indispensable pour soutenir l'action de coopération fort importante avec ce pays.

La Délégation générale a donc organisé plusieurs visites ministérielles québécoises en Belgique: la visite du ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, répondant à une invitation de son homologue néerlandophone, M. Daniel Coens; la visite du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, à l'occasion de la réunion de l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, la visite du ministre de la Justice, M. Pierre Marc Johnson, à l'occasion du congrès de l'Institut international de droit d'expression française (IDEF) à Bruxelles. Mentionnons, de plus, la participation de la Délégation générale à diverses manifestations internationales tenues sur son territoire, en particulier: le Deuxième congrès de la Fédération internationale des écrivains de langue française (FIDELF), le congrès de l'IDEF, l'Assemblée générale de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), ainsi que le colloque international sur l'Union monétaire des États fédérés pour lequel M. Jacques Parizeau, professeur à l'École des Hautes études commerciales et ex-ministre des Finances, était l'un des principaux conférenciers invités.

Dans le domaine économique et commercial, la Délégation générale a apporté sa contribution lors de la négociation, par la firme Bombardier, d'un contrat de fourniture de véhicules à l'armée belge. Le contrat a été effectivement conclu en février 1985. La Délégation générale a, de plus, participé à plusieurs activités de promotion: deuxième édition de la foire «Flander's technology», Foire du livre, Semaine du livre québécois dans un grand magasin de Bruxelles.

Enfin, outre les missions techniques programmées par différents ministère et organismes, la Délégation générale a organisé des programmes de rencontres pour le président de la Caisse de dépôt et placement, pour le président de la Société de développement des industries de la culture et des communications, ainsi que pour le sous-ministre des Communications. Cette dernière visite a été l'occasion de l'annonce de la participation du Québec à la chaîne européenne de télévision TV5.

b) Les Pays-Bas

Après quelques années d'absence, le Québec décidait, en 1984, de siéger à nouveau aux Consultations culturelles Canada–Pays-Bas.

Les deux parties ont alors convenu de l'intérêt d'encourager de part et d'autre des missions de prospective dans différents secteurs, dont ceux de la muséologie, de l'étude comparée de nos littératures, des arts d'interprétation.

Par ailleurs, le directeur du Festival de Hollande fut invité, en décembre 1984, à la Conférence internationale des arts de la scène (CINARS) afin de mieux connaître ce secteur culturel et d'identifier des artistes québécois qui pourraient se produire au prochain Festival de Hollande en juin 1985.

Quelques missions techniques ont également été réalisées autour de thèmes aussi divers que l'habitation, la serriculture, la déjudiciarisation.

Cette année aura permis de mieux cerner les secteurs d'intérêt.

4.3.2 Le Royaume-Uni et les pays nordiques.

La Délégation générale du Québec à Londres a concentré ses efforts sur le développement de la consolidation de ses relations dans les milieux politique, économique, culturel, éducatif des différents pays qu'elle couvre selon son mandat: Grande-Bretagne, Irlande, pays nordiques.

Au plan politique, les contacts ministériels, ralentis au cours de la période de négociations constitutionnelles, sont redevenus normaux. La Délégation générale a privilégié des rencontres avec les hautes autorités: ministres, secrétaires d'État de différents ministères à vocation économique, industrielle et sociale.

En matière économique, la Délégation générale a amorçé de nombreux contacts dans le secteur privé avec les autorités d'importantes compagnies et banques du Royaume-Uni, de Norvège et de Finlande. En Suède, sa participation à deux séminaires industriels a permis des rencontres avec des représentants de banques et d'industries.

Outre les missions commerciales auxquelles la section économique de la Délégation générale apporta un soutien technique, 110 dossiers d'exportation de biens québécois, furent traités, et de nombreuses visites industrielles et visites de foires furent effectuées. Ces activités multiples touchèrent plus particulièrement le domaine des matériaux de construction, de l'agro-alimentaire, de l'«off-shore», de l'appareillage médi-

cal et des produits électroniques. Les missions de vente et la collaboration de la Délégation générale dans les dossiers individuels de recherche de débouchés sur le territoire ont suscité 6 accords industriels et dégagé des ventes supplémentaires évaluées à plus de 30 millions de dollars. Notons enfin le concours apporté à la société québécoise Disq Saturn afin d'établir une usine au Royaume-Uni et d'autre part l'établissement au Québec de la Société suédoise ALBY Chlorate (investissement de 50 millions de dollars) ainsi que la décision du Clearing House Limited d'établir à Montréal une entreprise offrant des services aux clients qui effectuent des transactions à la Bourse de Montréal.

En matière d'information, on se doit de souligner la création de la revue *Québec News* particulièrement destinée au monde des affaires et qui rejoint quelque 8 000 interlocuteurs du Royaume-Uni et des pays nordiques.

Le Service d'immigration pour sa part a connu une légère augmentation du volume de ses activités, réparties entre la Délégation générale et les consulats canadiens de Birminghan, Glasgow et Dublin. Le nombre de certificats de sélection émis (189) s'est accru de 15 % par rapport à l'année précédente. En plus de l'acceptation de 61 étudiants et 61 travailleurs temporaires et respectant l'accent maintenu par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration sur le recrutement d'immigrants entrepreneurs et investisseurs, le Service d'immigration a d'autre part sélectionné huit candidats entrepreneurs ou travailleurs autonomes.

a) Le Royaume-Uni

L'année 1984-1985 se traduit par la poursuite des activités déjà mises en oeuvre et une intensification des échanges culturels et éducatifs.

Le 17 avril 1984, le Premier ministre, monsieur René Lévesque, prononçait, à Londres, une conférence devant les membres de la Chambre de commerce Canada–Royaume-Uni afin de promouvoir les investissements au Québec.

Au cours de l'année, des missions ministérielles se sont déroulées au Royaume-Uni. Monsieur Camille Laurin, ministre des Affaires sociales, s'est rendu à Londres du 20 au 22 juin 1984 dans le cadre d'une tournée de divers pays européens. Il a rencontré ses homologues britanniques ainsi que des hauts fonctionnaires relativement aux politiques concernant la famille, les personnes âgées, la jeunesse et la santé. Du 5 au 9 septembre, monsieur Raynald Fréchette, ministre du Travail, accompagné de monsieur Robert Sauvé, président de la Commission de la santé et de la sécurité au travail, étaient en mission pour échanger avec leurs homologues sur les conditions de travail, la protection de l'emploi, la sécurité et la santé des travailleurs. Par la suite, la Délégation se rendait à Dublin assister à la Conférence internationale sur la santé au travail.

Dans le domaine des arts, l'exposition Hommage au Québec de Eugen Kedl au Barbican Art Center à Londres, et au Commonwealth Institute à Édimbourg en avril et mai 1984 a connu un vif succès. Cette exposition a été inaugurée à la mi-avril lors du concert de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Au chapitre des activités culturelles et éducatives, le Québec a deux principaux interlocuteurs en Grande-Bretagne, soit le British Council et le Central Bureau for Educational Visits and Exchanges. Avec la collaboration du British Council, plusieurs missions d'expertise dans les secteurs de la culture, de l'éducation, de la science et de la technologie ont été organisées et ont permis l'établissement de liens institutionnels entre les divers organismes impliqués. Avec le Central Bureau for Educational Visits and Exchanges, 20 jeunes Britanniques ou Québécois ont vécu à la fin de leurs études une expérience de monitorat de langue seconde durant 10 mois dans le pays partenaire. Cette expérience donne entière satisfaction à toutes les parties et connaît une grande popularité tant auprès des Québécois que des Britanniques. Il faut aussi mentionner le séjour de deux semaines de huit directeurs d'école dans les écoles britanniques en novembre 1984.

Dans le domaine des arts visuels, un réseau indépendant de la télévision britannique a présenté des films québécois durant quatre mercredis en janvier 1985. En février, l'Institut français d'Édimbourg était l'hôte du Festival du film québécois où des conférenciers ont présenté quatre films québécois.

b) La Suède

Le développement de nos relations avec la Suède s'est concrétisé en cours d'année par des actions particulièrement significatives:

— L'ouverture à Stockholm d'un bureau du gouvernement du Québec rattaché à la Délégation générale du Québec à Londres. Bien que la vocation première de ce bureau soit de nature économique et commerciale, cette présence québécoise devrait contribuer à une meilleure connaissance de la société québécoise en général.

— L'établissement de liens directs avec l'Institut suédois: les relations avec cet organisme déjà amorcées au cours du précédent exercice financier se sont développées comme prévu. C'est ainsi qu'une mission de haut niveau en éducation a permis d'approfondir la connaissance des politiques éducatives et culturelles suédoises et d'identifier des secteurs d'intérêt réciproques.

— La réalisation de missions ministérielles importantes: en avril 1984, le ministre de l'Énergie et des Ressources, monsieur Yves Duhaime, effectua une mission d'étude des différents programmes de reboisement des forêts tant en Suède qu'en Finlande et en Norvège.

En juin 1984, le vice-premier ministre, ministre des Affaires sociales et président du Comité ministériel du développement social, monsieur Camille Laurin, se rendait notamment en Suède et en Finlande afin de discuter des solutions apportées dans ces pays aux problèmes de la famille, du vieillissement, de la santé mentale, de l'emploi chez les jeunes et de la responsabilité des groupes communautaires; à cette occasion, il a eu des entretiens avec le vice-premier ministre et ministre du Futur de Suède et la ministre des Affaires sociales de Finlande.

Enfin, en septembre 1984, une délégation de 14 parlementaires suédois a effectué une mission à Montréal sur le thème des politiques d'habitation et programmes de rénovation urbaine. Des échanges d'information sur nos politiques respectives en ce domaine viendront compléter cette mission.

— De nombreuses missions québécoises furent en outre réalisées dans des domaines aussi variés que ceux de la médecine environnementale, des services de garde à l'enfance, des services aux personnes âgées en perte d'autonomie, de la déjudiciarisation, du travail pour les personnes détenues, de l'implication des femmes dans les changements technologiques, du fonctionnement d'usines de pâtes chimico et thermomécanique, de robotique etc.

D'autre part dans le secteur culturel, une troupe d'artistes suédois participa à Québec, à la Quinzaine internationale du théâtre.

c) Le Danemark

La coopération universitaire et les échanges culturels ont connu un certain essor en 1984-1985 avec ce pays. Trois pôles ont en effet été identifiés comme centre de rayonnement de réalités québécoises.

Ainsi, le Ministère a encouragé le développement d'études sur la littérature québécoise à l'Université d'Odense. Grâce à la présence d'un professeur québécois au Département d'études romanes, une anthologie d'auteurs québécois a été publiée et des séminaires et une émission radiophonique ont été tenus sur le thème de la culture québécoise.

Deux professeurs de l'Association danoise des professeurs de français sont venus au Québec se familiariser avec la vie culturelle et étudier la possibilité d'organiser en milieu québécois un stage de formation et de perfectionnement à l'intention de leurs collègues.

Enfin, le Centre culturel français de Copenhague a réservé une partie de sa programmation de 1984 à la présentation de différents aspects culturels du Québec, notamment par la tenue d'un festival du film québécois à Copenhague du 30 octobre au 4 décembre 1984. Conférencier à ce festival, le cinéaste Pierre Perrault fut également invité par les universités d'Odense et d'Aarhus à présenter l'un de ses films.

Différentes missions furent en outre réalisées avec la collaboration du Ministère, entre autres, dans le domaine des affaires sociales. Ainsi, trois missions québécoises eurent respectivement pour objectif l'étude de ressources alternatives en santé mentale, de programmes d'activités rémunérées offerts aux personnes détenues et de services de garde à l'enfance.

D'autre part, la venue au Québec de l'artiste peintre danois de réputation internationale, monsieur Erik Andersen, et sa participation à une semaine artistique organisée par le centre culturel Le Lieu, ont permis d'amorcer de nouveaux liens dans le domaine des arts

d) La Finlande

Outre une mission d'étude des politiques sociales finnoises qu'a effectuée le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, une participation québécoise fut assurée aux sessions de l'Union internationale d'organismes familiaux. S'est illustrée également une équipe de Saint-Jean-Port-Joli, gagnante des deux prix du Concours international de sculpture sur neige à Rovaniemi.

e) La Norvège

Diverses missions québécoises ont eu cours en Norvège en 1984-1985, entre autres, auprès de la Fondation norvégienne de la recherche industrielle et scientifique et des Services de garde à l'enfance.

En contrepartie, une participation norvégienne fut assurée au premier atelier internationnal tenu au Québec sur les écomusées et la nouvelle muséologie.

4.3.3 Le centre de l'Europe

a) La République fédérale d'Allemagne

Au cours de l'année 1984-1985, le ministère des Relations internationales, de concert avec les ministères sectoriels concernés, a travaillé en étroite collaboration avec la Délégation du Québec à Düsseldorf pour raffermir et développer les relations institutionnelles du Québec avec certains länder, ainsi que la présence québécoise en République fédérale d'Allemagne dans les secteurs économique, culturel, touristique et de l'immigration.

C'est ainsi que le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a rencontré les dirigeants de la Westdeutsche Landesbank à Düsseldorf, de la Commerz-

bank à Francfort et de la Bayerische Landesbank à Munich, pour évaluer les possibilités d'emprunts auprès de ces institutions financières.

Pour sa part, le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérald Godin, a séjourné en République fédérale d'Allemagne du 30 septembre au 3 octobre pour analyser les différents aspects liés à l'éventuelle nomination d'un conseiller en immigration sur ce territoire. Cette nomination a effectivement eu lieu au début de 1985 et le conseiller y est en poste depuis mars.

En février 1985, le ministre du Tourisme, M. Marcel Léger, a visité la Foire internationale du tourisme à Berlin-Ouest. Il a également profité de son séjour en RFA pour se rendre à Düsseldorf où, lors d'une conférence de presse, il annonçait la nomination d'un conseiller en tourisme en Allemagne.

Au plan culturel, soulignons deux manifestations importantes: une Semaine de la francophonie organisée par l'Institut français de Brême, pour laquelle le Ministère et la Délégation ont favorisé la présentation de cinq films québécois, deux représentations de la troupe Tanguay et Costa, un spectacle de Suzanne Jacob et un kiosque des principales oeuvres littéraires d'auteurs québécois. De plus, le Ministère a offert le premier prix d'un concours d'affiches, «Francophonie 84», lancé dans les institutions scolaires de Brême pour faire connaître cette semaine. Ce prix, un voyage au Québec de deux semaines, a été remis en présence de M. H.-W. Franke, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et sénateur du land de Brême.

Le congrès annuel de l'Association allemande des professeurs de français s'est tenu à Bayreuth du 31 octobre au 4 novembre 1984, en présence de quelque 300 membres de cette association, sous le haut patronage de l'Association internationale des parlementaires de langue française et en présence de plusieurs personnalités politiques touchées par les relations franco-allemandes.

La journée du 2 novembre a été exclusivement réservée au Québec dans le cadre de la francophonie hors Europe. Des concerts de chansons québécoises, des conférences sur le Québec, des expositions d'oeuvres littéraires et de photographies ont marqué cette journée.

Notons enfin que la Délégation du Québec à Düsseldorf a été très active dans le domaine économique, accueillant de nombreuses missions ministérielles (6) et techniques à caractère économique. Elle a favorisé également la participation de plus de 60 compagnies québécoises à diverses foires et présidé à la présentation de séminaires sur l'exportation et sur l'investissement. Précisons enfin qu'elle a vu cette année la conclusion d'accords industriels.

b) La Suisse

Du 13 au 21 octobre 1985, une délégation jurassienne visitait le Québec et rencontrait les principaux interlocuteurs concernés par la coopération Jura-Québec. Cette délégation se composait du président de la République et canton du Jura, du président du Parlement, de quelques membres du Gouvernement et d'un fonctionnaire. Les principales conclusions de cette visite se sont reflétées dans deux propositions: la tenue d'une semaine industrielle et culturelle jurassienne au Québec au printemps 1985 et l'organisation d'échanges bilatéraux de parlementaires. Par ailleurs, dans le cadre de l'Entente de coopération Jura-Québec, une semaine culturelle québécoise s'est tenue à Delémont et Porrentruy.

c) L'Autriche

Le vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, entamait une tournée européenne par l'Autriche du 16 au 19 juin 1984.

Cette tournée avait pour but de prendre connaissance des différentes politiques adoptées par certains pays européens en matière d'affaires sociales et, plus particulièrement, en ce qui concerne la jeunesse, la famille et les personnes du troisième âge.

Le ministre Laurin a rencontré le ministre fédéral de la Santé, M. K. Steyrer, la ministre fédérale des Affaires familiales, Mme E. Karle, en plus de représentants de l'Association des familles catholiques autrichiennes et de l'Institut de recherche en gérontologie. Cette mission a eu des retombées significatives dans le cadre de l'élaboration d'une politique québécoise de la famille.

4.3.4 L'Europe méditerranéenne

a) L'Italie

La Délégation du Québec en Italie couvre l'ensemble des pays européens en territoire méditerranéen. L'essentiel de ses activités d'intervention se déroulent toutefois sur le territoire de la République italienne où 1985 marquait le vingtième anniversaire de l'ouverture, en mars 1965 par le Premier ministre Jean Lesage, d'une mission commerciale à Milan. Celle-ci devenait, lors de la création du ministère des Affaires intergouvernementales en 1967, la Délégation permanente du Québec en Italie. L'ouverture de nouveaux bureaux à Rome, en 1982, et la présence de trois conseillers en immigration oeuvrant dans les bureaux de l'Ambassade du Canada constituent l'essentiel du réseau institutionnel implanté en Italie.

Le Ministère devait également apporter au printemps 1985 certaines modifications administratives dont la création d'un deuxième poste de conseiller à Rome, vu l'importance de l'accroissement de nos acti-

vités de coopération avec l'Italie dans les domaines culturel, scientifique et universitaire. Ces éléments ont marqué la volonté du Québec d'intensifier et de développer ces échanges notamment à la suite de la signature, le 17 mai 1984, de l'Accord culturel Canada-Italie visant à institutionnaliser la coopération entre les deux pays.

La coopération avec l'Italie originait principalement et jusqu'à tout récemment des secteurs privé et parapublic dans les domaines suivants: affaires sociales et éducatives, immigration, culture, commerce, industrie et tourisme, missions techniques et exploratoires au niveau scientifique et commercial, participation à des événements publics, manifestations artistiques, etc. Bien qu'il ne soit pas signataire de l'Accord culturel Canada-Italie conclu en mai 1984, le Québec a marqué, au cours de cette année, son intention d'enclencher un processus de réflexion avec ses partenaires traditionnels afin d'institutionnaliser sa coopération avec l'Italie.

En matière culturelle, le Québec a poursuivi une politique de promotion culturelle, facilitant entre autres la participation d'artistes québécois à des événements de prestige tels que le Festival international de cinéma de Venise où le film *Sonatine* de la réalisatrice Micheline Lanctôt s'est d'ailleurs mérité une mention, le Festival d'auteur de San Remo, le 7e Festival de jazz de Messine, le XXIVe Rassemblement international des choeurs de chapelle à Loretto où se sont produits les Petits chanteurs du Mont-Royal, les expositions Estate Romana et Tevere Expo, le Salon de voyages de Rome, etc.

Le Québec a accueilli de son côté artistes et musiciens italiens lors de la tenue de diverses manifestations culturelles notamment le Festival d'été de Québec et celui du Théâtre québécois pour enfants.

L'année 1984-1985 fut marquée également, au plan culturel, d'une perçée dans l'édition italienne par la traduction de recueils de poésie québécoise, la publication d'une anthologie poétique en langue italienne et la publication d'articles avec la collaboration directe de la Délégation dans plusieurs revues hebdomadaires et mensuelles de caractère commercial (*Mondo legno*, bois et construction; *Richieste et Offerte dal Mondo*, Chambre de commerce piémontaise; *Italie-Canada*, Chambre de commerce italo-canadienne; *Nautica*, navigation; *Atlante*, tourisme; etc.).

Le délégué a de plus enregistré trois émissions radiophoniques sur le Québec, son histoire et sa musique folklorique, qui ont été diffusées par Radio-Vatican en septembre 1984.

En ce qui concerne le domaine prioritaire qu'est la coopération universitaire, la création d'un Centre d'études québécoises à l'Université de Bologne de même que la signature d'une entente entre la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal et le Département d'architecture de l'Université de Venise ont marqué principalement cette période. D'autre part, l'examen des possibilités d'accord ou d'entente entre les différentes universités québécoises et italiennes a donné lieu à plusieurs missions exploratoires en ce sens auprès des universités de Bologne, de Bari, de Milan. Cette dernière université a d'ailleurs tenu un Séminaire sur le cinéma québécois en novembre 1984.

Il faut également souligner l'organisation d'une quarantaine de missions de nombreux Québécois et Québécoises invités chaque année aux différents colloques, conférences, manifestations littéraires et artistiques dans le secteur culturel ainsi que l'aide technique apportée par la section commerciale de la Délégation dans l'organisation de missions dans le secteur industriel, agricole et de la haute technologie (programme APEX, foires, etc.).

Quelques missions ministérielles ont eu lieu de part et d'autre au plan institutionnel. Le Québec a reçu des personnalités politiques du niveau central, régional et provincial italien dont la ministre de l'Éducation nationale, la sénatrice Franca Faculcci (27 juin 1984), une délégation de la région de Lombardie présidée par son vice-président, M. Luigi Vertemati, et une délégation de la province d'Udine (Frioul) dirigée par son président, M. Giancarlo Englaro, venu présider l'inauguration de la Maison de Frioul à Montréal le 14 octobre 1984.

Deux courtes visites québécoises ont été effectuées en Italie. Le ministre des Relations internationales, monsieur Bernard Landry, s'est en effet rendu en Sicile les 20 et 21 septembre 1984 à la fin d'une visite officielle en Grèce et en Yougoslavie. Monsieur Landry avait été invité à Catania à visiter un chantier de construction domiciliaire empruntant la technologie québécoise et il a pu profiter de cette occasion pour rencontrer des représentants de cette région autonome. De son côté le sous-ministre des Affaires municipales a assisté au congrès de la Fédération mondiale des villes jumelées à Turin du 22 novembre au 5 décembre.

Dans le domaine de la coopération avec les institutions internationales, il faut signaler les liens entretenus depuis quelques années avec le Centre international de perfectionnement technique et professionnel de Turin (CIPPT) qui relève du Bureau international du travail à Genève. Le Québec, par le biais de trois bourses de perfectionnement de niveau universitaire accordées par le ministère de l'Éducation, a contribué en 1984-1985 au développement des programmes de coopération et d'aide au développement international du CIPPT.

b) Le Portugal

Les relations politiques avec le Portugal ont connu un développement particulier lors de la visite officielle qu'effectuait, le 18 avril 1984, le Président du Portugal, le général Antonio Ramalho Eanes accompagné d'une importante délégation de ministres et de hauts fonctionnaires. Il fut reçu par le vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales, monsieur Camille Laurin, avec lequel il aborda au cours d'un entretien privé la question de la négociation d'une deuxième entente de sécurité sociale entre le Québec et le Portugal.

De même, la visite du prestigieux voilier-école, le Sagrès II à Gaspé et à Québec à l'occasion des fêtes 1534-1984, a donné lieu à de nombreuses manifestations culturelles dont la tenue de l'exposition portugaise «X siècles d'histoire» et la présentation à Lisbonne de la pièce *Quatre à quatre* de l'auteur québécois Michel Garneau.

Le domaine sociotouristique a vu se réaliser la première phase d'un programme d'échanges «sans sortie de devises» élaboré entre la corporation Vacances-familles et l'organisme portugais Inatel. Cette activité a donné lieu en août et septembre 1984 à un séjour de deux groupes de quarante personnes environ tant du côté portugais que québécois.

Enfin en coopération universitaire, il faut rappeler le déroulement de quelques missions en technologie éducative et en formation professionnelle des universités Aveiro et du Québec à Trois-Rivières (UQTR) de même que la participation de professeurs québécois invités à des séminaires et des conférences sur la littérature québécoise, etc. Plusieurs ententes de coopération universitaire sont en préparation du côté des universités québécoises (Laval et UQTR) et portugaises (Aveiro, Université technique de Lisbonne, Université classique de Lisbonne).

c) La Grèce

Avec la Grèce, la coopération dans le domaine social a marqué un progrès notable par la signature, le 17 septembre 1984, d'une deuxième entente de sécurité sociale lors de la mission à Athènes du ministre Landry. Cette entente touche les accidents de travail et les maladies professionnelles, l'assurance santé et l'assurance hospitalisation. Le ministre a de plus rencontré plusieurs ministres du secteur économique, commercial, de la planification et de l'aménagement du territoire en compagnie d'une délégation de gens d'affaires.

Dans le domaine socio-éducatif, le Québec a développé des contacts institutionnels avec le gouvernement grec lors de la tenue à Québec d'un colloque sur l'éducation aux adultes auquel assistait une délégation de hauts fonctionnaires du ministère grec de l'Éducation et des Cultes (mai 1984). De son côté le ministre du Tourisme, M. Marcel Léger, en compagnie d'intervenants du milieu touristique québécois, a discuté de la coopération en matière touristique avec son homologue grec, Nikos Skoulas, en visite à Montréal en novembre 1984. Ce dernier a par la suite dépêché le directeur du Festival d'Athènes à CINARS et à Québec en mission exploratoire auprès du Festival d'été de Québec (décembre 1984).

Enfin, la corporation Vacances-familles, soutenue par l'aide technique du MRI, a élaboré, à l'invitation des autorités grecques, un projet d'entente en matière de tourisme jeunesse et de troisième âge afin de favoriser les échanges à prix modique entre les deux communautés culturelles.

d) L'Espagne

La coopération avec l'Espagne a connu un certain ralentissement en 1984-1985 en raison principalement de la réorganisation administrative dans les communautés autonomes appelées à gérer les nouvelles compétences qui leur sont progressivement transmises par le Gouvernement actuel. Les deux réunions de travail (Catalogne et Madrid) prévues en 1984-1985 ont ainsi été reportées à 1985-1986 par les Espagnols.

Des échanges très actifs ont toutefois été maintenus dans le secteur de la coopération médicale. L'implication de l'Université Laval a également permis d'ouvrir de nouveaux créneaux de coopération (littérature et services alimentaires) avec l'Université Complutence.

La communauté de Madrid semble, en outre, intéressée à amorcer des activités de coopération dans le domaine de la gestion des espaces protégés. Enfin, le Québec a reçu un représentant du ministère espagnol de la Culture intéressé à étudier la politique culturelle du Québec.

4.3.5 L'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS)

Du 19 au 29 novembre 1984, le ministre d'État aux Relations avec les citoyens, M. Denis Lazure, a visité Moscou, Leningrad et Tallin pour étudier l'intégration des personnes handicapées au milieu scolaire et au milieu du travail.

De plus, du 3 au 12 janvier 1985, le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, se rendait à Leningrad et Moscou où des rencontres avec diverses autorités soviétiques lui ont permis de jeter les bases d'une collaboration suivie dans les domaines, entre autres, de la muséologie et du cinéma.

4.4 La Direction des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient

La Direction des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient a pour mandat de:

— conseiller les autorités du Ministère quant aux politiques devant orienter les relations bilatérales du Québec avec les pays d'Afrique et du Moyen-Orient;

— planifier, coordonner et évaluer la réalisation de programmes d'aide et de coopération avec ces pays.

La Direction dispose d'une vingtaine de postes à Québec et d'un poste à Abidjan en Côte-d'Ivoire.

4.4.1 Le choix de nouveaux secteurs et des moyens d'action

À la lumière des cinq dernières années, la Direction a amorcé, au cours de l'année écoulée, une réorganisation et une réorientation de ses objectifs, de ses programmes et de ses outils de travail.

C'est ainsi que deux secteurs prioritaires guideront, au cours des années 1985-1989, le développement des programmes d'aide et de coopération du Québec avec les pays d'Afrique et du Moyen-Orient: le développement forestier et agro-alimentaire ainsi que la promotion culturelle du Québec. Une période de trois ans devrait permettre une réorientation de l'ensemble des programmes en fonction des secteurs prioritaires.

4.4.2 Les activités

a) Les relations politiques et diplomatiques

Comme à chaque année, les relations politiques entre le Québec et l'Afrique et le Moyen-Orient ont été ponctuées de nombreuses visites ministérielles. Parmi les plus importantes, mentionnons:

— le Grand Rabbin d'Israël, son Éminence le Rishon Letsion Rabbi Mordekhai Eliyahou à l'occasion d'une visite à la communauté judaïque québécoise;

— M. Yitzhak Shamir, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères d'Israël;

— M. Aissah Agbetra, ministre de l'Enseignement et de la Recherche scientifique du Togo afin d'étudier les structures et programmes de l'éducation au Québec;

— M. Mohamed Aberkane, vice-ministre du Commerce extérieur d'Algérie dans le cadre d'une réunion intergouvernementale de coopération Québec-Algérie.

Par ailleurs, plusieurs visites ministérielles nous sont venues d'Algérie, du Burundi, du Bénin, du Cameroun, de Côte-d'Ivoire et de Guinée.

Enfin, il faut souligner la visite du ministre Bernard Landry en Algérie et en Tunisie, en novembre 1984. Accompagné d'universitaires, de fonctionnaires et de gens d'affaires, M. Landry a, au cours des nombreuses rencontres ministérielles, permis un développement significatif des relations avec ces pays sur le plan économique, politique et culturel.

b) L'agro-alimentaire et les ressources naturelles

Au cours de l'année écoulée, une série de consultations et de travaux ont été entrepris pour doter le Ministère des données nécessaires à la mise en place de divers programmes dans les secteurs liés à l'agro-alimentaire et aux ressources naturelles:

— diverses réunions avec les milieux concernés par ces questions ont été organisées en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministère du Commerce extérieur: conseillers économiques des ambassades africaines, représentants d'organismes de coopération du Québec, étudiants africains en agronomie y ont participé; par ailleurs, diverses consultations et séances de travail ont été effectuées entre les milieux universitaires québécois et les Instituts de technologies agricoles (ITA);

— enfin, le Ministère a amorcé la production d'une étude qui constituera, une fois complétée au cours de l'année 1985-1986, un profil de la situation agricole et sylvopastorale des principaux pays d'Afrique et des grandes régions de ce continent.

Certains projets ont été complétés ou planifiés dans ce secteur:

— Au Burkina Faso, un important projet de forage de 51 puits a été complété dans le cadre du programme VADA. Les travaux ont été réalisés par la population locale avec la collaboration de la SDID de Lévis. Le projet est considéré comme un succès technique.

— En République de Côte-d'Ivoire, la coopération québécoise s'est poursuivie par l'échange d'experts et l'accueil de stagiaires, notamment dans la gestion et la protection des forêts, l'exploration minière, la normalisation industrielle et l'énergie.

— À la suite du passage à Québec, en février 1985, du ministre de l'Agriculture du Bénin, M. A. Biaou, président du Centre panafricain de formation coopérative, dont le siège est à Cotonou, le

ministère des Relations internationales a convenu d'apporter une contribution annuelle à ce centre par le biais de l'Institut de recherche et d'enseignement coopératif de l'Université de Sherbrooke (IRECUS). Cette contribution, au cours des trois prochaines années, permettra l'organisation de séminaires régionaux, l'accueil de formateurs africains au Québec et l'édition d'un bulletin scientifique d'information.

— De plus, en réponse à une demande sénégalaise, le Ministère a conduit une mission pour définir les modalités de participation du Québec à un chantier de reboisement pour les jeunes dans la région de Samkhete au Sénégal.

Enfin, le Québec a participé à différents événements internationaux:

— Le Ministère a collaboré à la réalisation de l'assemblée annuelle du *Club de Dakar* tenue en septembre 1984 à Montréal sur le thème de l'autosuffisance alimentaire de l'Afrique en contribuant, entre autres, à la venue de nombreux intellectuels et gens d'affaires africains.

— Par ailleurs, un expert québécois a participé à la réunion des pays donateurs sur le relèvement de l'agriculture en Afrique, à Rome, en mars 1985, sous l'égide de la FAO.

c) La recherche scientifique et technologique

À l'occasion du passage du ministre Bernard Landry en Tunisie, une entente pour la diffusion de la série télévisée Octo-Puce est intervenue entre le Centre national d'informatique de Tunisie et le ministère de l'Éducation du Québec. En plus de sa diffusion sur la chaîne française tunisienne et de son utilisation dans le réseau scolaire, l'entente prévoit la réalisation et la diffusion d'une version en langue arabe de cette populaire émission. Cette entente constitue une percée importante de l'expertise québécoise dans le secteur de l'informatique en Afrique.

Dans le secteur de la normalisation, le Québec a poursuivi avec le concours du Bureau de normalisation du Québec, une coopération principalement avec la Côte-d'Ivoire dans le secteur de l'industrie liée aux équipements électriques.

d) L'éducation

Conscient de l'importance pour le Québec d'une forte présence d'étudiants étrangers dans nos institutions universitaires, le Québec a convenu avec quelque 25 pays d'Afrique des ententes de réciprocité en matière d'exemption de droits supplémentaires de scolarité. En 1984-1985, environ 2500 étudiants africains bénéficiaient de ces ententes. Majoritairement orientés vers des secteurs de pointe (management, génie, informatique, sciences pures, ces étudiants du 2e et 3e cycles universitaires permettent une ouverture importante de nos universités sur la réalité internationale. Ce programme est géré conjointement avec le ministère de l'Éducation.

C'est dans la même perspective que cinquante-huit bourses d'études de 2e et 3e cycles étaient attribuées à des ressortissants d'une vingtaine de pays d'Afrique. Ces bourses sont prises à même le programme de bourses d'excellence du ministère de l'Éducation. Par ailleurs, dans le cadre de sa coopération bilatérale avec le Maroc, le Québec a mis à la disposition du ministère de l'Éducation du Maroc un contingent de quatre-vingts enseignants. Ceux-ci sont affectés à une vingtaine d'institutions de niveau secondaire deuxième cycle et universitaire premier cycle. Il est prévu que ce programme sera converti ultérieurement en un programme d'appui à la formation de formateurs via les écoles normales supérieures. Ce programme est administré par le ministère de l'Éducation du Québec.

Deux autres projets se poursuivent aussi avec le concours de l'Agence canadienne de développement international (ACDI):

— Au Bénin, le Québec complète l'implantation d'un Collège polytechnique universitaire. Ce projet se terminera à la fin de 1985. Ainsi, au cours de l'année écoulée, l'assistance technique québécoise a été retirée conformément aux échéances fixées, sauf en ce qui concerne le personnel requis pour la mise en place d'une clinique de radiologie autonome répondant ainsi aux politiques béninoises d'autosuffisance des institutions publiques.

— En Côte-d'Ivoire, le programme de coopération en formation hôtelière mis en place à Abidjan avec le concours de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec arrive à son terme. Les quatre assistants techniques encore en poste se retireront en décembre 1985.

e) Les échanges culturels

Au plan culturel, le Ministère a procédé à un certain nombre d'échanges essentiellement avec trois pays. En Algérie, il a appuyé la participation d'éditeurs québécois à la Foire du livre d'Alger et contribué à une tournée de madame Pauline Julien dans ce pays. Par ailleurs, sur le plan de la linguistique, un expert québécois s'est rendu explorer les possibilités de coopération plus particulièrement dans le secteur des banques de terminologie. Il faut enfin noter que cinq étudiants québécois ont profité de bourses conjointes pour approfondir leurs connaissances de la langue et de la civilisation arabes.

Avec Israël, le programme d'échange de conférenciers s'est poursuivi avec comme thème, cette année, les communications et la presse.

Enfin, apportant à nouveau sa contribution aux travaux à Carthage en Tunisie du professeur Pierre Senay de l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Ministère a appuyé la tenue d'un important symposium sur les fouilles de Carthage qui s'est tenu à Trois-Rivières.

f) La santé et les affaires sociales

Cette année encore, le secteur de la santé et de la sécurité du travail a fait l'objet d'échanges de nombreuses missions de spécialistes et d'accueil de stagiaires africains. Des spécialistes québécois ont participé à des séminaires au Bénin et en Côte-d'Ivoire portant sur l'organisation et les législations relatives à ce secteur. Par ailleurs, le programme mis en oeuvre par l'Université Laval et destiné notamment à des clientèles étrangères a accueilli à l'été 1984 six stagiaires tunisiens et algériens grâce à l'appui du Ministère.

Toujours dans ce secteur, un important programme de coopération a été amorcé entre l'Université d'Annaba en Algérie et l'Université Laval. Ce programme permettra la formation de formateurs algériens et la constitution d'équipes de recherches rattachées à l'important complexe sidérurgique de cette ville de l'Est algérien.

L'année écoulée aura également permis la poursuite du programme de formation de trois spécialistes tunisiens de la chirurgie cardio-vasculaire. Ce programme de quatre ans met à contribution les universités de Sousse et de Montréal ainsi que l'Institut de cardiologie de Montréal.

Il apparaît important aussi de souligner la contribution de l'Université du Québec à Trois-Rivières et de son Centre de recherches sur les insectes piqueurs qui a participé, au Mali, aux travaux de l'Organisation mondiale de la santé sur la lutte contre l'onchocercose avec l'appui du Ministère.

Enfin, le Québec a accueilli cinq médecins libanais dans la phase II du programme de formation de médecins spécialistes mis en oeuvre avec le Liban depuis 1977.

Dans le secteur des affaires sociales, le Ministère a appuyé la participation d'une délégation québécoise composée de cinq personnes à la conférence de Jérusalem sur le volontariat dont le thème était «Volontariat et la crise de l'État providence».

g) La coopération institutionnelle

L'École nationale d'administration publique (ÉNAP) de l'Université du Québec est un organisme qui assure une présence active dans plusieurs pays d'Afrique où elle a développé des programmes de coopération importants et bien structurés. Soucieux d'appuyer les efforts des pays africains à la formation de leurs cadres, le Ministère a contribué à la réalisation de programmes d'accueil de stagiaires avec la Tunisie et l'Algérie. Il a par ailleurs appuyé le programme de l'ÉNAP d'accueil au Québec de cadres supérieurs africains. Ce programme, destiné à définir des problématiques administratives sectorielles par voie comparative bénéficie également de la contribution de plusieurs ministères québécois qui assurent l'encadrement des stagiaires.

L'Institut international des communications constitue également un intervenant important pour le Québec en Afrique. Cette année, le Ministère a appuyé des initiatives de cet institut, notamment l'organisation du colloque sur les communicateurs gouvernementaux.

Enfin, le Québec a consenti un support important au Centre africain de formation et de recherches administratives pour le développement (CAFRAD). Cet organisme, ayant siège à Tanger, s'est donné comme objectif de redéfinir son mandat et ses priorités pour les prochaines années. Le Ministère a appuyé les missions d'une demi-douzaine d'experts africains qui ont parcouru les pays membres de l'organisme afin de présenter leur rapport au Conseil d'administration.

h) Les organismes de coopération internationale

Le Ministère a versé une subvention de 450 000 $ à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) qui regroupe une trentaine d'organismes ayant siège au Québec. Outre un effort important d'éducation de la population québécoise aux réalités des pays du Tiers Monde consenti par plusieurs organismes de nombreux projets de développement ont été réalisés dans une dizaine de pays d'Afrique: creusage de puits, prévention sanitaire, coopératives de femmes, alphabétisation sont quelques-uns des secteurs touchés.

4.4.3 Conclusion

Au cours de la dernière année le Québec a confirmé ses liens privilégiés avec un certain nombre de partenaires africains traditionnels: la Côte-d'Ivoire, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

La visite du ministre Bernard Landry en Algérie et en Tunisie a marqué de façon particulière l'évolution de notre coopération avec ces pays en contribuant de façon tangible au développement des relations culturelles et économiques.

Mais cette année aura également été une année de transition vers une coopération plus intégrée sur le plan sectoriel. Le choix de deux secteurs privilégiés d'intervention (foresterie/agro-alimentaire; promotion culturelle) aura par ailleurs permis la participation d'un nombre accru d'intervenants québécois dans nos relations avec des pays d'Afrique.

Pour ce qui est du Moyen-Orient, outre la coopération avec le Liban et Israël l'essentiel des relations avec les autres pays de cette région s'est fait par l'intermédiaire des programmes gouvernementaux d'appui aux entreprises privées québécoises.

4.5 La Direction des affaires d'Amérique latine

En Amérique latine, le Ministère s'était fixé comme objectifs, pour l'année 1984-1985, de consolider la présence du Québec au Mexique et au Venezuela, pays où le Québec compte déjà des délégations, et de faire mieux connaître un certain nombre d'institutions québécoises à deux autres pays cibles, soit le Brésil et la Colombie. Le Ministère souhaitait également maintenir la coopération modeste existant avec d'autres pays, notamment l'Argentine, l'Équateur, Cuba et la République dominicaine, coopération voulant surtout répondre aux besoins exprimés par les gouvernements de ces pays.

Dans une perspective sectorielle, le Ministère voulait appuyer les universités québécoises qui présentaient des projets de coopération et d'échange avec des institutions universitaires et des instituts de recherche des pays d'Amérique latine. Le Ministère souhaitait également faire connaître et offrir l'expertise québécoise dans certains secteurs d'excellence comme l'énergie, l'agriculture, la forêt, les mines et l'industrialisation.

Pour atteindre ces objectifs géographiques et sectoriels, le Ministère a exploré et soutenu les moyens offerts tant par la coopération multilatérale que par la coopération bilatérale.

4.5.1 La coopération multilatérale

a) La diffusion linguistique et culturelle

Il importe, dans un premier temps, de faire connaître aux Latino-Américains, l'existence du Québec et la spécificité de cette société francophone d'Amérique. Dans cet esprit, le Ministère a permis la participation de producteurs de spectacles du Mexique, du Venezuela, de Colombie et d'Argentine à la première Conférence internationale des arts de la scène (CINARS) qui eut lieu à Montréal en novembre 1984. Cette conférence se voulait une foire ou un marché du spectacle, permettant aux artistes et aux producteurs de spectacles de se rencontrer et de conclure des ententes.

Le Ministère a également favorisé la participation d'artistes d'Amérique latine aux grandes manifestations internationales qui se tiennent au Québec comme le Festival de jazz de Montréal, le Festival d'été de Québec, le Festival des films du monde de Montréal, le Festival international de folklore pour enfants de Drummondville, le Salon international du livre de Québec.

En matière de diffusion linguistique, le Ministère soutient des activités qui, en plus de manifester l'identité francophone du Québec, font connaître son expertise dans un secteur d'excellence, l'enseignement du français comme langue seconde. C'est ainsi qu'en collaboration avec l'Université Laval, le Ministère a organisé, pour la 7e année, le stage d'été pour des professeurs latino-américains de français. En 1984, 65 stagiaires de 11 pays ont participé aux activités pédagogiques et socioculturelles préparées à leur intention. Exceptionnellement cette année, les stagiaires ont assisté, pendant la 3e semaine de leur stage, au congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) qui avait lieu à Québec.

Ce congrès de la Fédération internationale des professeurs de français a, en outre, bénéficié d'un soutien logistique important du Ministère au niveau par exemple de la diffusion de l'information, de la vice-présidence du forum latino-américain, de la coordination des organismes chargés des formalités d'inscription et de prise en charge des stagiaires, etc.

De plus, dans le cadre d'une action conjointe avec la France, le Ministère a permis aux présidents des associations latino-américaines de professeurs de français de participer à ce même congrès. Le Ministère a également organisé, à l'intention de ces présidents, une tournée des écoles de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF).

En plus, de ces opérations d'importance, le Ministère a constamment maintenu son intérêt et sa présence à diverses activités reliées à l'information sur la langue ou à la promotion du français langue seconde. Mentionnons, à titre d'exemple, la production et la distribution en collaboration avec l'Université Laval, du recueil de textes *Visions du Québec*, recueil destiné aux associations de professeurs de français d'Amérique latine; la promotion des ressources éducatives et culturelles du Québec par l'organisation d'une mission du président de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) au Mexique et en Colombie; le soutien aux associations nationales de professeurs de français et aux activités des départements d'études françaises d'Amérique latine par l'envoi de livres et de disques; l'accueil au Québec de traducteurs latino-américains participant au stage en traduction organisé par l'AUPELF et l'Université de Montréal; la collaboration apportée aux organisateurs du

5e Congrès des professeurs latino-américains de français qui aura lieu à Quito, Équateur, en juillet 1985.

b) La coopération avec des organisations régionales

Le Ministère a maintenu des liens et offert sa collaboration à diverses organisations régionales latino-américaines.

C'est ainsi que l'un des dirigeants de la Confédération latino-américaine des coopératives d'épargne et de crédit (COLAC) est venu faire une maîtrise en coopératisme à l'Université de Sherbrooke; qu'un représentant de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), organisme regroupant 26 pays d'Amérique latine, est venu étudier la micro-centrale hydroélectrique de l'Université Laval afin d'en évaluer l'utilité pour l'Amérique latine; que l'Agence latino-américaine de services d'information (ALASEI) étudie actuellement des modèles de communication utilisés au Québec; que comme cofondateur, le Ministère représente le Québec au conseil d'administration du Centre de recherche, d'échange et de coopération de la Caraïbe et de l'Amérique latine (CIRECCA), et, à ce titre, a participé activement à la refonte des statuts et à la réorientation qu'a connues cet organisme en 1984; que le Ministère est également membre de la Canadian Association for Latin America (CALA) et peut ainsi faire partie d'un réseau d'échanges et d'informations fort utile.

De plus, plusieurs associations et groupes québécois s'intéressent à l'Amérique latine, participent à des associations latino-américaines ou réalisent certaines activités en territoire latino-américain. Le Ministère a accordé son appui à la réalisation de certains projets de ces organismes, notamment de l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI), du Groupe de recherches sur l'Amérique latine (GRAL) et de la Société d'exportation des ressources éducatives du Québec (SEREQ).

4.5.2 La coopération bilatérale

a) Le Mexique

Au cours de l'année 1984-1985, les relations entre le Québec et le Mexique se sont développées dans une conjoncture favorable. En effet, lors de sa visite officielle à Ottawa, du 7 au 9 mai 1984, le président du Mexique, Miguel de la Madrid Hurtado, a manifesté la volonté du Mexique de se rapprocher du Québec, ce second voisin du Nord.

Au Mexique, malgré un lent rétablissement d'une situation économique toujours affectée par la dévaluation du peso et la baisse des prix du pétrole, le Gouvernement a adopté plusieurs plans nationaux de développement, notamment en agriculture, en foresterie, en transport et en énergie. Le Ministère a donc pu établir des projets de coopération en tenant compte des priorités ainsi définies par le gouvernement mexicain.

De plus, les représentants officiels du gouvernement du Mexique, tant au Québec qu'au Canada, ont continué de montrer leur intérêt pour les différents programmes de coopération établis par le Groupe de travail Québec-Mexique en août 1983 et de fournir une collaboration empressée à leur réalisation.

— La coopération technique et scientifique

Plusieurs activités d'importance majeure ont encore manifesté la vitalité de cet important volet de la coopération Québec-Mexique. Retenons particulièrement la mission à Monterey et à Mexico, en mars 1985, du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, M. Yves Bérubé, qui, dans la perspective de la création au Québec d'une maison des sciences et d'un nouveau centre de recherche, y a fait la collecte d'informations pertinentes à caractère technique et administratif. Au cours de cette même mission, le ministre québécois a pu remettre au secrétaire de l'Éducation publique du Mexique le rapport des experts québécois sur le projet d'implantation de micro-ordinateurs dans les écoles secondaires de ce pays.

Par ailleurs, afin de procéder de mars à mai 1985 à une expérience de lutte aérienne contre les incendies de forêt, le Secrétariat à l'agriculture et aux ressources hydrauliques du Mexique a loué un avion-citerne CL-215 de la Société québécoise des transports. Le Ministère a apporté son appui à ce projet en assumant les dépenses des pilotes et des techniciens de l'avion ainsi que des experts au sol pour la mise en place de l'infrastructure indispensable au combat des incendies de forêt.

Dans le cadre de l'accord de coopération signé en 1981 entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et le Secrétariat à l'agriculture et aux ressources hydrauliques du Mexique, un stage de perfectionnement à l'intention d'une trentaine de techniciens mexicains de l'industrie laitière a été préparé par des professeurs de l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe et des spécialistes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ce stage a eu lieu à Pachuca en juin 1984 et, devant son succès, il est question de le poursuivre.

On doit également souligner le grand intérêt manifesté par le gouvernement de l'État de Mexico pour collaborer en matière de santé et sécurité au travail avec la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et l'Institut de recherche en santé et en sécurité au travail (IRSST), de même qu'avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), dans le

cadre de son programme d'hygiène industrielle. Enfin, le Secrétariat mexicain des pêches s'intéresse aux nouvelles techniques d'irradiation des aliments, techniques présentées par l'Institut Armand-Frappier à l'occasion d'une conférence internationale qui s'est tenue à Laval, en septembre 1984.

— La coopération éducative

La coopération dans le domaine de l'éducation demeure un secteur particulièrement vivant de la coopération entre le Québec et le Mexique. Une dizaine d'ententes de coopération intervenues entre des institutions universitaires du Québec et du Mexique permettent un grand nombre d'activités d'enseignement et de recherche dans les secteurs des sciences administratives, de la géographie, de l'agronomie, de la chimie, de la gestion des archives et des documents, de la linguistique et de la didactique des langues.

Une manifestation tangible de la vitalité de cette coopération est la mise en place d'un nouveau programme de bourses d'études du 2e et du 3e cycles offertes au Québec par le gouvernement du Mexique en réciprocité au programme de bourses d'excellence du Québec.

Au niveau des missions importantes, retenons la mission au Québec, en juin 1984, du sous-ministre à la planification du Secrétariat de l'éducation publique du Mexique (SEP) qui s'est terminée par la signature d'un procès-verbal identifiant plusieurs secteurs de coopération dont l'informatique à l'école, la formation en tourisme et l'éducation préscolaire. Cette mission a également permis la signature d'une entente par Radio-Québec et le SEP, entente concernant l'échange de matériel audiovisuel à caractère éducatif. De plus, une délégation de 25 administrateurs d'universités mexicaines, dont 7 recteurs, est venue visiter 5 universités québécoises pour identifier des partenaires de coopération.

On doit également signaler 3 colloques importants. En septembre 1984 a eu lieu à Toluca un colloque sur «Les toxicologies industrielles» organisé par l'Institut pour la sécurité au travail de l'État de Mexico, avec la participation d'experts de la CSST et de l'UQTR. En octobre 1984, avait lieu à Québec un colloque sur «Le Québec, le Mexique et le défi américain» organisé conjointement par l'Université Laval et l'Association Québec-Mexique et en février 1985 avait lieu à Mexico un colloque sur «L'administration publique en période de restriction de ressources», manifestation organisée conjointement par l'École d'administration publique du Québec (ÉNAP) et l'Institut national d'administration publique du Mexique (INAP).

— La coopération culturelle

En permettant à des artistes québécois de se produire au Mexique, le Ministère veut non seulement appuyer les différentes activités de la Délégation générale du Québec au Mexique mais également ouvrir de nouveaux champs de coopération en faisant connaître l'art et les industries culturelles du Québec.

Dans le cadre des programmes d'activités éducatives et culturelles élaborés par le Groupe de travail Québec-Mexique, le Ministère a ainsi favorisé la participation d'artistes québécois à quelques grands festivals culturels mexicains. Le quatuor de jazz St-Jak-Vendette a participé au Festival international Cervantino en octobre 1984 et a par la suite réalisé une tournée dans plusieurs villes du Mexique. La percussionniste Marie-Josée Simard a représenté le Québec au 5e Festival international des arts «Primivera Potosina» qui a eu lieu à San Luis Potosi en mai 1984. Cette artiste a également fait une tournée de quelques villes du Mexique à la suite de sa participation au Festival.

Le Ministère a également organisé la tournée d'une pianiste québécoise, Louise-Andrée Baril qui, en plus de récitals solos, a donné des concerts avec l'Orchestre symphonique de l'État de Mexico et avec l'Orchestre à cordes de Guadalajara. Au cours de ces concerts avec orchestre, elle a interprété une oeuvre du compositeur québécois François Dompierre.

Dans le domaine des arts visuels, le Québec a participé à une exposition internationale de masques tenue dans le cadre du Festival de San Luis Potosi et a également fait circuler une exposition de photographies intitulée «Portraits» dans quelques villes du Mexique.

Dans le domaine des industries culturelles, la présence d'un kiosque du Québec à la 3e Foire du livre scientifique et technique de l'Institut polytechnique national en octobre 1984 ainsi qu'à la Foire internationale du livre pour enfants et jeunes de Mexico en novembre 1984 a permis de faire connaître les productions québécoises. À la suite de ces expériences, des efforts prioritaires seront consacrés à la promotion du livre scientifique et technique.

b) Le Venezuela

L'année 1984-1985 aura été marquée, au Venezuela, par l'espoir de voir entrer en vigueur les projets de redressement économique annoncés par le nouveau gouvernement du président Jaime Lusinchi. Le règlement de la dette extérieure demeure difficile et la vie économique du pays est marquée par la tendance à la baisse de l'activité pétrolière.

Secteurs prioritaires pour les gouvernements du Québec et du Venezuela, l'économie et la technologie ont bénéficié d'une attention particulière dans les activités de coopération. Plusieurs experts québécois en agriculture et en production animale ont apporté leur expertise au Venezuela; des éleveurs du Venezuela ont été invités à se rendre au Québec afin d'établir des contacts avec des organismes impliqués dans le secteur agro-industriel.

Plusieurs activités de coopération technique et scientifique ont été réalisées, que ce soit par l'entremise d'ententes interuniversitaires ou par le biais de projets commerciaux. Cependant, au cours de 1984, la Délégation du Québec s'est surtout employée à mettre en oeuvre les bases de fonctionnement des accords conclus par le gouvernement du Québec avec CORDIPLAN, le ministère de la Coordination et de la Planification du Venezuela ainsi qu'avec le Conseil national de recherche en science et en technologie (CONICIT).

La coopération universitaire a conservé son rythme de développement malgré les difficultés financières éprouvées par les partenaires du Venezuela. Les échanges de professeurs et d'étudiants, les séminaires et autres activités reliées aux programmes existants se sont maintenus à un niveau satisfaisant.

Le secteur culturel a été l'objet d'un effort particulier. Des démarches sont en effet en cours avec le Conseil national de la culture (CONAC), organisme gouvernemental responsable de tout le secteur culturel au Venezuela, pour en arriver à une programmation conjointe d'activités culturelles.

Au début de l'année 1985, la Délégation du Québec à Caracas inaugurait un Centre de documentation et de diffusion. Ce centre met à la disposition du public quelque 2 000 volumes, périodiques et publications gouvernementales ainsi que des films, bandes vidéo, cassettes, disques et diapositives.

c) La Colombie

L'année 1984-1985 a été pour ce pays une période difficile. Le Gouvernement a déployé des efforts importants pour empêcher que sa dette extérieure n'augmente davantage. L'inflation a fait perdre aux résidants de ce pays une importante part de leur pouvoir d'achat.

Au cours de cette année, le Ministère a entrepris les démarches nécessaires pour l'ouverture d'un bureau du Québec à Bogota, la capitale, afin de mieux soutenir les entreprises québécoises qui, depuis quelques années, s'intéressent et viennent en Colombie en quête de contrats de vente de biens et de services, particulièrement dans les domaines de l'agro-industrie, de l'hydroélectricité et des transports.

Les échanges d'expertises et les discussions en vue d'ententes de coopération sont de plus en plus nombreux entre des institutions du Québec et de la Colombie. Le Ministère est toujours heureux de collaborer à ces initiatives qui permettent des échanges dans des secteurs d'excellence du Québec et qui répondent aux besoins manifestés par les institutions et entreprises colombiennes.

C'est ainsi que le Québec a collaboré à la formation technique de vétérinaires, d'ingénieurs forestiers et de spécialistes en coopérative, projets qui ont été menés en collaboration par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la Fédération nationale des producteurs de café de la région de Tolima de Colombie et le ministère de l'Agriculture de Colombie.

Des discussions avec l'Institut de développement des ressources naturelles et de l'environnement de Colombie ont permis d'offrir l'expertise du Québec dans 2 secteurs précis, ceux du reboisement et de la protection des bassins. Pour sa part, la Corporacion para la Defensa de la Meseta de Bucaramanga a envoyé 3 de ses dirigeants étudier les programmes québécois dans le domaine du reboisement, de la conservation des bassins hydrauliques et du traitement des eaux usées.

L'Institut de recherches et d'études sur les coopératives de l'Université de Sherbrooke a élaboré un projet de coopération avec l'École supérieure de formation en coopérative de Colombie, projet qui permettra à des professeurs québécois de donner chaque année des cours en Colombie. De plus, l'Université de Tolima a reçu le doyen de la Faculté de foresterie de l'Université Laval pour déterminer les modalités de collaboration dans l'établissement d'un programme de maîtrise dans ce secteur à l'Université de Tolima.

d) Le Brésil

Le Brésil n'a cessé, tout au long de l'année 1984, d'intéresser les observateurs de la scène internationale tant par l'intensité de sa vie politique que par la remontée spectaculaire de son économie.

En effet, après une année de manifestations politiques en faveur du rétablissement des institutions démocratiques, le Brésil a couronné ce processus sociopolitique par l'élection indirecte, en novembre 1984, du premier président civil après plus de 20 ans de régime militaire.

Cette élection devait aussi raviver l'espoir de voir le Brésil surmonter, dans un proche avenir, les sérieux problèmes économiques qu'il éprouve depuis quelques années. En effet, malgré un passif de 100 milliards de dollars, ce pays est parvenu à dégager un excédent commercial record de 12,4 milliards de dollars et à

poursuivre le développement accéléré de ses ressources en inaugurant, au cours de cette année, les 1er et 3e plus grands barrages hydroélectriques au monde ainsi que d'autres infrastructures industrielles de premier plan.

Conscient du contexte particulièrement prometteur pour le développement d'échanges, le Québec a voulu promouvoir des projets à tous les niveaux afin d'élargir les secteurs de coopération mutuellement profitables. À cette fin, le Ministère s'est assuré les sercies d'une recrutée locale pour coordonner les activités du Québec au Brésil.

Tout en continuant d'encourager la coopération étroite qui existe déjà depuis quelques années entre des universités du Québec et du Brésil dans les secteurs des lettres, des sciences humaines et sociales, des sciences naturelles et du génie, le Ministère s'est particulièrement attaché à établir des mécanismes permanents qui pourront mieux informer les deux collectivités des principaux secteurs d'activités qui sont d'intérêt commun.

C'est ainsi que le Ministère a soutenu la création d'associations socioculturelles Québec-Brésil et Brésil-Québec. Dans le même esprit, avec le concours de l'École d'administration publique du Brésil et en collaboration avec le ministère du Commerce extérieur du Québec, fut organisé, au printemps 1984, un séminaire pour gens d'affaires et spécialistes de la recherche et du développement industriels. Ce séminaire qui a eu lieu à Rio de Janeiro voulait faire mieux connaître les politiques économiques, commerciales et industrielles du Brésil.

En plus d'appuyer diverses missions exploratoires dans des secteurs économiques, le Ministère a facilité la conclusion d'un accord de coopération entre le Centre de recherche industrielle du Québec et un centre de recherche industrielle du Brésil, le CETEC de Belo Honrizonte. Le Ministère facilite également les discussions préliminaires à la conclusion d'un accord entre la Bibliothèque législative du Québec et l'Université de Sao Paulo. Cet accord permettra le dépôt sélectif, de part et d'autre, de 200 à 300 titres de publications gouvernementales.

Dans le but d'élargir ces échanges aux régions périphériques du Brésil, pour développer de nouveaux projets de coopération avec des institutions du Nord-Est du Brésil et de l'Amazonie, le Québec a accueilli deux représentants du Secrétariat de la santé de l'État de Rio Grande do Norte et un conseiller du gouverneur de l'État d'Amazonie.

e) L'Argentine

Au cours de l'année 1984-1985, le Ministère s'est associé à différents projets dans le but d'amorcer la coopération avec l'Argentine.

Dans le domaine culturel, en plus de favoriser la participation d'un chanteur québécois au festival de Cosquin, le Ministère a appuyé le lancement d'une série télévisée de la société québécoise Via le monde intitulée «Légendes du monde», dans le cadre d'une opération trinationale France-Québec-Argentine.

Dans le domaine de la coopération universitaire, le Ministère s'est associé à l'Université Laval pour faciliter la conclusion d'un accord de coopération avec l'Université de Belgrano.

En matière de coopération technique, le secrétaire d'État aux mines de la République d'Argentine est venu en visite au Québec en février 1985. Au cours de cette mission, le secrétaire d'État a visité des installations minières à Val-d'Or, a rencontré les autorités du ministère de l'Énergie et des Ressources ainsi que le président de SOQUEM. Après cette mission, un échange de correspondance avec le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec permet de croire au développement d'une coopération dans ce secteur.

f) Les autres pays

Avec les autres pays d'Amérique latine, c'est par des interventions ponctuelles en réponse à des besoins exprimés par les gouvernements de ces pays ou encore pour collaborer à des projets d'institutions québécoises que le Québec poursuit son action.

C'est ainsi qu'en mars 1985, le gouvernement de l'Équateur a fait appel au gouvernement du Québec pour l'aider dans sa lutte aux incendies qui faisaient rage aux Îles Galapagos, ce «patrimoine naturel de l'humanité», selon l'UNESCO. Le Ministère a coordonné une opération d'urgence qui a d'abord permis à 3 experts québécois d'aller, sur place, analyser la situation pour ensuite prêter gratuitement au gouvernement de l'Équateur deux avions-citernes.

Dans un autre domaine, l'UQAM a signé un protocole d'entente avec l'Université centrale de l'Équateur pour l'aider à mettre en oeuvre un programme de maîtrise en administration. Le Consortium intercollégial de développement en éducation du Québec a, de son côté, établi un programme de coopération avec l'Université centrale de l'Équateur pour établir un programme informatisé au registriat de la Faculté d'administration. La superintendance des banques de l'Équateur a entrepris des démarches afin qu'un spécialiste de l'Institut canadien des banquiers puisse donner une série de cours en Équateur.

À Cuba, le Ministère maintient un programme de coopération technique axé sur l'industrie touristique. C'est ainsi qu'une entente de coopération a été signée entre l'Université du Québec à Montréal et le Centre de formation de l'Institut national du tourisme de Cuba.

En République dominicaine, une association industrielle québécoise a signé avec une association de ce pays un accord de coopération pour favoriser des échanges d'expertises au niveau technique et technologique. Un haut fonctionnaire de la République dominicaine et un représentant de cette association sont venus au Québec pour vérifier les possibilités de coopération notamment dans le secteur de la foresterie. Par la suite, deux experts québécois sont allés en République dominicaine proposer aux autorités compétentes un rapport concernant l'ouverture d'une faculté de foresterie dans l'une des universités du pays.

De plus, le Québec a pu accueillir une mission de représentants de la République dominicaine dirigée par le ministre du Tourisme de ce pays. À cette occasion, le ministre a inauguré un bureau du tourisme de la République dominicaine au Québec.

Et enfin, le Québec a accueilli des fonctionnaires du Pérou et quelques dirigeants d'associations de ce pays qui, après avoir visité des institutions québécoises, ont manifesté un intérêt certain pour des échanges et de la coopération dans les domaines de la culture céréalière, de la construction des silos et des énergies douces.

4.5.3 Conclusion et perspectives

De tout ce qui précède, il ressort qu'une foule d'activités pertinentes et diversifiées font connaître l'expertise québécoise dans les différents pays d'Amérique latine. Le Ministère compte sur le prochain stage d'été à Québec à l'intention des professeurs de français d'Amérique latine ainsi que sur sa participation à l'organisation du prochain congrès des professeurs de français d'Amérique latine en Équateur pour confirmer sa présence et affirmer son identitié auprès de clientèles cibles de ces pays.

Pour la première fois au cours de l'année 1985-1986, la réunion du Groupe de travail Québec-Mexique se tiendra à Québec. La poursuite des travaux de ce groupe de travail formel permet d'espérer un développement intéressant de la coopération avec le Mexique tant dans les domaines techniques que dans les secteurs de l'éducation et de la culture.

La mise en oeuvre incessante des ententes de coopération conclues avec des organismes gouvernementaux du Venezuela nous permet de prévoir, dans un proche avenir, des rencontres de spécialistes québécois et vénézuéliens dans des domaines comme la foresterie, l'agriculture, la chimie et la biotechnologie.

Le Ministère entend développer encore plus sa coopération avec la Colombie et avec le Brésil et voit déjà des projets intéressants se dessiner avec ces deux pays. Des efforts spéciaux seront déployés avec l'Argentine qui, depuis son retour récent à la démocratie, manifeste le désir d'échanger avec le Québec.

4.6 La Direction des affaires d'Asie et d'Océanie

Intensification de nos liens traditionnels avec la Chine et le Japon et développement de nouvelles activités avec d'autres pays de la région: telles ont été les lignes de force de l'action de la Direction des affaires d'Asie et d'Océanie pour l'année 1984-1985.

Cette année a d'ailleurs été fertile en événements: sur le plan diplomatique, le premier voyage officiel en Asie d'un Premier ministre du Québec; dans le domaine culturel, la tournée des Grands Ballets canadiens et celle de l'Orchestre symphonique de Montréal; en matière de relations institutionnelles, l'ouverture de la Délégation du Québec à Hong Kong; en enseignement supérieur, en sciences et technologie, la signature de plusieurs accords entre institutions québécoises, d'une part, japonaises, chinoises, thaïlandaises etc., d'autre part.

Réalisée à l'automne 1984, la visite officielle du Premier ministre au Japon, en Chine et en République de Corée constitue une étape majeure dans le développement de nos relations avec ces pays.

Accompagné du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur et d'une importante délégation de hauts fonctionnaires et de dirigeants de quelques-unes des plus importantes entreprises québécoises, M. René Lévesque a été reçu successivement à Séoul par le président M. Chun Doo-Hwan, à Tokyo par le ministre du Miti, M. Hikosaburo Okonogi et à Pékin par le Premier ministre, M. Zhao Ziyang.

Effectuée dans une perspective à la fois commerciale, économique, culturelle et diplomatique, cette importante mission a permis de consolider les acquis de nos relations et surtout de discuter des perspectives de développement et des domaines privilégiés de coopération. L'accroissement de la coopération en matière d'éducation et de formation technique, dans le cadre des ententes en éducation et en science et technologie, a fait l'objet de discussions de même que l'expertise remarquable du Québec dans le domaine, prioritaire pour la Chine, de l'aménagement hydro-électrique.

Par ailleurs, notre présence culturelle sur le continent asiatique a été rehaussée de deux tournées majeures d'institutions québécoises de grand renom.

Au printemps, les Grands Ballets canadiens, grâce notamment à des subventions des ministères des Relations internationales et des Affaires culturelles, se pro-

duisaient en République populaire de Chine, à Hong Kong, à Singapour et à Bangkok, ainsi qu'au Japon et en Corée.

Pour sa part l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de monsieur Charles Dutoit, donnait, à l'hiver 1985, une série de concerts dans le cadre du Festival de Hong Kong. À cette occasion, et grâce à une aide des ministères québécois, l'OSM s'est également rendu au Japon où il a donné cinq représentations notamment à Tokyo et Osaka.

Le succès remporté par ces deux institutions québécoises de renommée internationale a permis de donner une impulsion réelle à notre présence culturelle dans ces régions.

Sur le plan institutionnel, l'ouverture de la Délégation du Québec à Hong Kong, confirme la volonté du Gouvernement de donner un caractère permanent à nos relations avec la Chine. Inaugurée officiellement par le Premier ministre, cette délégation qui comptera, dès sa première année, des conseillers polyvalents, économiques et d'immigration, verra à développer nos relations, déjà importantes dans les secteurs du commerce et de l'immigration, avec Hong Kong même, en plus d'assumer la responsabilité de l'intensification, souhaitée par les deux parties, de notre coopération dans tous les domaines avec la République populaire de Chine.

Le renforcement de notre présence en Asie, que souligne l'ouverture de la Délégation à Hong Kong, s'est traduit également par la décision d'ouvrir un bureau commercial à Singapour et d'affecter un conseiller polyvalent à Tokyo.

4.6.1 Le Japon

Manifesté au plus haut niveau par la visite officielle du Premier ministre, l'intérêt du Québec à développer des relations diplomatiques et politiques harmonieuses et suivies avec le Japon s'est également traduit par deux missions ministérielles: celle de M. Rodrigue Biron, (MICT) à caractère industriel et commercial en mai 1984 et celle de M. Guy Tardif (Transports) axée sur la technologie des transports ferroviaires urbains et interurbains, en février 1985.

Le Québec a également reçu, en octobre, le ministre japonais de l'Environnement, M. Ueda. Des rencontres de travail ont permis d'envisager une coopération plus étroite dans ce domaine entre les deux ministères.

Malgré leur niveau relativement faible, les échanges dans les domaines scientifiques et technologiques ont connu un développement notable en 1984-1985; ce secteur sera un domaine prioritaire au cours des prochaines années.

Cinq ententes industrielles, à fort contenu technologique, ont été signées, entre entreprises, dans les domaines de l'électronique, des biotechnologies, des télécommunications et de l'énergie. Quelques scientifiques ont été invités à donner des conférences au Japon en 1984-1985, l'Université du Québec à Montréal y a effectué une mission de prise de contact auprès d'institutions japonaises.

Plusieurs échanges en éducation, à divers niveaux, ont permis, de mieux faire connaître, dans certains milieux du Japon, les caractéristiques de la société québécoise.

Par exemple, la tournée de conférences du professeur Léon Dion de l'Université Laval, organisée en marge des séminaires sur le Québec de M. K. Courtis, a été particulièrement importante à cet égard. Parmi les retombées de ces activités, mentionnons la corédaction d'un ouvrage sur le Québec pour publication en japonais en 1986.

— Les activités de la Délégation du Québec à Tokyo

La Délégation a collaboré très étroitement à la préparation et à la réalisation de la visite officielle du Premier ministre du Québec, monsieur René Lévesque. Il s'agissait de la première visite au Japon d'un chef du gouvernement québécois.

L'économie est demeurée, par ailleurs, au centre des préoccupations de la Délégation. On note au total 52 missions d'affaires au Japon et au Québec dans des domaines aussi variés que l'électronique, la bureautique, les logiciels, la biotechnologie, la foresterie, la productivité dans l'industrie du vêtement, l'énergie solaire, le bois d'oeuvre, etc. Cinq ententes industrielles importantes ont été signées.

Le secteur tourisme a été en plein essor. Seize séminaires ont été donnés dans 12 villes du Japon; 68 000 visiteurs sont passés au kiosque d'information installé pendant le World Travel Fair; plusieurs transporteurs aériens ont inclus le Québec comme destination dans leurs voyages à forfait.

L'éducation, la culture, les affaires politiques et l'information ont aussi généré un grand nombre d'activités. La Délégation a apporté un appui important aux tournées sans précédent des Grands Ballets canadiens et de l'Orchestre symphonique de Montréal. Plusieurs professeurs et artistes du Québec ont été accueillis au Japon. Six séminaires sur le Québec contemporain ont également été donnés au cours de la période.

Enfin, la Délégation a collaboré aux quatre missions effectuées par deux institutions financières et à la conclusion de cinq emprunts réalisés sur le marché japonais.

4.6.2 La République populaire de Chine

Alimentée par la mise en oeuvre des ententes sino-québécoises en science et technologie, en éducation et en agriculture, la coopération entre la Chine et le Québec a reçu une forte impulsion lors de la visite officielle du Premier ministre et du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur.

La délégation québécoise a été accueillie à Pékin par le Premier ministre, M. Zhao Ziyang, et a successivement visité Shanghaï et Canton.

Les entretiens ont permis de déterminer des champs de coopération qui se situent aux points de convergence entre les secteurs prioritaires de modernisation déterminés par la Chine et les domaines d'excellence du Québec.

La formation de techniciens, d'ingénieurs et de gestionnaires chinois a été identifiée comme une aire prioritaire de coopération. C'est dans cette perspective qu'est envisagée l'organisation de stages de formation, au Québec, pour des spécialistes chinois de l'agro-alimentaire et de la modernisation des PME. Au cours de l'année, le Québec a d'ailleurs reçu des missions d'experts, en foresterie (province du Heilongjiang), en élevage (province du Shaanxi), ainsi que des délégations des ministères du Commerce extérieur et de la Santé du gouvernement central.

Ces missions exploratoires devraient permettre de développer, au cours des années à venir, des projets de coopération.

Enfin, à la suite de la visite du Premier ministre à Shanghaï, une délégation chinoise du gouvernement de la métropole chinoise s'est rendue à Montréal afin de jeter les bases de relations privilégiées entre Montréal et Shanghaï.

4.6.3 La Corée, l'ANASE et l'Asie du Sud

Contrairement à la Chine et au Japon avec lesquels nos relations ont acquis une certaine permanence, nos contacts avec les autres pays d'Asie sont plus sporadiques.

La République de Corée peut cependant faire exception puisque notre coopération, notamment en agriculture, date de plusieurs années déjà. Une mission coréenne dans ce domaine a d'ailleurs visité le Québec en début d'année.

Des efforts ont été faits pour resserrer nos liens avec certains pays de l'ANASE (Association des Nations d'Asie du Sud-Est). Ainsi, l'Université thaïlandaise Mahidol a conclu une entente avec l'Université de Sherbrooke pour des échanges de chercheurs dans le domaine de la médecine sociale et de la nutrition.

Avec le Pakistan, nous avons poursuivi les contacts afin de mettre en oeuvre des programmes de formation en matière d'énergie et de mines.

Mentionnons enfin la visite privée du Premier ministre du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique, M. Son Sann. À la demande du Ministère, le fonds d'aide aux sinistrés du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration a accordé une aide de 100 000 $ aux réfugiés kmers et afghans via le Haut-Commissariat des Nations unies.

4.6.4 L'Océanie: Australie/Nouvelle-Zélande

C'est sur la base d'un grand nombre de similitudes que se développe la coopération entre le Québec et les principaux pays d'Océanie: l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

En 1984-1985, les échanges de missions, de part et d'autre, se sont intensifiés. Ces missions visent généralement des secteurs d'activités où des conditions similaires rendent les expériences «exportables».

Ainsi, des spécialistes québécois se sont rendus en Océanie pour examiner notamment l'hydrologie forestière et la sylviculture, la conversion des moteurs au gaz naturel, la recherche minérale, l'enseignement des mathématiques et l'organisation des tribunaux administratifs.

Des missions australiennes ou néozélandaises sont venues au Québec pour évaluer nos acquis en matière d'assurance-santé, de finances publiques et d'organisation des communautés urbaines.

Dans un contexte de relations politiques harmonieuses et compte tenu des distances et des enjeux économiques relativement faibles, au moins à court terme, c'est dans cette ligne d'échange de missions d'expertises que se poursuivra notre action en y greffant cependant, dans la mesure de nos moyens, des échanges culturels plus intenses.

Des échanges ont été amorcés de façon prometteuse par une participation australienne et néozélandaise importante à des manifestations au Québec, notamment au Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français (juillet) et à la Conférence internationale des arts de la scène (CINARS).

5. Les communications

La Direction des communications s'adresse principalement à deux catégories de publics: l'un québécois, l'autre étranger[1].

Au Québec, elle explicite la vocation et le mandat du Ministère, fait connaître les ententes conclues entre le gouvernement du Québec et d'autres gouvernements, de même que les programmes de coopération et d'échanges auxquels les citoyens québécois ont accès. Elle diffuse des renseignements sur les activités réalisées par le Gouvernement et les représentations du Québec sur la scène internationale. Elle contribue également à la promotion du Québec par l'accueil de journalistes et de visiteurs étrangers et par ses activités de communication lors d'événements internationaux se déroulant ici.

Cependant le caractère particulier de son rôle se manifeste, en premier lieu, dans ses activités vers l'étranger. Elle conseille et soutient, au plan des communications, les représentations du Québec dans toutes leurs activités publiques destinées à faire connaître le Québec, son potentiel et son savoir-faire, de même que les réalisations des Québécois et Québécoises de la façon la plus positive.

Pour réaliser ce mandat, elle s'appuie entre autres sur un personnel spécialisé oeuvrant au Québec et au sein de diverses délégations.

5.1 Les publications

5.1.1 Les revues

a) Le Québec dans le monde

Cette nouvelle revue du Ministère produite bimestriellement en 1984-1985 vise à informer les Québécois et les Québécoises de l'action du Québec à l'étranger dans différents domaines. Elle est publiée en langue française, en 4 000 exemplaires par numéro.

b) Ici Québec

Ici Québec est une revue bimestrielle d'information sur le Québec, destinée celle-là à des clientèles étrangères. Cette publication renseigne sur les grandes orientations du Québec, les projets collectifs, les diverses initiatives du Gouvernement et des entreprises québécoises, les facettes culturelles, économiques et sociales de notre société. Elle est publiée en français (4 000 exemplaires), en anglais (7 000 exemplaires) et en espagnol (2 000 exemplaires).

5.1.2 Les bulletins

La Direction publie les bulletins d'information à fréquence hebdomadaire (*Québec Hebdo* en langue française et *Québec Update* en langue anglaise). Pour les pays d'Amérique latine, *Québec Al Dia* est publié bimensuellement en langue espagnole. Ces bulletins d'information sur l'actualité québécoise sont destinés à des citoyens, des dirigeants d'entreprise, des médias d'information et des leaders des milieux politique, économique et culturel.

Plusieurs bureaux et délégations participent à ce travail d'information en le complétant par des renseignements spécifiques à leur territoire et en publiant dans les pays où ils oeuvrent des bulletins dans la langue la plus appropriée à leur clientèle. Ces éditions locales de fréquence variée sont:

— *Québec Update* en langue anglaise publié par les représentations du Québec à Atlanta, Boston, Chicago, Lafayette, Los Angeles, New York et Tokyo;

— *Québec News* en langue anglaise, à Londres;

— *Québec 15/30* en langue française, à Bruxelles;

— *Québec Van Daag* en langue néerlandaise, à Bruxelles;

— *Québec Oggi* en langue italienne, à Rome.

De plus, les Services culturels de la Délégation générale du Québec à Paris publient mensuellement *Québec à l'affiche*, un calendrier des événements culturels québécois se tenant en France et la Délégation du Québec à Los Angeles, en collaboration avec l'Association Québec-Californie, publie un bulletin en langue française *Québec Californie*.

5.1.3 Les monographies

a) Le Québec

Le Québec, publié par la Direction des communications en collaboration avec la Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications est une publication de prestige sur le Québec moderne sous tous ses aspects. En novembre, elle se méritait le prix d'excellence «Graphisme 1984» décerné par la Société des graphistes du Québec. *Le Québec* (version anglaise sous le titre *Québec*) est offert aux personnalités et interlocuteurs de marques internationaux. Au Québec, cette publication

---

1 La Direction des communications du Ministère assure également les services de communications, sauf ceux de relations de presse, de traduction et de rédaction, pour le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

est disponible dans ses versions française et anglaise aux comptoirs des Publications du Québec.

b) Réalités du Québec

Une autre publication documentaire, *Réalités du Québec*, brossant un tableau général des principales réalités du Québec, a été produite par la Direction des communications. Ce document est distribué principalement via le réseau des représentations à l'étranger. Il est maintenant disponible en français, en anglais, en italien, en espagnol, en allemand et en japonais. Au Québec, cette publication est vendue aux comptoirs des Publications du Québec (versions française et anglaise).

5.1.4 Les dépliants

La Direction a, en cours d'année, publié, mis à jour ou fait réimprimer, pour des clientèles spécifiques, des dépliants généraux sur le rôle et les services offerts par les différentes représentations du Québec.

5.1.5 La coordination de la traduction, de l'édition et de la production

En plus des ouvrages déjà mentionnés, la Direction des communications collabore aux travaux des autres unités administratives du Ministère en coordonnant la traduction, l'édition, la conception graphique et la production des documents destinés à la publication. On y retrouve des études, des bilans de coopération, des répertoires, le texte des ententes internationales, les dépliants et annonces publicitaires des divers programmes du Ministère.

Pour les deux rencontres du Sommet sur le Québec dans le monde tenues respectivement les 29 et 30 mai et les 10, 11 et 12 décembre 1984, la Direction a collaboré à la présentation et à l'édition des documents entourant cette conférence dont *Le Québec dans le monde, État de la situation* publié par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec et disponible aux comptoirs des Publications du Québec.

5.2 La documentation

5.2.1 La recherche documentaire

La Division de la documentation effectue les recherches documentaires pour l'ensemble des bureaux et délégations et alimente quotidiennement ces derniers en documentation générale.

Elle constitue sur demande des dossiers thématiques et des revues de presse sur différents sujets et diffuse les publications du Ministère.

5.2.2. La Salle des dépêches

La Salle des dépêches est ouverte de 7 h 30 à 22 h 00 tous les jours de semaine, avec service de garde pour les urgences de fin de semaine et de jours fériés.

Soutenue par trois agences de presse, la Presse canadienne, services français et anglais, l'Agence France Presse et Telbec, la Salle des dépêches achemine aux différents services concernés, tant au Ministère qu'à l'étranger, tous les bulletins pertinents et fait parvenir également aux représentations du Québec des bulletins spéciaux selon leur intérêt.

5.3 L'information audiovisuelle

La Direction des communications assume un rôle de coordination et de conseil auprès de délégations et des différentes directions du Ministère pour:

- le choix et l'achat d'équipement audiovisuel adéquat;
- le choix, l'achat ou la production de documents visuels pertinents;
- l'organisation de séminaires et de journées du cinéma québécois.

La Division de l'audiovisuel a ainsi coordonné et surveillé les opérations techniques concernant la traduction de documents destinés aux délégations et à veillé à l'organisation du séjour québécois d'équipes étrangères de tournage, de cinéma comme de télévision. Pour les représentations du Québec à l'étranger, cette division a aussi préparé des répertoires photographiques portant sur des thèmes variés, tels l'économie, le tourisme, la culture et les affaires sociales.

5.3.1 Les documents audiovisuels

La Division de l'audiovisuel a produit une série de quatre affiches pouvant servir de support visuel pour annoncer à l'étranger diverses conférences, expositions portant sur le Québec ou les réalisations des Québécois

La Division de l'audiovisuel a eu recours à d'autres banques ministérielles ou privées pour augmenter et renouveler sa réserve de diapositives et de photographies noir et blanc. Elle a pu ainsi compléter deux ensembles «Le Québec en couleurs» et «Le Québec en noir et blanc» qui présentent un choix de 600 diapositives réparties dans cinq cahiers thématiques dans le premier cas et de 100 photographies regroupées en 2 cahiers dans le deuxième cas, très utiles à l'étranger pour alimenter la presse locale ou pour illustrer par un montage diaporama une conférence ou une mission.

La Direction dispose également d'une réserve permanente d'une cinquantaine de documents audiovisuels, principalement des courts métrages sur différents aspects du Québec. Depuis le début de 1985, dans le but d'offrir la documentation la plus pertinente, elle procède à un inventaire des productions gouvernementales et d'émissions de télévision réalisées par Radio-Québec et Radio-Canada.

a) *Le Québec*: un vidéo

À l'intention des clientèles étrangères, la Direction a procédé à la conception et à la production d'un vidéo d'une vingtaine de minutes intitulé *Le Québec*. Ce vidéo peut être utilisé comme complément à la brochure *Réalités du Québec* puisqu'il présente le même contenu avec des images différentes et des sons.

b) *Le Québec vous dit bonjour*

Pour la radio québécoise, la France représente un potentiel de 65 millions d'auditeurs si on considère le rayonnement vers les pays limitrophes d'expression française. Dans un réseau de 118 stations radiophoniques MF, réparties dans 109 municipalités, «Le Québec vous dit bonjour» revient chaque semaine. Ce magazine socioculturel hebdomadaire d'une demi-heure est produit et diffusé de Paris par le Service de presse et d'information de la Délégation du Québec en collaboration avec l'Association France-Québec

c) *Les quatre saisons*

En Californie, le marché de la radio française est constitué de 1,5 million de citoyens francophones dont plusieurs d'origine québécoise. L'Association Californie-Québec, en collaboration avec la Délégation du Québec, produit un magasine hebdomadaire d'une heure diffusé à partir de Los Angeles sur les ondes de station KTYM. On y présente entre autres de la musique du Québec et un bulletin de nouvelles sur l'actualité québécoise.

d) *Mouillures*

La Division de l'audiovisuel a produit une série de 13 émissions radiophoniques d'une heure chacune à l'adresse des radios africaines francophones. Cette série intitulée «Mouillures» est une introduction à la musique du Québec.

5.3.2 Le rôle de soutien

En réponse aux demandes des bureaux et délégations du Québec à l'étranger ou des services ministériels concernés, la Division:

— réalise la recherche et l'envoi des photos, films et vidéos requis pour diverses conférences, missions, séminaires, festivals à l'étranger, entre autres aux festivals internationaux de Copenhague et de Los Angeles;

— fournit de l'aide aux médias étrangers en tournée au Québec;

— procède à des couvertures photographiques pour diverses activités internationales auxquelles le Ministère a été associé et lors de la visite de dignitaires étrangers.

Pour la distribution aux États-Unis de films sur le Québec, la Division a eu recours à la contribution de Modern Talking Pictures Services, firme américaine qui possède un réseau de promotion et de distribution aux États-Unis.

5.4 Les relations publiques

5.4.1 Le service à la clientèle

Un effort particulier a permis au Ministère d'accentuer sa présence auprès de divers milieux québécois. Toutes les demandes écrites de renseignements sont traitées, un service téléphonique continu est assuré dès 8 h 30 jusqu'à 18 h 00 chaque jour ouvrable.

5.4.2 L'accueil des visiteurs étrangers: journalistes et personnalités

La Direction a accueilli plus de 120 journalistes, représentant des médias écrits et électroniques étrangers. Ces multiplicateurs sont venus en tournée de familiarisation du Québec ou encore pour la couverture d'événements spéciaux. Un bon nombre ont pu bénéficier d'un programme complémentaire axé sur une connaissance générale du Québec dans toutes ses sphères d'activités.

Pendant cette même période, plusieurs personnalités ont séjourné au Québec. Le Service des relations publiques a participé à leur accueil et a réalisé de nombreuses opérations de relations de presse entre autres pour:

— le Sommet le Québec dans le monde;

— la visite du Premier ministre de France, monsieur Laurent Fabius;

— le retour des Grands Voiliers;

— la visite du pape Jean-Paul II;

— la visite historique du secrétaire des Nations unies, monsieur Perez de Cuellar;

— le Sommet Mulroney-Reagan.

En plus, des supports de presse, des supports publicitaires, des supports de protocole ont été réalisés pour diverses activités auxquelles le Ministère a été associé.

Annexe I

Les ressources budgétaires et leur utilisation

	Crédits 1984-1985	Dépenses 1984-1985	% d'utilisation	Crédits périmés
Affaires internationales	**43 207,2**	**42 115,9**	**97,5**	**1 091,3**
Représentation à l'étranger	15 136,8	14 448,7	95,5	688,1
Relations et coopération internationales	28 070,4	27 667,2	98,6	403,2
Office franco-québécois pour la jeunesse	**2 016,5**	**2 016,5**	**100,0**	—
Recrutement et préparation des stagiaires québécois	1 014,9	1 014,9	100,0	—
Préparation du stage, accueil en encadrement des stagiaires français	1 001,6	1 001,6	100,0	—
Gestion interne et soutien	**7 752,7**	**7 145,4**	**92,2**	**607,3**
Direction	2 159,8	1 763,7	81,7	396,1
Soutien administratif	4 675,1	4 550,3	97,3	124,8
Protocole	917,8	831,4	90,6	86,4
Total:	**52 976,5**	**51 277,8**	**96,8**	**1 698,6**

Annexe II

L'évolution des dépenses du Ministère

	1980-1981	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Affaires internationales	34 129	33 152	34 073	35 998	42 116
Office franco-québécois pour la jeunesse	2 059	1 909	2 021	2 279	2 016
Gestion interne et soutien	7 035	5 918	6 346	6 839	7 145
Total:	**43 223**	**40 979**	**42 440**	**45 116**	**51 277**

Les montants sont en milliers de dollars.

Annexe III

Le tableau des effectifs globaux au 31 mars 1985

	Cadres supérieurs	Profes-sionnels	Agents de maîtrise	Technicien	Employés de bureau	Ouvriers	Total
Direction[1]	14	8	—	2	14	1	39
Direction générale de l'administration et Communications	7	30	5	18	47	1	108
Direction générale[2] des affaires internationales	55	94	1	11	73	—	234
Total	**76**	**132**	**6**	**31**	**134**	**2**	**381**

1 La Direction comprend: le Bureau du sous-ministre, le Secrétariat, la Direction du Protocole.

2 Inclut les représentations du Québec à l'extérieur.

Annexe IV

L'évolution des effectifs du Ministère

		31/03/80	31/03/81	31/03/82	31/03/83	31/03/84	31/03/85
A	Direction	63	41	43	38	44	39
B	Affaires canadiennes	57	55	51	50	—	—
C	Affaires internationales	244	239	232	226	216	234
D	Administration	107	109	106	109	110	108
E	**Total**	**471**	**444**	**432**	**423**	**370**	**381**

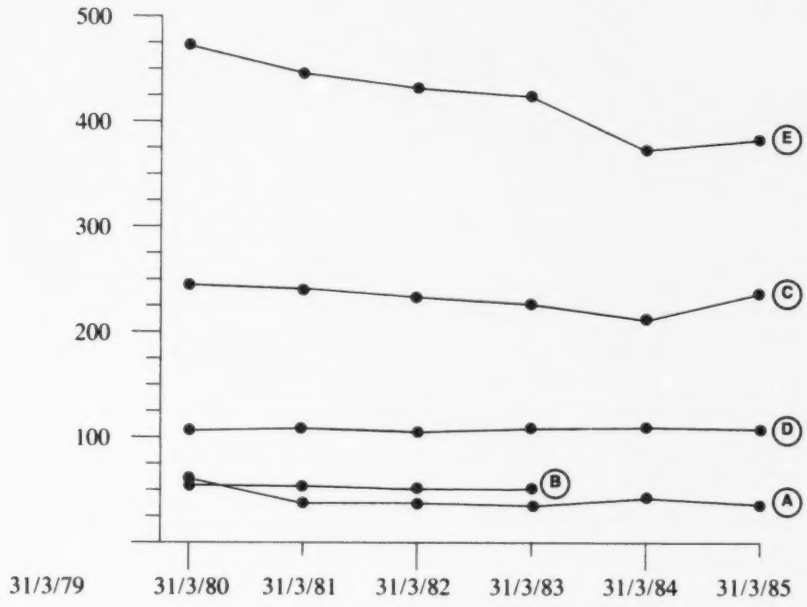

Annexe V

Le tableau comparatif des effectifs à l'extérieur du Québec

	31 mars 1985						
	Relations internationales			Autres ministères			
	Fonctionnaires	Recrutés localement et contractuels	Total MRI	Fonctionnaires	Contractuels	Total autres ministères	Grand Total
Abidjan	1	—	1	—	—	—	1
Atlanta	2 (1)*	6	8	1	2	3	11
Bogota	—	1	1	1	—	1	2
Boston	3 (1)*	8	11	1	3	4	15
Bruxelles	5 (2)*	12	17	3	3	6	23
Caracas	2 (1)*	6	8	1	1	2	10
Chicago	1 (1)*	6	7	2	2	4	11
Dallas	1 (1)*	2	3	1	1	2	5
Düsseldorf	2 (1)*	10	12	3	3	6	18
Hong-Kong	1 (1)	4	5	2	—	2	7
Lafayette	1	3	4	—	—	—	4
Lisbonne	—	1	1	1	—	1	2
Londres	5 (1)*	11	16	3	2	5	21
Los Angeles	2 (1)*	7	9	2	2	4	13
Mexico	3 (1)*	12 (1)**	15	2	1	3	18
Milan-Rome	4 (1)*	7	11	1	1	2	13
New York	[1]7 (4)*	18	25	5	4	9	34
Affaires francophones et multilatérales — Paris	1 (1)*	2 (1)**	3	—	—	—	3
Paris	12 (6)*	49	61	10	2	12	73
CQCI-Paris	—	2	2	1	1	2	4
Port-au-Prince	—	5	5	1	—	1	6
Rome — Bureau d'immigration	—	5	5	3	—	3	8
Stockholm	—	2	2	1	—	1	3
Tokyo	1 (1)*	8 (1)**	9	2	3	5	14
Singapour	—	1	1	1	—	1	2
Washington	—	1	1	1	—	1	2
Total	**54 (25)***	**189 (3)****	**243**	**49**	**31**	**80**	**323**

1 Dont un professionnel rattaché au ministère des Affaires culturelles.

* Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de cadres supérieurs.

** Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de contractuels du MRI.

Annexe VI

La liste des ententes internationales (1984)

Adoption internationale

Entente en matière d'adoption internationale avec la République de Corée
Signature: 7 août 1984

Droits de scolarité

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Kenya en matière de droits de scolarité
Signature: 15 mars 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire en matière de droits de scolarité
Signature: 12 avril 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Tunisie en matière de droits de scolarité
Signature: 25 avril 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire en matière de droits de scolarité
Signature: 10 mai 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Mauritanie en matière de droits de scolarité
Signature: 24 mai 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Haute-Volta en matière de droits de scolarité
Signature: 31 mai 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Cameroun en matière de droits de scolarité
Signature: 12 juin 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Guinée en matière de droits de scolarité
Signature: 15 juin 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Mali en matière de droits de scolarité
Signature: 18 juin 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Équateur en matière de droits de scolarité
Signature: 29 juin 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Bolivie en matière de droits de scolarité
Signature: 4 juillet 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République fédérale islamique des Comores en matière de droits de scolarité
Signature: 14 juillet 1984

Échange de lettre entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Sénégal en matière de droits de scolarité
Signature: 30 juillet 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Zaïre en matière de droits de scolarité
Signature: 21 septembre 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Gabon en matière de droits de scolarité
Signature: 25 septembre 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Colombie en matière de droits de scolarité
Signature: 17 octobre 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Tchad en matière de droits de scolarité
Signature: 27 février 1985

Immatriculation automobile

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État de la Virginie occidentale en matière d'immatriculation automobile
Signature: 25 avril 1984

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État de la Louisiane en matière d'immatriculation automobile
Signature: 3 mai 1984

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État de l'Indiana en matière d'immatriculation automobile
Signature: 22 mai 1984

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État de la Caroline du Nord en matière d'immatriculation automobile
Signature: 12 juin 1984

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État de la Caroline du Sud en matière d'immatriculation automobile
Signature: 27 juin 1984

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État de la Floride en matière d'immatriculation automobile
Signature: 20 juillet 1984

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État du Minnesota en matière d'immatriculation automobile
Signature: 16 octobre 1984

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État du Michigan en matière d'immatriculation automobile
Signature: 16 octobre 1984

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État de l'Orégon en matière d'immatriculation automobile
Signature: 31 octobre 1984

Accord de réciprocité entre le gouvernement du Québec et l'État du Nebraska en matière d'immatriculation automobile
Signature: 15 novembre 1984

Sécurité sociale

Avenant à l'Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en matière de sécurité sociale du 12 février 1979
Signature: 5 septembre 1984

Procès-verbal des entretiens entre le Québec et la France en matière de sécurité sociale
Signature: 14 septembre 1984

Entente complémentaire en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République hellénique
Signature: 17 septembre 1984

Autres ententes

Protocole d'entente entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Québec pour la création d'une revue biomédicale
Signature: 17 mai 1984

Entente additionnelle à l'Entente sur la coopération culturelle du 24 novembre 1965, relative au Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois
Signature: 17 mai 1984

Avenant à l'Entente franco-québécoise de 1979 en matière de télévision
Signature: 17 mai 1984

Entente entre le gouvernement du Québec et l'Exécutif de la Communauté française de Belgique relative à l'Agence Québec–Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse
Signature: 31 mai 1984

Entente Québec–Mexique en matière de coopération éducative et culturelle
Signature: 15 juin 1984

Entente de coopération en matière de santé entre le gouvernement du Québec et la Tunisie
Signature: 19 juin 1984

Convention entre le gouvernement du Québec et la République socialiste de Roumanie pour réglementer la coopération concernant les essais et inspections des chaudières et appareils sous pression
Signature: 5 juillet 1985

Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française concernant le jumelage du Parc national de Cévennes et du Parc national du Saguenay
Signature: 5 juillet 1984

Échange de lettres entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Liban concernant l'accueil et la formation au Québec de résidents libanais en médecine
Signature: 20 juillet 1984

Procès-verbal d'une mission en Tunisie d'une délégation ministérielle du Québec
Signature: 30 novembre 1984

Entente concernant l'acquisition par la Direction générale des moyens d'enseignement (DGME) des droits en langue française au Canada pour les logiciels produits par le Scottish Micro-Electronic Development Project (SMDP)
Signature: 3 décembre 1984

Annexe VII

La liste des principales manifestations et visites organisées par le Protocole, du 1er avril 1984 au 31 mars 1985

Avril

Grande-Bretagne (2)	Visite d'adieu à Québec du haut-commissaire de Grande-Bretagne à Ottawa, Lord Moran.
République centrafricaine (2-3)	Visite à Québec du haut-commissaire chargé du Plan et de la Coopérative économique et financière de la République centrafricaine, monsieur Guy Darlan.
Chine (3)	Déjeuner offert en l'honneur des membres de la troupe La Magie de Shandong de la République populaire de Chine.
France (3-8)	Visite officielle au Québec du ministre délégué auprès du ministre des Affaires sociales et de la Solidarité nationale de France, chargé de l'emploi, M. Jack Ralite.
Mali (4-5)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Mali, S.E.M. Zana Ousmane Dao.
Genève (7-17)	Visite à Québec du directeur par intérim de l'Institut international d'études sociales, M. Alan Gladstone.
France (9-14)	Escale à Québec des bâtiments Jeanne d'Arc et Commandant Bourdais.
Belgique (12-15)	Visite au Québec du secrétaire d'État au Commerce extérieur de Belgique, M. André Kempinaire.
France (12-18)	Visite du Premier ministre du Québec, monsieur René Lévesque, en France, à Londres et à Saint-Malo.
Belgique (13-17)	Visite au Québec du ministre de l'Éducation nationale néerlandophone de Belgique, M. Daniel Coens.
Portugal (25)	Visite au Québec du président du Portugal, M. Antonio Ramalho Eanes.
France (27-30)	Visite officielle au Québec du ministre de l'Agriculture de France, M. Michel Rocard.
Grande-Bretagne (30 et 1er, 2 mai)	Visite officielle au Québec du ministre d'État au Commerce extérieur de Grande-Bretagne, M. Paul Channon.

Mai

Australie (1-2)	Visite officielle au Québec du haut-commissaire de l'Australie, S.E.M. Rowen F. Osbord.
France (6-9)	Visite officielle au Québec du président du Conseil du patronat français, M. Yvon Gattaz.
Montréal (8)	Déjeuner offert en l'honneur des représentants de la Los Angeles Society of Financial Analysts (LASFA).
Toronto (8)	Visite à Québec de stagiaires du Collège de commandement et d'état-major des Forces canadiennes de Toronto.
Montréal (10)	Déjeuner offert par madame Denise Leblanc-Bantey à l'occasion de la rencontre du Conseil d'administration de l'Association mondiale des femmes journalistes et écrivains.
Cuba (10-11)	Visite officielle au Québec du ministre des Finances et président de la Banque nationale de Cuba, M. Raoul Leon Torras.
Madagascar (17)	Visite au Québec du ministre auprès de la Présidence, chargé de l'Économie et des Finances de Madagascar, M. Pascal Rakotomavo.
URSS (18)	Visite au Québec du sous-ministre du Commerce international de l'URSS, M. V.N. Sushkov.
Australie (18-19)	Visite officielle à Québec du trésorier de l'État de Victoria, M. Rob Jolly.
Québec (22)	Discours sur le budget 1984 — Réception offerte par le ministre des Finances, monsieur Jacques Parizeau.
Montréal (22-25)	Réunion de la Commission mixte internationale canado-américaine.
Australie (23-25)	Visite au Québec du ministre de la Santé de l'Australie du Sud, M. J.-R. Cornwall.
Chine (24)	Visite officielle du vice-ministre de la Santé de la République populaire de Chine, M. Tan Yum Lee.
Tanzanie (24)	Visite du ministre du Travail et du Développement de la Main-d'oeuvre de la Tanzanie, M. Mwakawago Daudi.

Montréal (25-31)	Colloque sur le droit de manger — Dîner offert par monsieur Jean Garon au Ritz-Carlton à Montréal.
Illinois (27-31)	Visite au Québec du lieutenant-gouverneur de l'Illinois, M. George H. Ryan.
Belgique (27 au 1er juin)	Visite du ministre-président de la Communauté française de Belgique, monsieur Philippe Moureaux.
Italie (31)	Visite du président de la Région de Calabre, M. Bruno Dominijanni.

Juin

URSS (1er)	Visite au Québec du vice-président du Comité d'État des sciences et de la technologie de l'URSS, M. V.M. Kudinov.
URSS (1er)	Réception offerte en l'honneur de la troupe de l'Ensemble national des chants et danses d'Arménie soviétique.
Pays-Bas (4-6)	Visite à Québec de l'attaché scientifique de l'ambassade des Pays-Bas à Washington et à Ottawa, M. J.W. Vasbinder.
France (5-8)	Visite du ministre de la Culture de France, M. Jack Lang.
New York (7-8)	Visite de législateurs de l'État de New York.
Québec (7-9)	Visite au Québec des groupes de NYPA.
Mexique (9-17)	Visite au Québec du sous-ministre de l'Éducation du Mexique, M. Luis Medina Pena.
Québec (10-14)	Sixième assemblée générale de l'Union internationale Raiffeisen.
États-Unis (14)	Participants au séminaire d'été de Suny-Plattsburgh (groupe d'universitaires américains).
Chine (19-20)	Visite d'une délégation de la République populaire de Chine.
Nouveau-Brunswick (20)	Dîner offert par monsieur Pierre Marc Johnson en l'honneur du ministre des Ressources historiques et culturelles du Nouveau-Brunswick.
Gabon (21)	Visite à Québec d'une délégation gabonaise.
Chine (21-24)	Visite officielle au Québec de l'ambassadeur de la République populaire de Chine, S.E.M. Yu Zhan.
Zaïre (22)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Zaïre, S.E.M. Ikolo Bolelama W'Okondola.
Brésil (23-26)	Visite au Québec de l'ambassadeur du Brésil, S.E.M. Ronaldo Costa.
Québec (24)	Fête nationale.
Québec (26)	Déjeuner offert en l'honneur des capitaines des Grands Voiliers.
Italie (27)	Visite de madame Franca Falcucci, ministre de l'Instruction publique d'Italie.
RFA (27-30)	Visite de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Ottawa, S.E.M. Wolfgang Behrends.
Australie (28-30)	Visite du haut-commissaire d'Australie, M. R.F. Osborn.
Québec (29)	Réception offerte à l'occasion de l'escale à Québec des navires-écoles Simon-Bolivar et Gloria.
Québec (30)	Parade des Grands Voiliers.

Juillet

France (4-7)	Visite de la secrétaire d'État à l'Environnement et à la Qualité de la vie de France, madame Huguette Bouchardeau.
Kenya (11)	Visite officielle au Québec du haut-commissaire du Kenya, S.E.M. Sospeter O. Mageto.
Québec (12)	Déjeuner offert à l'occasion de la visite du vice-président de l'Académie des sciences morales et politiques, le général Fernand Gambiez, par le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, monsieur Bernard Landry.
Guinée (15-17)	Visite au Québec de l'ambassadeur de Guinée, S.E.M. Abraham Doukouré.
Tanzanie (15-18)	Visite du haut-commissaire de Tanzanie, S.E.M. Ferdinand K. Ruhinda.
Suisse (16-18)	Visite à Québec du consul général de Suisse à Montréal, M. Théodore Portier.
Pologne (17)	Visite du consul général de la République populaire de Pologne, M. Janusz Karski.

France (17-24)	Visite du secrétaire général du Haut-Conseil de la francophonie, M. Stélio Farandjis et du commissaire général de la langue française, M. Philippe de Saint-Robert.
Îles-de-la-Madeleine (22)	Dîner offert par la ministre déléguée à la Condition féminine, madame Pauline Marois, à l'occasion du jumelage des Îles-de-la-Madeleine avec Miquelon-Langlade.
France (23-26)	Assemblée générale de l'Association des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF), monsieur Jacques Chirac, maire de Paris et président de l'AIMF.
Rwanda (24)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Rwanda, S.E.M. Basile Nsabumugisha.
États-Unis (29-30)	Visite de l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Robinson.

Août

France (4-8)	Visite officielle de la présidente de la Commission juridique du Parlement européen, madame Simone Veil.
Québec (6)	Déjeuner offert à l'occasion du jumelage de la commune d'Etterbeek et de la ville de Beauport par le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, au restaurant Le Parlementaire.
Togo (9-10)	Visite à Québec du ministre de l'Enseignement des 3e et 4e degrés et de la Recherche scientifique du Togo, M. Aissah Agbetra.
Argentine (12-18)	Visite du Grand Voilier A.R.A. «Libertad», navire-école.
Wallonie (12-19)	Visite au Québec du ministre chargé de la Tutelle et des Relations extérieures de l'exécutif régional wallon, M. André Damseaux.
Algérie (14)	Visite à Québec de S.E.M. l'ambassadeur d'Algérie et de Mme Mohamed Salah Dembri.
Sénégal (14-15)	Visite privée à Montréal du ministre de la Jeunesse et des Sports du Sénégal et de madame François Bob.
Québec (17)	Déjeuner offert aux commanditaires de la Transat Tag par le Premier ministre du Québec.
Île-du-Prince-Édouard (19)	Célébrations du 100e anniversaire du drapeau acadien — Dîner offert par le Premier ministre.
Québec (19)	Départ de la Transat-Tag Québec — Saint-Malo.
Italie (27)	Visite du président de la «Giunte» du Val d'Aoste, M. Augusto Rollandin.
Québec (29)	Déjeuner en l'honneur des membres de l'AQOCI par M. Léo Paré à la Maison Gabriel-Gosselin.

Septembre

France (4)	Visite à Montréal du ministre du Tourisme et des Petites entreprises de France, M. Michel Crépeau.
Suède (4-5)	Visite d'un groupe de parlementaires suédois.
Côte-d'Ivoire (6)	Visite de l'ambassadeur de Côte-d'Ivoire, S.E.M. Issouf Koné.
Corée (6)	Visite à Québec du nouveau consul général de Corée, M. Jong Up Lee.
Los Angeles (13)	Rencontre du Premier ministre et de trois de ses collègues avec les athlètes québécois des Jeux olympiques de Los Angeles.
Montréal (17)	Réception offerte à l'occasion du Ve Congrès international sur les enfants maltraités et négligés au Salon des arts de l'hôtel Méridien.
Belgique (17-20)	Visite du ministre de la Région wallonne pour le Budget et l'Énergie, M. Philippe Busquin.
Montréal (24-28)	Onzième Congrès mondial des villes et cités unies.
Venezuela (25)	Visite d'adieu au Québec du consul général du Venezuela, M. Genaro Verde Ortega.
Équateur (26)	Visite d'adieu du consul général de l'Équateur, M. E. Armando Duque Duque.
France (26-29)	Visite au Québec de la ministre de l'Environnement, madame Huguette Bouchardeau.
Grande-Bretagne (27)	Visite d'une délégation de parlementaires britanniques.

Côte-d'Ivoire (28)	Visite du ministre d'État de la République de Côte-d'Ivoire, monsieur Mathieu Ekra.
Belgique (28)	Déjeuner offert à l'occasion de la 3e session de la Commission permanente de la Communauté française de Belgique.
Sénégal (28)	Réception offerte par le ministre des Relations internationales du Québec, monsieur Bernard Landry, à l'occasion de la visite du ministre de la Science et de la Technologie, monsieur Moussa Daffé, dans le cadre de la Conférence sur l'irradiation et ses applications à l'Institut Armand-Frappier.

Octobre

Sénégal (1-6)	Dixième Assemblée générale annuelle du Club de Dakar.
Nouvelle-Zélande (3-4)	Visite officielle au Québec du haut-commissaire adjoint, M. le Dr L.A. Beath.
Tunisie (10-11)	Visite du conseiller spécial du président de la République tunisienne et président-directeur général de la Banque de développement économique de Tunisie, M. Habib Bourguiba.
Italie (13-17)	Visite au Québec du président de la province italienne d'Udine et de madame Giancarlo Englaro.
Suisse (13-20)	Visite officielle au Québec du président de la République et du canton du Jura et de madame Christiane Lachat.
Tunisie (15)	Réception à l'occasion du Colloque sur Carthage (Tunisie) organisé par l'UQTR.
Belgique (17)	Visite d'adieu de l'ambassadeur de la Belgique, S.E.M. J.R. Vanden Bloock.
France (17)	Dîner offert à l'occasion de la visite d'une délégation du Centre d'information et de communication sociale «Île de France».
Italie (18)	Visite d'adieu du consul général d'Italie à Montréal, M. Francesco Capece Galeota.
Mexique (18)	Réception offerte à l'occasion de la visite à Québec d'une délégation de recteurs mexicains.
France (18-20)	Visite au Québec du ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports et président du Conseil d'administration de l'Office franco-québécois, M. Alain Calmat.
Grande-Bretagne (29-30)	Visite à Québec du nouveau haut-commissaire de Grande-Bretagne au Canada, Sir Derek Day.
Burkina-Faso (29-30)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Burkina-Faso (Haute-Volta), S.E.M. Gaétan Rimwanguiya Ouedraogo.

Novembre

Québec (4-6)	Visite du secrétaire général de l'Institut de droit international, M. Nicolas Valticos.
Québec (5-6)	Réunion fédérale-provinciale des présidents des Conseils du statut de la femme.
France (8-10)	Visite du Premier ministre de France, M. Laurent Fabius et Madame, accompagnés du ministre de la Recherche et de la Technologie, M. Hubert Curien, et du ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports, M. Alain Calmat.
Brésil (13)	Visite d'adieu au Québec du consul général du Brésil et président de l'Association consulaire de Montréal, M. Aloysio Mares Dias Gomide.
Montréal (13)	Congrès mondial des jeunes chambres de commerce international.
Tchad (14-15)	Visite de l'ambassadeur du Tchad, S.E.M. Mahamat Ali Adoum.
Québec (14-15)	Visite à Québec de l'astronaute Marc Garneau.
Burundi (19-20)	Visite de l'ambassadeur du Burundi, S.E.M. Jérôme Ntumgumburanye.
Kingston (20)	Visite à Québec des membres de la Défense nationale de Kingston.
République dominicaine (23)	Visite du ministre du Tourisme de la République dominicaine, M. Raphaël Subervi Bonilla.
France (30-3 décembre)	Visite officielle au Québec de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, chargée de la Consommation, Mme Catherine Lalumière.

Décembre

Maroc (3-4)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Royaume du Maroc, S.E.M. Ahmed Hammoud.
Égypte (3-4)	Visite officielle au Québec de l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte, S.E.M. Tahseen Basheer.

Israël (5-7)	Visite officielle de l'ambassadeur d'Israël, S.E.M. Eliashiv Ben-Horin.
Belgique (13)	Dîner offert en l'honneur de la commissaire à la Coopération de la Communauté flamande de Belgique, Mme Diane Verstraeten.
Trinité et Tobago (16-18)	Visite à Québec du haut-commissaire de la République de la Trinité et Tobago, S.E.M. Benjamin Llewellyn Basil Pitt et Madame.
Honduras (17-19)	Visite à Québec de l'ambassadeur du Honduras, S.E.M. Alejandro Flores Mendoza.
Pakistan (18-19)	Visite à Québec du consul général du Pakistan, M. Ahmad Shamsul Huda.
Japon (19)	Visite à Québec du consul général du Japon à Montréal, M. Hideo Kakinuma.
Israël (19)	Visite au Québec de S.E. Le Rishon Letsion Rabbi Mordekhai Eliyahou, Grand Rabbin d'Israël.
Guinée (19-21)	Visite à Québec du ministre de la Coopération internationale de Guinée, le capitaine Fode Camara.

Janvier

Belgique (9-10)	Visite à Québec du consul général de Belgique à Montréal, M. Louis Vandenbrande.
France (17-18)	Visite officielle au Québec du secrétaire d'État auprès du Premier ministre de France, M. Haroun Tazieff.
Hongrie (20-23)	Visite au Québec de l'ambassadeur de la République populaire hongroise, M. Lagos Nagy.
Pérou (30)	Visite d'adieu du consul général du Pérou à Montréal, M. Juan Garland.
Québec (31 et 1er février)	Journées d'information du Corps consulaire.

Février

Montréal (4)	Conférence fédérale-pronvinciale sur les précipitations acides — Dîner offert par M. Adrien Ouellette à l'hôtel Ritz-Carlton à Montréal.
Suède (6-8)	Visite officielle au Québec de la ministre de l'Énergie de Suède, madame Brgtitta Dahl.
Québec (8)	Réception offerte à l'occasion du Concours international de sculpture sur neige par le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard.
Chine (8-11)	Visite à Québec de M. Liu Min, chargé d'affaires à l'ambassade de la République populaire de Chine.
États-Unis d'Amérique (15-17)	Délégation du Maine au Carnaval. Visite officielle à Québec du ministre de la Justice du Maine, M. James E. Tierney.
Argentine (19-21)	Visite du secrétaire d'État aux Mines de l'Argentine, M. Juan Barrera.
Afrique du Sud (20-22)	Visite à Québec de l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, S.E.M. Hendrik Albertus Geldenhuys.
Japon (20-22)	Visite officielle au Québec de l'ambassadeur du Japon, S.E.M. Kiyoaki Kikuchi.
Alberta (22)	Déjeuner en l'honneur de la ministre des Affaires culturelles de l'Alberta, madame Mary Le Messurier, par le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard.

Mars

Québec (7)	Troisième Conférence internationale de droit constitutionnel sur les droits des minorités.
ONU (8-9)	Visite officielle au Québec du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuellar.
Algérie (11-13)	Visite officielle à Québec de l'ambassadeur de l'Algérie, S.E.M. Abdelouahad Abada.
Belgique (12-13)	Visite au Québec de l'ambassadeur de Belgique, S.E.M. Roger Denorme.
Québec (14)	Visite à Québec de représentants de la Conférence panafricaine sur la coopération.
Suède (14-17)	Visite officielle à Québec de l'ambassadeur de Suède, S.E.M. Ola Ullsten.
Pays-Bas (18-19)	Visite officielle à Québec de l'ambassadeur des Pays-Bas, S.E.M. Naboth Ban.
Rwanda (20)	Visite officielle au Québec de l'ambassadeur de la République du Rwanda, S.E.M. Joseph Nsengiyumva.

Inde (20)	Visite du haut-commissaire de l'Inde, M. Kalarichal Pranchu Fabian.
Chine (25-26)	Visite d'une délégation chinoise du ministère du Commerce extérieur et des Relations économiques avec l'étranger.
Algérie (29)	Visite du vice-ministre du Commerce extérieur, M. Mohamed Aberkhane — Déjeuner offert par M. Roger Pruneau, sous-ministre du Commerce extérieur, à l'hôtel Ritz-Carlton à Montréal.